

Niveau : TERMINALE

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE

Discipline : HISTOIRE



THEME 1 :

LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1945 A NOS JOURS

LEÇON 1 : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

✓ Situation d'apprentissage

Tes amis et toi, de la classe de terminale, suivez la rétrospective des évènements marquant la crise post-électorale en Côte d'Ivoire en 2010, sur la RTI 2.

Vous apprenez à travers les propos du journaliste que la Côte d'Ivoire a sollicité la participation de l'ONU pour superviser les élections présidentielles et certifier les résultats du scrutin. Cependant, malgré la présence de cette organisation, la crise n'a pas été évitée. Surpris de cet échec, vous décidez de mener des recherches au CDI de votre établissement, pour décrire les étapes de la création de l'ONU, expliquer son fonctionnement et apprécier ses actions.

INTRODUCTION

La 2nde guerre mondiale consacre l'échec de la SDN (Société des Nations). Dès lors, les alliés jettent les bases d'une nouvelle organisation en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationale: l'ONU (Organisation des Nations Unies).

Quel bilan pouvons-nous faire de ses actions plusieurs décennies après sa création?

I-CREATION, OBJECTIFS ET PRINCIPES

1. L'ONU : une construction progressive

L'ONU est l'aboutissement d'une série de rencontres et de grandes conférences entre les Alliés entre 1941 et 1945. L'organisation commence à fonctionner officiellement le 24 octobre 1945. Les conclusions de chaque rencontre constituent un pas vers la création

de l'ONU. Les plus importantes de ces rencontres se présentent dans le tableau ci-dessous.

N°	DATE OU PERIODE	CONFERENCE ET/OU LIEU	SIGNATAIRES	DECISIONS IMPORTANTES
1	14 août 1941	TERRE NEUVE	F.D. Roosevelt(USA) W. Churchill (RU)	Charte de l'atlantique Idée de création de l'ONU. <i>Evocation des principes de démocratie, de liberté et de l'objectif de sécurité</i>
2	1 ^{er} janvier 1942	WASHINGTON	F.D. Roosevelt(USA) W. Churchill (RU) 26 Nations antifascistes	Déclaration du système des Nations Unies
3	Du 19 au 30 octobre 1943	MOSCOU	F.D. Roosevelt(USA) W. Churchill (RU)	Idée de création de l'ONU réaffirmée Principe d'égalité souveraine et objectif de sécurité évoqués
	Novembre-décembre 1943	TEHERAN	J STALINE (URSS) M. ZEDONG (CHINE)	
4	Septembre- Octobre 1944	DUMBARTON OAKS	F.D. Roosevelt(USA) W. Churchill (RU) J. STALINE (URSS)	Définition des organes et du fonctionnement de l'ONU
5	Du 4 au 11 février 1945	YALTA	H. TRUMAN remplace F.D. Roosevelt mort en avril 1945 (USA)	Résolution de la question du droit de véto. Décision concernant l'Allemagne
6	Juillet- août 1945	POTSDAM	W. Churchill (RU) J. STALINE (URSS)	
7	Du 26 avril au 26 juin 1945	SAN FRANCISCO	50 Etats dont 4 pays africains (Afrique du sud, Egypte, Liberia, Ethiopie) Ratification de la charte par les USA, la Grande Bretagne, l'URSS, la Chine et la France	Charte de l'ONU

2. Les objectifs.

- Maintenir la paix et la sécurité internationale.
- Promouvoir la souveraineté et l'auto-détermination des peuples
- Promouvoir les droits de l'homme, des peuples et les libertés fondamentales.
- Promouvoir la coopération internationale dans tous les domaines et l'harmonisation des efforts vers des fins communes.

3. Les principes.

- Égalité souveraine de tous les États membres.
- Remplir de bonne foi ses obligations vis-à-vis de l'ONU.
- Règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques.
- S'abstenir de recourir dans les relations internationales à la menace ou à la force.
- La non- ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres.

Activité d'application N°1

Ecris devant chaque affirmation « vrai » si l'affirmation est juste et « faux » si elle est fausse.

- 1- L'ONU est une initiative française
- 2- La Déclaration des Nations Unies a été adoptée le 1^{er} Janvier 1942
- 3- L'ONU a été créée le 26 Juin 1945
- 4- Le principal objectif de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationale
- 5- L'égalité souveraine de tous les Etats membres est un objectif de l'ONU
- 6- La non- ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres est un principe de l'ONU.....

II.LE FONCTIONNEMENT DES PRINCIPAUX ORGANES DE L'ONU

1. Les organes principaux.

a.L'assemblée générale

C'est l'organe de délibération de l'ONU. Elle regroupe les pays membres qui sont aujourd'hui au nombre de 193 (Sud-Soudan, 193^eÉtat membre devenu indépendant le

09 juillet 2011). L'AG se réunit une fois par an en session ordinaire. Elle peut se réunir en session extraordinaire à la demande du conseil de sécurité ou du secrétariat ou des membres. Chaque État membre dispose d'une voix pendant les délibérations. Les décisions prises n'ont aucun caractère contraignant. Elle vote le budget, élit le secrétaire général, les membres et dirigeants des autres organes et institutions spécialisées. L'AG se prononce sur l'adhésion de nouveaux membres

b. Le conseil de sécurité

C'est l'organe exécutif des Nations Unies. Il se compose de cinq(5) membres permanents (États-Unis, France, Grande Bretagne, Russie, Chine) qui, disposent d'un droit de veto et de dix(10) membres non permanents élus pour deux(02) ans. Il peut se réunir à tout moment. Les décisions sont prises à la majorité simple en l'absence du droit de veto. Le conseil de sécurité intervient pour les questions de maintien de la paix et de la sécurité internationale. Lorsque la paix est menacée, la réaction du conseil de sécurité est graduelle ; d'abord des résolutions pour un règlement pacifique du conflit. En cas d'échec des sanctions économiques ou militaires (embargo) sont prises. Et le dernier recours est l'intervention armée (les casques bleus).

c. Le secrétariat général

Le secrétariat général est l'organe administratif de l'ONU. Il est dirigé par un secrétaire général élu par l'Assemblée générale sur recommandation du conseil de sécurité. Son mandat dure cinq ans renouvelable. Le secrétaire général assure l'administration générale de l'ONU, convoque les A.G et attire son attention et celui du conseil de sécurité sur toutes les situations qui nécessitent l'intervention de l'ONU.

Les différents secrétaires généraux de l'O.N.U :

Nom et prénoms	Pays	Mandat
<i>Trygve Lie</i>	Norvège	1946-1952
<i>Dag Hammarskjöld</i>	Suède	1953-1961
<i>Sithu U Than</i>	Birmanie	1961-1971
<i>Kurt Waldheim</i>	Autriche	1972-1981
<i>Javier Perez De Cuellar</i>	Pérou	1982-1991
<i>Boutros Boutros Ghali</i>	Egypte	1992-1996

<i>Kofi Annan</i>	Ghana	1997-2006
<i>Ban Ki Moon</i>	Corée du Sud	Janvier 2007- déc. 2016
<i>Antonio GUTERRES</i>	Portugal	Depuis Jan. 2017

d. Le conseil économique et social

C'est l'organe de coordination de toutes les activités ayant trait à la démocratie sociale et aux questions économiques. Il est composé de cinquante-quatre(54) États élus par l'A.G pour trois(3) ans et renouvelé par tiers tous les ans. Il est divisé en plusieurs commissions (droits de l'homme, lutte contre la drogue, établissement de statistiques, ...).

e. La Cour Internationale de justice

C'est l'organe judiciaire de l'ONU. Elle se compose de quinze(15) juges élus par l'A.G pour un mandat de neuf(9) ans et renouvelée par tiers tous les trois ans. Elle règle les questions d'ordre juridique entre les Etats. Son siège est à La Haye (Pays-Bas).

f. Le conseil de tutelle

Il est composé de six(15) membres élus par l'A.G. Son rôle est de contrôler l'administration de territoires placés sous mandat des Nations Unies : anciens territoires sous mandat de la SDN, le Timor-Oriental (ex-province Indonésienne en 2002) ; le Kosovo (ex-province serbe en 1999).

2- Les organismes spécialisés

-les organes à caractère social, culturel et humanitaire : UNESCO (Paris, 1946) Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture, FAO (Rome, 1945) Food and Agricultural Organisation, OMS (Genève, 1948) Organisation Mondiale de la Santé, OIT (Genève, 1946) Organisation Internationale du Travail, HCR (Genève, 1950) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, HCDH (Genève, 1993) Haut- Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme,etc.

-les organes à caractère technique : AIEA (Vienne, 1957) Agence internationale de l'Energie Atomique, OACI (Montréal, 1947) Organisation de l'Aviation Civile Internationale, UPU (Berne, 1874) Union Postale Universelle

-**les organes à caractère économique** : FMI (Washington, 1944) Fond Monétaire International et Banque mondiale (Washington, 1944), GATT (1947, Genève) General Agreement on Trade and Tarif devenu CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) en 1964

Activité d'application N°2

Relie chaque organe de l'ONU au rôle qui lui est assigné.

ORGANES	ROLE
Assemblée Générale	• Lutte contre la faim et la malnutrition
Conseil de Sécurité	• Vote du budget de l'ONU
Secrétariat Général	• Lutte contre les épidémies et les pandémies
OMS	• Assure l'administration de l'ONU
FAO	• Vote de résolutions et sanctions pour la paix

III - BILAN MITIGE DES ACTIONS DE L'ONU

Le bilan comprend les succès, les échecs et les limites des Nations Unies.

1. Des succès dans plusieurs domaines

- **Le maintien de la paix et de la sécurité internationale**
 - **La prévention des conflits** : le parrainage d'accords internationaux sur le désarmement et la dénucléarisation, le contrôle avec l'AIEA du nucléaire, les médiations ou actions diplomatiques du secrétaire général sur recommandations de l'Assemblée générale et selon les résolutions du conseil de sécurité, la *supervision des processus électoraux*
 - **Le règlement des conflits** : les pressions du Conseil de sécurité sur les belligérants (prises de résolutions contraignantes, menace de sanction, ...). Exemple : la Côte d'Ivoire (2002), le Liberia (2001). L'envoi des forces d'interposition ou d'intervention (les casques bleus) *la Corée (1950), L'Egypte (1956), le Congo (1961), Cuba (1962), le Koweït (1990), la Côte d'Ivoire 2003...* L'ONU obtient le prix Nobel de la paix en 1988.

- **Les actions relatives aux droits de l'homme**

- **La législation et l'application des droits de l'homme** : la déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948, les actions pour l'indépendance des Etats africains, la lutte contre les tortures, l'esclavage, l'institution d'un Tribunal Pénal International (TPI) pour le Rwanda, le Burundi et de la CPI. La CPI a jugé des responsables de violations des droits de l'homme (Slobodan Milosevic, Radovan Karadzic, Charles Taylor, Jean Pierre Bemba).
- **La promotion de la démocratie**. L'ONU apporte une assistance technique et envoie des observateurs aux États en période électorale. Exemple : Guinée (2010), Côte d'Ivoire (2010).
 - **Les actions pour le progrès économique, social et humanitaire**
- **La lutte contre la pauvreté et le sous-développement**. L'ONU intervient par le biais des institutions financières et techniques (FMI, BM, PNUD, l'ONUDI, ...).
- **Les actions de progrès social** : Assistance financière et matérielle dans l'éducation et la culture avec l'UNICEF et l'UNESCO, les actions de l'OMS dans le domaine de la santé, la lutte contre le réchauffement climatique (la conférence de Rio en 1992)
- **L'action humanitaire sous toutes ses formes** : l'intervention des organismes spécialisés en cas de guerre, de catastrophe naturelle, de famine

2. Les limites de l'ONU

- **La précarité de la paix et de la sécurité**
- Le non- respect des décisions de l'ONU** : les attaques contre l'ONU et la contestation des Résolutions (IRAK, Côte d'Ivoire, Kosovo,...)
- **Les problèmes institutionnels** : l'usage abusif du droit de veto par les membres permanents du conseil de sécurité, le retard des cotisations, l'absence de pouvoir du secrétaire général, la lenteur, la passivité de l'ONU, l'impuissance pendant la guerre froide, la toute-puissance des USA utilisant l'ONU à sa guise l'importance des charges administratives, l'ampleur et les coûts des opérations de l'ONU dans le monde, le non-respect des principes de l'ONU
- **L'échec des casques bleus** : la Somalie, la crise israélo- palestinienne

- **La persistance des conflits et le terrorisme international** : la guerre israélo-palestinienne, l'Afghanistan, l'Ouest-africain.

- **Les insuffisances en matière de droit de l'homme**

Le non-respect des droits de l'homme est fréquent à travers l'oppression des libertés (liberté d'expression), le déficit en démocratie dans de nombreux pays, etc.

- **Les insuffisances dans les domaines économique, social et humanitaire**

- **Au niveau économique** : Un écart de plus en plus grand entre pays riches et pays pauvres.
- **Au niveau social** : la pauvreté est grandissante
- **Au niveau humanitaire** : l'insuffisance des secours de l'ONU face aux catastrophes, la famine, le réchauffement climatique, la pandémie du SIDA, le débordement avec la COVID

3. Les réformes et actions souhaitables

Une réforme du Conseil de sécurité est indispensable notamment l'usage du droit de véto.

Il est indispensable de démocratiser le fonctionnement de l'ONU par le renforcement des pouvoirs de l'Assemblée générale plus représentative des membres et au secrétariat plus présent sur la scène internationale.

Il est souhaitable de mettre l'accent sur les missions de prévention des conflits, de s'ingérer dans les crises pour la protection des populations civiles et d'Initier de grands projets de développement pour les pays pauvres.

Activité d'application 3

Classe dans le tableau les succès et échecs suivants de l'ONU:

- 1- Persistance de la pauvreté dans le monde.
- 2- Diffusion du droit international humanitaire (DIH).
- 3- Octroi de subventions aux pays touchés par la pandémie du covid-19
- 4- Persistance de la faim dans le monde.
- 5- Soutien aux réfugiés dans le monde
- 6- Appui aux cantines scolaires (PAM) en Côte d'Ivoire.
- 7- Utilisation abusive du droit de véto

Succès de l'ONU	Echecs de l'ONU

CONCLUSION

Créée pour principalement préserver la paix et la sécurité mondiales au sortir de la 2^e GM, l'ONU connaît des succès certains. Cependant, des problèmes demeurent. Alors, des voix s'élèvent pour demander des réformes structurelles profondes.

✓ Situation d'évaluation

Elève en classe de terminale, tu es conscient que l'actualité permet de renforcer les acquis de la classe. Un jour, tu suis sur la chaîne d'information ivoirienne, la RTI 1, la retransmission de la célébration du 74^{ème} anniversaire de l'ONU à New-York. Interrogé sur le bilan de l'organisation internationale, un officiel tient ces propos : « L'ONU est née de la volonté des vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Après environs 75 ans d'existence, il faut avoir le courage de l'avouer, elle ne reflète plus la réalité du moment. Au-delà de cet aspect, le bilan de l'organisation est mitigé. De nombreux défis restent à relever ».

Consignes

- 1- Dis de quel problème parle l'officiel.
- 2- Explique le passage suivant : « l'ONU est née de la volonté des vainqueurs de la seconde guerre mondiale ».
- 3- Partages-tu le point de vue de l'auteur selon lequel « le bilan de l'ONU est mitigé » ? justifie ta réponse.

EXERCICES

✓ Exercices d'application

Exercice 1

Indique par une croix si l'affirmation est vraie ou fausse

N°	AFFIRMATION	VRAI	FAUX
1	La charte de l'atlantique signée le 14 août 1942 est le résultat de la première conférence dans le processus de création de l'ONU		
2	L'ONU a été créée le 26 juin 1945 et son siège est New York		
3	L'ONU a été créée le 24 octobre 1945		
4	La protection des droits de l'homme est le principal but de la création de l'ONU		
5	Participer aux actions de l'ONU en tant que membre est un principe de l'ONU		

Exercice 2

Complète le texte ci-dessous avec les mots ou groupes de mots suivants qui conviennent : les actions de bons offices- la paix et la sécurité internationale- son bilan- des opérations militaires- le droit de veto-les crises.

Créée pour garantir....., l'ONU, Organisation des Nations Unies a fait du chemin. Elle est présente sur tous les fronts. Elle initiedans les conflits à travers le monde quandont échoué. Elle est omniprésente dans le domaine humanitaire grâce aux organismes spécialisés. Cependant, en faisant une analyse profonde des actions de l'organisation mondiale, elle traîne des casseroles.est passé par là.poussent comme des champignons.est donc fortement mitigé.

✓ Situations d'Evaluation

Exercice 1

Depuis plusieurs décennies, le continent africain est le théâtre de crises à répétition que les médias nous relaient ;le génocide rwandais, les nombreuses tueries en Centrafrique, au Congo, au Liberia, la crise au Darfour, la guerre en Lybie, la crise post- électorale en Côte d'Ivoire Elève en classe de terminale, tu as pu suivre par le canal de documentaire à la télévision ivoirienne RTI 1, certaines de ces crises. Les commentaires les plus récurrents sur les causes de cette réalité font état du jeu d'intérêt des grandes puissances en Afrique. Partant de ce fait, l'ONU aurait suffisamment montré ses limites et devait disparaître.

Consignes/Questions

- 1- Dis de quel problème parle la situation.
- 2- Explique ce passage de la situation « Les commentaires les plus récurrents sur les causes de cette réalité font état du jeu d'intérêt des grandes puissances »
- 3- Es - tu d'avis avec l'opinion selon laquelle «l'ONU aurait suffisamment montré ses limites et devait disparaître. » ?

Exercice 2

Dans le cadre des préparatifs du premier devoir de niveau terminale de ton établissement, tu effectues des lectures sur le net portant sur l'ONU. Tu découvres cet extrait du discours d'Emmanuel Macron, Président de la République française tenu le 21 septembre 2020 à New York à l'occasion de la 75^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies, évènement de haut niveau pour le 75^{ème} anniversaire de la Charte des Nations Unies : « Le 26 juin 1945 à San Francisco, alors que la guerre faisait encore rage dans le Pacifique, nos prédécesseurs se sont accordés sur une triple promesse : préserver les générations futures du fléau de la guerre ; affirmer les droits de l'homme et l'égalité des nations et favoriser le progrès social dans une liberté plus grande.En 75 ans d'existence, l'organisation des Nations Unies, notre maison commune, est restée fidèle à cette promesse. »Et il ajoute plus loin « notre maison commune est en désordre, à l'image de notre monde. Ses fondations s'érodent et ses murs se lézardent, parfois sous les coups de boutoir de ceux-là même qui l'ont construite. »

Source :<https://onu.delegfrance.org/Commemoration-du-75eme-anniversaire-de-l-ONU>. Dernière modification, 29/12/2020.

Consignes/Questions

- 1- Dites de quoi il est question dans ces extraits du discours du Président français.
- 2- Explique le passage souligné dans la situation.
- 3- Partages-tu l'opinion du Président français selon laquelle l'ONU est restée fidèle à ses objectifs de paix, de protection des droits de l'homme et de progrès social ?

□ DOCUMENTATION

Document 1

L'idée de réformer l'ONU est dans l'air depuis longtemps ; elle a pris une nouvelle vigueur avec la fin de la guerre froide, la disparition de l'URSS et celle de l'ensemble du « bloc socialiste », qui constitua pendant des décennies l'un des protagonistes principaux de la vie de l'organisation internationale. La conséquence la plus remarquable en est l'abandon de « la politique des veto » pratiquée par les cinq grands qui a longtemps paralysé l'organisation. Depuis la création de l'ONU en 1945, constate M. Boutros Boutros-Ghali, l'actuel secrétaire général, une centaine de conflits majeurs ont éclaté de par le monde, qui ont provoqué plus de 20 millions de morts. L'ONU est restée impuissante devant la plupart de ces crimes en raison des vetos au nombre de 279 opposés à l'action du Conseil de sécurité. La guerre froide étant achevée, les vetos ont pris fin.

Cela a d'ailleurs permis aux États-Unis de s'emparer à la hussarde du pouvoir au sein du Conseil de sécurité et de conduire à leur guise, sous couvert de « Recommandations de l'ONU », la guerre du Golfe contre l'Irak.

Les non-alignés craignent qu'avec une prochaine entrée de l'Allemagne et du Japon, le Conseil ne devienne une simple annexe du G7, le Groupe des sept premières puissances économiques mondiales, qui exerce déjà un véritable directoire économique sur la planète. Ils souhaitent que le Conseil reflète mieux le vrai visage du monde en donnant au Sud la place qui lui revient.

N'est-il pas temps que des grandes puissances démographiques, qui sont également des puissances régionales, comme l'Inde, le Brésil, le Mexique et le Nigeria, occupent une place de membre permanent au sein du Conseil de sécurité?

Source : IGNACIO RAMONET, *Le Monde diplomatique*, octobre 1992, page 1

Document 2

Il est juste de dire que l'ONU a formellement autorisé l'approche américaine...Mais demeurent les questions fondamentales concernant la fidélité de l'Organisation à sa propre charte et aux fins de justice et de paix pour lesquels elle a été créée. Et comment se défaire de cette troublante impression que les Nations Unies ont été transformées en quasi- outil de la politique étrangère américaine compromettant de la sorte leur crédibilité? Le fait le plus important est le mandat dépourvu de limites autorisant l'usage de la force à compter du 15 janvier. La résolution 678 a été comprise à juste titre comme un feu vert donné à Washington pour mener la guerre à sa guise, (...) Un tel blanc-seing donné aux Etats- Unis est en totale contradiction avec la mission de l'ONU qui consiste à épargner à l'humanité le « fléau de la guerre » (...). La vie diplomatique a pratiquement été monopolisée par les relations entre Washington et Bagdad. (...). L'ONU a pratiquement disparu en tant qu'acteur.

Source : Richard Falk, Professeur du Centre d'Etudes Internationales de l'Université de Princeton (USA) in *le Monde Diplomatique*, février 1991.



THEME 1 : LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1945 A NOS JOURS

LEÇON 2 : L'ERE DE LA BIPOLARISATION DE 1947 A 1991

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Suivant un documentaire sur PLANETE+, vous êtes étonnés d'apprendre, au terme de l'émission, que l'une des conséquences de la deuxième Guerre mondiale est que le monde a été divisé en deux blocs antagonistes sans affrontements directs armés entre les deux grands. Ainsi, ces blocs ont connu des moments de crises et de détente qui vont marquer les relations internationales. Soucieux de comprendre cette situation politique, vous en parlez à vos camarades de classe et ensemble, vous décidez de mener des recherches afin de connaître les blocs antagonistes, caractériser les différentes crises de la guerre froide, et les facteurs de la coexistence pacifique, d'analyser le processus de l'effondrement du bloc de l'Est et la fin de la guerre froide.

2- CONTENUS

Introduction

L'après-guerre consacre le partage du monde entre les Etats-Unis et l'URSS seuls possesseurs de l'arme atomique. Unis contre l'Axe, les Alliés vont faire œuvre commune jusqu'à la fin de la seconde Guerre mondiale. Mais, très vite, de nombreuses divergences apparaissent entre eux et se concrétisent en 1947 par la rupture entre l'URSS et les Occidentaux. Les deux grands deviennent des adversaires et constituent deux blocs hostiles usant de tous les moyens pour se combattre. Cela a pour corollaires des tensions accrues entre eux et dans les relations internationales, ponctuées par des périodes d'accalmie, jusqu'en 1991 année pendant laquelle l'URSS implose.

Quelles sont les raisons qui ont conduit à la rupture puis à la formation du monde bipolaire ? Comment les rapports entre les deux blocs ont-ils évolué jusqu'à la disparition du bloc de l'Est puis à l'implosion de l'URSS en 1991?

I. LA FORMATION DE DEUX BLOCS ANTAGONISTES

La rupture de la grande alliance contre l'Allemagne donne naissance à deux blocs qui vont se structurer progressivement.

1. La rupture de 1947

Plusieurs causes entremêlées sont à l'origine de cette rupture.

a. La question polonaise et allemande

Les frontières de la Pologne et son régime posent problème. Le glissement de la frontière polonaise vers l'ouest (la ligne Oder-Neisse), la désigne comme cible d'une Allemagne qui voudrait reconquérir ses territoires. Aussi, l'alliance soviétique s'impose-t-elle d'autant qu'Anglais et Américains refusent de reconnaître la ligne Oder-Neisse comme nouvelle frontière. En outre, à la suite d'irrégularités pendant les élections, le pouvoir passe aux mains des prosoviétiques qui ont évincé les modérés malgré l'appui donné à ceux-ci par les Occidentaux et par l'église polonaise.

En ce qui concerne l'Allemagne, son sort divise les vainqueurs. Les Occidentaux mettent rapidement fin au démantèlement de des industries allemandes et à la dénazification redoutant une révolution sociale. Quant aux Soviétiques, ils continuent au contraire de déménager les usines de leur zone d'occupation et instaurent un début de collectivisation. Ils accusent les Occidentaux de vouloir réarmer l'Allemagne afin que celle-ci l'attaque à nouveau. Par ailleurs, les élections régionales de l'année 1946 donnent dans leur zone la majorité au bloc communiste tandis que les socio-démocrates et chrétiens l'emportent dans les zones occidentales. La coupure de l'Allemagne est déjà un fait accompli.

b. L'URSS et la formation des démocraties populaires

Le terme de démocratie populaire désigne les nouveaux pays communistes après la Deuxième Guerre mondiale en Europe puis en Asie.

En Europe orientale et balkanique, dans les pays libérés et contrôlés par l'Armée rouge, l'URSS, installe des régimes totalement à sa solde. En effet, soutenus par l'URSS, les communistes bien que minoritaires accaparent rapidement les ministères clés (ministère de la défense, de la sécurité, de l'intérieur), noyautent l'armée et l'administration, absorbent les partis socialistes et éliminent les autres partis. C'est ainsi que la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne de l'Est deviennent entre 1947 et 1949 des démocraties populaires alignées sur l'URSS. C'est donc à juste titre que Wilson Churchill dénonce dans son discours de Fulton (Etats-Unis) la naissance du « rideau de fer descendu à travers le continent ». Ces pays ne peuvent ni communiquer ni commercer avec l'Europe de l'ouest. La réaction américaine face à cette situation ne se fit pas attendre.

c. La politique du « containment »: de la doctrine Truman au plan Marshall

Harry Truman (1884-1972) président des Etats-Unis depuis 1945 veut aider les peuples « libres » dans le but d'arrêter l'expansion du communisme. Cela se concrétise par deux faits majeurs : la doctrine Truman et le plan Marshall.

- La doctrine Truman

La doctrine Truman a été énoncée le 12 mars 1947. Il s'agit par une politique de fermeté d'empêcher les Soviétiques de s'étendre au-delà de la zone déjà contrôlée par eux en 1947 en accordant une aide économique, financière et militaire à tout peuple qui résiste à des tentatives d'asservissement. Elle est appliquée à la Grèce et à la Turquie confrontée à une guerre civile entre monarchistes et communistes. Celle-ci s'est soldée par l'écrasement des communistes.

- Le plan Marshall

Le 05 juin 1947, dans un discours prononcé à l'université Harvard de Cambridge(Massachusetts) le secrétaire d'Etat George C. Marshall propose un plan d'aide économique et financière à tous les pays de d'Europe et à l'URSS conditionné par une

coopération européenne plus étroite. Son but est d'«endiguer» l'essor du communisme qu'il estime être lié aux problèmes économiques et à la pauvreté. Staline refuse le plan Marshall et oblige les pays occupés par l'Armée rouge (la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, et l'Allemagne de l'Est) à le suivre. Mais le reste de l'Europe soit 16 pays acceptent l'aide étasunienne : l'Autriche, la Belgique, le Danemark (avec les îles Féroé et le Groenland), la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie (et Saint-Marin), le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal (avec Madère et les Açores), le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse (avec le Liechtenstein) et la Turquie. L'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E) créée le 16 avril 1948, pour répartir cette aide entre les 16 pays concernés, marque la naissance de l'Europe occidentale. La doctrine de Truman et la mise en application du plan Marshall renforcent le fossé qui se creuse entre l'Est et l'Ouest et suscitent la riposte soviétique.

d. La doctrine Jdanov

Andréï Jdanov (1896-1948) est l'idéologue et le troisième secrétaire du parti communiste de l'Union soviétique (PCUS). C'est le bras droit de Staline. La doctrine Jdanov a été présentée par Andreï Jdanov aux délégués de 09 partis communistes (le PCUS, le PCF, le PCI et 06 partis communistes de l'Europe orientale) réunis du 22 au 27 septembre 1947 à Szklarska Poreba (Pologne). Selon lui, la division du monde en deux camps est un fait irréversible. Il préconise la mobilisation de tous les pays anti-impérialistes derrière l'URSS. Il invite alors tous les partis communistes frères d'Europe à s'emparer du pouvoir dans leur pays respectif.

A la fin de l'année 1947, l'Europe est définitivement coupée en deux : les deux blocs antagonistes sont constitués. Le monde devient ainsi bipolaire. La bipolarisation est la division du monde en deux blocs opposés idéologiquement, politiquement, économiquement et militairement à savoir le bloc capitaliste (occidental) et le bloc socialiste (oriental) au lendemain de la seconde guerre mondiale (1947). Les deux Grands s'attèlent à les structurer.

2. La structuration des deux blocs

La structuration des blocs va se faire par la création d'organisations politiques, militaires et économiques.

a. L'organisation du bloc occidental

- Les organisations politico-militaires

Afin de mieux structurer le bloc occidental, les Etats-Unis mettent sur pied un grand nombre d'organisation politico-militaires, sur presque tous les continents, regroupant des pays alliés et satellites dont l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

L'OTAN est la principale organisation militaire du bloc de l'ouest. Le traité de de l'Atlantique nord ou traité de Washington est signé le 04 avril 1949 pour souder militairement le bloc occidental de part et d'autre de l'Atlantique nord. Elle place l'Europe et l'Amérique du Nord sous le parapluie nucléaire des Etats-Unis. Soit 13 pays occidentaux (les Etats-Unis, le Canada, la France, le Royaume-Uni, le Luxembourg, l'Islande, Italie, la Norvège, le Portugal) auxquels se sont joints d'autres progressivement. Ce sont : la Grèce et la Turquie en 1952, l'Allemagne de l'Ouest en 1955 et l'Espagne en 1982. Il établit une alliance politico-militaire entre ses membres afin d'assurer leur sécurité collective dans le contexte de la guerre froide. En effet, l'article 5 de la charte de l'OTAN précise : « Les parties conviennent qu'une attaque

armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles [...] assistera la partie ou les parties ainsi attaquées [...] y compris [par] l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique nord ». Elle place l'Europe occidentale sous le « parapluie nucléaire » des Etats-Unis (Strategic Air Command : SAC). Elle permet l'intégration partielle des forces armées des pays signataires de la charte.

En plus de l'OTAN, les Etats-Unis ont suscité la création d'autres organisations politico-militaires dans le monde entier (OTASE, CENTO, ANZUS...) et une série de bases militaires destinées à encercler le bloc oriental.

- **Les organisations économiques**

Sous la houlette des Etats-Unis, de nombreuses organisations à caractère économiques ont été créées pour structurer le bloc occidental. L'Organisation de coopération et de développement économiques (l'OCDE) en est un exemple. L'OCDE a été créée en 1961, à Paris, en remplacement de l'OECE. L'Article 1 de la Convention de l'OCDE définit la mission de l'Organisation comme étant de : soutenir la croissance économique ; développer l'emploi ; élever le niveau de vie ; maintenir la stabilité financière ; aider les autres pays à développer leur économie ; contribuer à la croissance du commerce mondial.

L'OCDE n'a pas de pouvoir décisionnel. C'est un laboratoire d'idées : elle examine, élabore et perfectionne les politiques économiques et sociales des Etats membres. Elle est favorable au libéralisme et au libre-échange.

b. L'organisation du bloc oriental

- **Les organisations politico-militaires**

La principale organisation politico-militaire est le Pacte de Varsovie. Le pacte de Varsovie a été conclu le 14 mai 1955, à Varsovie (Pologne). Le pacte de Varsovie a été signé par l'URSS, l'Albanie (jusqu'en 1968), la Bulgarie, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie, la RDA (République démocratique allemande) et la République tchécoslovaque. La RDA n'était pas présente lors de la signature mais rejoint le pacte de Varsovie en 1956.

C'est un traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle sur le plan militaire (alliance militaire défensive). Le pacte est initialement signé pour vingt ans (20) et engage les signataires à se soutenir mutuellement en cas d'agression. Les signataires ont également l'interdiction de souscrire à des accords contraires au traité ou d'adhérer à d'autres coalitions. Ce pacte remplace les alliances bilatérales.

Il répond aux accords de Paris qui ont permis l'adhésion de la RFA à l'OTAN. Le commandement du Pacte de Varsovie est confié à l'URSS. Il place ses membres sur un pied d'égalité mais contribue à pérenniser la présence des troupes soviétiques en Europe de l'Est.

Le 25 février 1991, l'alliance militaire issue du pacte de Varsovie est officiellement dissoute avant son démantèlement politique le 1er juillet de la même année.

- **L'organisation économique : le Conseil d'Aide Economique Mutuelle (C.A.E.M.)**

Le Conseil d'Aide Economique Mutuelle (C.A.E.M.) plus connu sous sa désignation anglaise de COMECON a été créé le 25 Janvier 1949, à la suite d'une conférence économique tenue à Moscou entre des représentants de l'U.R.S.S., de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Roumanie. Il prévoit :

- . l'octroi de crédits de l'URSS aux pays membres ;
- .une coopération selon le principe de la division socialiste du travail (la spécialisation des industries nationales des pays communistes) ;
- .la coordination des plans et du commerce extérieur ;
- .la réalisation d'infrastructures intéressant plusieurs pays.

La création du C.A.E.M, qui peut être vue comme une réaction au plan Marshall qui aida à la reconstruction de l'Europe occidentale et à la formation du « monde libre », provoqua une dépendance économique accrue des pays satellites d'Europe de l'Est envers l'Union soviétique, entre autre par l'obligation de l'usage du « rouble transférable » dans les transactions inter-États, renforçant ainsi l'hégémonie de l'Union soviétique. Même si le C.A.E.M a contribué au relèvement de ces pays après la guerre, il n'a pas aussi bien fonctionné comme ils l'espéraient.

Conclusion partielle : La structuration des blocs étant plus ou moins achevée, ils se font face à face. Ils refusent cependant le conflit direct armé qui les pousserait à utiliser l'arme atomique. C'est pourquoi leur affrontement est qualifié de guerre froide.

ACTIVITÉ D'APPLICATION 1:

Fais correspondre par un trait plein chaque doctrine au bloc et au leader auquel elle appartient :

DOCTRINES		BLOCS			LEADERS	
Doctrine Truman	•	•	Est	•	•	USA
Doctrine Jdanov	•	•	Ouest	•	•	URSS

II. DES MANIFESTATIONS DE LA GUERRE FROIDE A LA COEXISTENCE PACIFIQUE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis et l'URSS dominent le monde qui est devenu bipolaire. Les Deux Grands se livrent à une dangereuse partie de bras de fer. Cette « guerre sans guerre » est appelée guerre froide. Il s'agit de lutter contre l' « ennemi » dans tous les domaines (idéologique, politique, économique, militaire, scientifique, culturel et sportif) et par tous les moyens sans que cette confrontation débouche sur un conflit armé direct entre les deux superpuissances. Cet affrontement est passé par plusieurs étapes jalonnées de crises (la première crise de Berlin, la deuxième crise de Berlin, la crise de Cuba et la deuxième guerre du Vietnam) et de dégels.

1. Les manifestations de la guerre froide

L'Allemagne vaincue est divisée ainsi que la capitale Berlin en quatre zones occupées par les USA, la Grande-Bretagne, la France à l'Ouest et la partie Est par l'URSS. Elle est le premier terrain de la guerre froide.

a. La première crise de Berlin (juin 1948- mai 1949)

- La Conférence de Londres, une cause majeure de la crise

Les trois Occidentaux (la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) se réunissent à Londres en février 1948 et décident de :

- .convoquer une assemblée constituante pour le 1^{er} septembre 1948 ;
 - .créer une autorité internationale sans l'URSS pour contrôler la Ruhr ;
 - .fusionner leurs zones et de la doter d'une nouvelle monnaie commune (Deutschemark) pour juguler l'inflation provoquer par l'émission massive de marks par les Soviétiques.
- Pour Staline, ces résolutions constituent non seulement une provocation mais surtout des violations des accords de Yalta et Potsdam. Les Soviétiques ripostent à la Conférence de Londres par le blocus de Berlin.

- Le blocus de Berlin (du 25 juin au 12 mai 1949)

Le 23 juin 1948, Staline fait couper toutes les communications routières et ferroviaires reliant les 3 secteurs occidentaux de Berlin Ouest et leur zone d'occupation et interrompt l'approvisionnement en électricité des zones occidentales de Berlin : c'est le blocus de Berlin. En prenant cette décision d'asphyxier Berlin, il caresse le secret espoir de faire tomber Berlin Ouest dans sa propre zone. Les Etats-Unis évitent le conflit ouvert. Ils décident de relever ce défi en ravitaillant la ville (Berlin Ouest) grâce à un gigantesque « pont aérien » d'une grande efficacité : 2 323 000 tonnes de vivres et non vivres seront transportés par une centaine d'avions en 275 000 vols pendant 318 jours.

Truman menace même de faire usage, si cela est nécessaire, de la force pour maintenir libres les couloirs aériens. Le 12 mai 1949, Staline prend acte de son échec et lève le blocus. Cette crise de Berlin accélère la division de l'Allemagne.

- Les conséquences de la crise

La crise accélère la division de l'Allemagne :

.le 23 mai 1949, naît la République fédérale Allemande (RFA), regroupant les 3 anciennes zones d'occupation occidentales, avec Konrad Adenauer (1876-1967) comme premier chancelier. Sa capitale est Bonn. La RFA est toujours occupée mais autonome ;

.le 07 octobre 1949, les Soviétiques créent à leur tour la République démocratique allemande (RDA), avec Otto Grotewohl comme président du conseil des ministres, qui continue d'être occupée. Sa capitale est Pankow (Berlin Est). Sa monnaie est l'Ost mark ;

.cette crise installe définitivement la rupture entre les alliés d'hier et accentue la rivalité Est/Ouest.

- **Les leçons de la première crise de Berlin**

Cette crise a démontré la puissance logistique des Etats-Unis et a renforcé les liens entre les Allemands de l'Ouest et les Occidentaux.

b. La deuxième crise de Berlin

- **Les causes de la crise**

Cette deuxième crise prend ses racines dans le statut de Berlin Ouest et dans l'émigration des Allemands de la RDA vers la RFA.

→**La forte émigration des Allemands de l'Est**

Les 3 zones occidentales au sein de la RDA constituent une enclave qui démontrait le contraste entre le haut niveau de vie qu'on atteint dans les pays d'économie libérale et la relative misère des pays communistes. Cette comparaison incitait de nombreux Est Allemands à venir se réfugier à Berlin Ouest puis en RFA. De 1952 à 1961 inclus 2 245 000 réfugiés hommes et femmes en âge de travailler quittent la RDA. Cette saignée démographique privait l'industrie Est allemande de main-d'œuvre. Cette situation irritait au plus haut point le principal leader Est allemand Walter Ulbricht. Il déclare le 27 octobre 1958, qu'étant donné que les accords de Potsdam ont été violés par les Occidentaux en réarmant la RFA, leur présence à Berlin Ouest était désormais inacceptable.

→**La volonté de changer le statut de Berlin Ouest**

Le 10 novembre 1958, à Moscou Khrouchtchev prend position pour la thèse Est allemande et déclare qu'il est temps de mettre fin au système d'occupation de Berlin : « l'Union soviétique transfèrera à la souveraineté de la RDA, les fonctions qu'exerçait encore à Berlin les organes soviétiques. » Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France doivent traiter directement avec la RDA qu'ils ne reconnaissent pas. S'ils refusent de négocier et usent de la force, l'URSS considérerait que c'est une attaque contre elle et l'ensemble des pays membres du Pacte de Varsovie.

- **Les manifestations de la crise**

→**La période de l'ultimatum**

Le 27 novembre 1959, Khrouchtchev précise ses intentions en proposant la transformation de Berlin Ouest en une « unité politique indépendante ». Cette ville indépendante démilitarisée, neutralisée, serait placée sous le contrôle de l'ONU. Il ajoute que si dans 6 mois on n'avait pas abouti à la création de la ville de Berlin, l'URSS signerait une paix séparée avec la RDA. Il considérerait Berlin Ouest comme « la tumeur cancérigène » et qu'il fallait procéder à une « opération chirurgicale ».

→**La période des négociations**

Malgré l'opposition de la France et de la RFA partisan de la fermeté vis-à-vis de l'URSS sur la question, des négociations sont entamées entre les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'URSS. Il n'y a aucun progrès dans le fond mais Khrouchtchev accepte une invitation du gouvernement américain pour se rendre aux Etats-Unis. Lors de son voyage aux Etats-Unis, Khrouchtchev rencontre Eisenhower à Camp David. Le principe d'une conférence à Paris pour régler le problème est accepté.

→**L'échec de la conférence de Paris et le mur de Berlin**

La conférence est prévue pour le 16 mai 1960. Un incident intervenu le 1^{er} mai 1960, vient remettre sa tenue en cause. En effet les services de renseignements américains envoient de temps en temps des avions espions U2 dans l'espace aérien soviétique. L'un de ces avions a été abattu et le pilote est retenu prisonnier. Khrouchtchev arrive à Paris mais exige des excuses publiques du gouvernement américain avant la tenue de la conférence. Malgré l'insistance des uns et des autres le dirigeant soviétique campe sur sa position et les quatre grands se séparent sans un accord. Après cet échec, la situation est à nouveau tendue car Khrouchtchev parle de temps à autre de l'éventualité de signer un traité séparé avec la RDA. Une solution est trouvée probablement sous la pression du leader allemand Walter Ulbricht : Khrouchtchev décide avec les dirigeants de la République démocratique allemande (RDA) de la construction d'un mur en plein Berlin dans la nuit du 12 au 13 août 1961, séparant physiquement la ville en Berlin-Est et Berlin-Ouest pendant plus de vingt-huit ans. « Mur de la honte » pour les Allemands de l'Ouest et officiellement appelé par le gouvernement Est-allemand « mur de protection antifasciste », l'objectif du mur est de mettre fin à l'exode croissant des habitants de la RDA vers RFA. Pour autant, Khrouchtchev continue d'exiger la conclusion d'un accord définitif relatif au statut de l'Allemagne et de Berlin. Il souffle le chaud et le froid, alternant propositions de paix et chantage nucléaire. Mais on peut considérer que la crise prend fin en août 1961.

- **Les conséquences de la crise**

Le mur de Berlin est le symbole le plus marquant d'une Europe divisée par le rideau de fer évoqué par Churchill. Elle montre l'incapacité des deux grands à régler le problème Allemand. Si les Occidentaux n'ont cédé en rien aux exigences des communistes, cette crise marque cependant la reconnaissance définitive de l'Union Soviétique comme grande puissance, disposant de l'arme nucléaire, capable de discuter d'égal à égal avec les États-Unis. Finalement, le statu quo enraine la RFA au sein du bloc occidental et la RDA au sein du bloc de l'Est.

Les rivalités s'accroissent et la guerre froide s'exporte dans d'autres continents.

c. La crise des fusées à Cuba en 1962

L'île de Cuba, ancienne colonie espagnole, indépendante depuis 1898 avait subi au cours de son histoire les effets de l'influence politique et économique des États-Unis. Ils avaient entre 1903 et 1934 exercé un véritable protectorat sur la grande île qui est l'objet d'une des crises majeures de la période de la guerre froide.

- **Les origines de la crise**

→**La prise du pouvoir par Fidel Castro**

Après avoir renversé la dictature du colonel Fulgencio Batista, le jeune avocat Fidel Castro prend le pouvoir le 1^{er} janvier 1959. Il est immédiatement reconnu par les États-Unis.

Face à la grande misère de la majorité de la population cubaine, il entreprend des réformes économiques et politiques de grande ampleur. Il s'oppose ainsi aux intérêts du capitalisme américain. Il entreprend une réforme agraire et nationalise les entreprises (raffineries de sucres, usines de tabac, plantations,). La multinationale United Fruit Company (Plantation de banane) est touchée. Les Américains réagissent par une série de mesures :

- . La rupture des relations diplomatiques avec Cuba ;

- . L'embargo sur le commerce en direction de l'île
- . Le refus d'acheter le sucre cubain (principale ressource de l'île) ;
- . L'arrêt de toute aide financière.

→Le rapprochement de Fidel Castro de l'URSS et l'affaire de la baie des Cochons

Face à cet embargo économique, Fidel Castro se tourne vers l'URSS qui signe le 13 février 1960 un important accord commercial avec Cuba, prévoyant l'achat de 5 millions de tonnes de sucre cubain sur 5 ans (dont la moitié de la production de 1960) et l'octroi d'un crédit de 100 millions de dollars. L'évolution collectiviste de la politique de Fidel Castro et son rapprochement poussent John Fitzgerald KENNEDY (1917-1963), le président des Etats-Unis à intervenir. Le 17 avril 1961, le débarquement de 1500 exilés Cubains anti-castristes, soutenus par les Etats-Unis via la CIA (Central Intelligence Agency) dans la baie des Cochons est un fiasco total. Cela a pour principal conséquence de consolider les liens entre Cuba et l'URSS. Le gouvernement soviétique fait la promesse d'aider le régime de Fidel Castro. Ce dernier annonce le 2 décembre 1961, dans un discours qu'il se rallie définitivement au marxisme-léninisme.

→L'installation de missiles balistiques à Cuba

Face aux menaces qui pèsent sur son régime, Castro obtient de Khrouchtchev l'installation de fusées offensives à moyenne portée pouvant atteindre Washington, le canal de Panama, le Cap Canaveral (Floride), Mexico ou toute ville située dans le sud-Est des Etats-Unis.

- Les manifestations de la crise

→La réaction américaine

Le 22 octobre 1962, après avoir fourni les preuves de l'installation de missiles offensives sur l'île de Cuba (photographies aériennes prises par les avions espions U2), le président des Etats-Unis décide :

- . Un embargo rigoureux sur tout équipement militaire offensif acheminé vers Cuba : c'est le blocus américain de Cuba ;
- . L'étroite surveillance de Cuba et de l'édification de son potentiel militaire ;
- . il considère tout lancement de missile nucléaire depuis Cuba contre les Etats-Unis ou tout pays de la sphère américaine comme une attaque de l'URSS. Cet ultimatum fait craindre une guerre nucléaire.

→La décision de Khrouchtchev

Un échange de correspondance directe s'engage aussitôt entre Kennedy et Khrouchtchev. Les cargos soviétiques, chargés de missiles nucléaires à destination de Cuba, reçoivent l'ordre de faire demi-tour dans l'Atlantique. Aucun contact n'a eu lieu entre eux et la flotte américaine. Le 26 octobre, Khrouchtchev propose un règlement de ce conflit aux conditions suivantes :

- . L'URSS retirerait ses missiles sous le contrôle d'observateurs de l'ONU et s'engagerait à ne pas les réintroduire en territoire cubain ;
- . En échange, les Etats-Unis prendraient l'engagement à ne pas chercher à envahir Cuba et de retirer les fusées américaines installées en Turquie et en Allemagne.

→Le règlement du conflit

Kennedy approuve d'emblée le règlement de la crise sur la base des propositions de l'URSS et promet de ne pas renverser le régime de F. Castro et de retirer les missiles « Jupiter » installés en Turquie en Allemagne. Dès lors la paix était sauvée. Le 28 octobre, Khrouchtchev déclare que, vu l'engagement américain de ne pas envahir Cuba les motifs qui les ont poussés à accorder leur aide militaire disparaissent. Khrouchtchev ordonne le démantèlement des 42 rampes de lancement de fusées déjà construites à Cuba. Dans cette crise, le secrétaire général U' Thant a joué un rôle efficace en tant que médiateur.

- Les conséquences de la crise

La crise de Cuba a eu des conséquences sur les rapports américano-soviétiques mais aussi entre l'URSS et ses alliés :

→La baisse du prestige international de l'URSS

L'URSS a pu maintenir le régime de Fidel Castro qui gagne en notoriété mais son prestige international est atteint. Cuba déçu de la reculade de l'URSS tentera un rapprochement avec la Chine. L'URSS humiliée se lance dans un vaste programme d'armement sur mer.

→La validité de la nouvelle stratégie nucléaire américaine de la « dissuasion graduée »

Les Etats-Unis qui ont usé de leur puissance militaire pour imposer la paix voient leur prestige augmenter. Ils ont démontré à cette occasion l'efficacité de leur nouvelle stratégie nucléaire élaborée en 1961 par Robert Mc Namara : la « dissuasion graduée » au lieu des « représailles massives. »

→La nécessité d'un dialogue entre les Deux Grands et la signature d'accords militaires

Les Deux Grands prennent conscience de la nécessité d'un dialogue entre eux. C'est dans cette optique qu'est installé le « téléphone rouge » (c'est en fait un télétype) entre le Kremlin et la Maison blanche le 23 juin 1963.

La crise des missiles de Cuba permet la signature des accords de Moscou sur l'armistice nucléaire et l'arrêt des essais nucléaires dans l'air.

Conclusion partielle : La guerre froide a engendré plusieurs crises dont certaines ont fait craindre une troisième guerre mondiale. Le paroxysme de la guerre froide a été atteint lors de la crise de Cuba où les Deux Grands étaient directement aux prises et qui a vu l'humiliation de l'URSS.

ACTIVITÉ D'APPLICATION 2:

Classe les mots ou expressions suivants dans le tableau ci-dessous : **Le rapprochement de Fidel Castro de l'URSS - l'affaire de la baie des Cochons- La baisse du prestige international de l'URSS- et la signature d'accords militaires- le « téléphone rouge » entre le Kremlin et la Maison blanche.**

causes	conséquences

2. La coexistence pacifique

La notion de « coexistence pacifique » (chacun des camps accepte l'existence de l'autre). La notion de coexistence pacifique a été élaborée au XXe congrès du parti communiste d'Union soviétique (PCUS) en février 1956. Elle intègre la détente qui est une période d'apaisement des relations internationales s'étendant de du début des années 1960 à la fin des années 1970.

Au cours de cette période de coexistence pacifique, les deux superpuissances ont cherché à diminuer les risques de conflits et ont privilégié des solutions négociées aux crises tout en poursuivant la lutte à l'échelle planétaire à travers les conflits localisés.

a. Les facteurs de la coexistence pacifique

De plusieurs facteurs sont à l'origine de la coexistence pacifique.

- L'arrivée de nouveaux hommes à la tête des deux Etats

La mort de Staline le 05 mars 1955, permet un incontestable assouplissement des positions soviétiques sous l'impulsion de Nikita Khrouchtchev. Au début de la coexistence pacifique Khrouchtchev et John F. Kennedy ont montré leur dynamisme. Plus tard, le même pragmatisme a animé leurs successeurs Léonid Brejnev / Richard Nixon et James Earl Carter, Jr dit Jimmy Carter, Mikhaïl Gorbatchev / Ronald Reagan. Ils ont chacun, à leur manière, continué cette politique de coexistence pacifique.

- La crise des fusées de Cuba et l'équilibre de la terreur

Pendant la crise des fusées de Cuba, l'affrontement a été direct ; les Deux Grands sont conscients d'avoir frôlé le pire et espèrent ne plus aller aussi loin dans leur confrontation. Khrouchtchev dont l'aventurisme est critiqué à Moscou est destitué en 1964.

Le rapprochement des Deux Grands est favorisé surtout par l'équilibre de la terreur c'est-à-dire la course aux armements que se livrent les Deux Grands. Jusqu'au milieu des années 1950, les Etats-Unis bénéficient d'une incontestable supériorité dans ce domaine. La stratégie américaine est alors fondée sur la menace de « représailles massives » nucléaires en cas d'agression soviétique. Mais, le lancement du 1^{er} missile intercontinental soviétique en août 1957 puis du 1^{er} sputnik en octobre 1957 démontrent que l'URSS a pris un avantage

technologique sur les Etats-Unis. Les données stratégiques s'en trouvent donc bouleversés et les Deux Grands sont parvenus à un équilibre nucléaire

- **Les fissures au sein des blocs**

→**Le leadership étasunien contesté**

Dans le camp occidental c'est la volonté française d'« indépendance nationale » qui ébranle la cohésion de l'alliance Atlantique. Cette volonté d'indépendance de la France bouleverse en grande partie les habitudes héritées de la guerre froide. Elle se manifeste par le refus que le général De Gaulle oppose à la demande d'adhésion du Royaume –Uni au marché commun (CEE) car il le considère comme le « cheval de Troie » des Américains. Sur le plan diplomatique, le général De Gaulle veut faire recouvrer à la France sa « vocation mondiale ». Il condamne à Phnom-Penh (Cambodge), en septembre 1966, l'intervention américaine au Vietnam. Il reconnaît la Chine populaire en 1964 et le rapprochement franco-soviétique s'illustre par un voyage en URSS en été 1966.

Au niveau militaire, la France quitte l'OTAN et développe une « force de frappe » autonome.

→**Les lézardes du bloc communiste**

L'hégémonie de l'URSS à l'intérieur du camp socialiste est contestée dans les années 1960 :

. **Le schisme sino-soviétique**

Ouvert après la mort de Staline le fossé entre les Soviétiques et les Chinois devient public au lendemain de la crise de Cuba. Pékin taxant les dirigeants soviétiques de déviationnistes et d'avoir capitulé devant l'impérialisme américain. Ce schisme se répercute au niveau international. La Chine se pose en rival de l'URSS vis-à-vis des pays du Tiers-monde. Elle obtient dès 1964 sa propre arme atomique. Elle est soutenue par la petite Albanie qui quitte le pacte de Varsovie en 1968.

. **La contestation du modèle soviétique en Europe**

La révolte hongroise de 1956 caractérisée par un soulèvement populaire spontané contre le régime communiste hongrois et ses politiques imposées par l'URSS. Ce soulèvement fut écrasé par l'intervention des troupes soviétiques à Budapest en novembre 1956.

En **Roumanie** dès 1961, Nicolai Ceausescu refuse la spécialisation économique que l'URSS veut lui imposer au sein du COMECON.

La **crise tchécoslovaque** émane du fait qu'à partir de de janvier 1958, le premier secrétaire du parti communiste Alexandre Dubcek tente d'instaurer en Tchécoslovaquie un régime différent du modèle soviétique ; c'est le « socialisme à visage humain » qui instaure les libertés individuelles et qui s'ouvre au commerce occidental : c'est le printemps de Prague. Mais, l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en août 1968, arrête cette expérience.

- **La coexistence pacifique est économiquement possible**

→**Pour les Etats-Unis**

La compétition économique doit remplacer l'affrontement politique et militaire. Les dirigeants étasuniens espèrent que l'ouverture de l'URSS aux échanges commerciaux favorisera son évolution vers la démocratisation politique. En effet, la croissance économique est telle que les Américains ne doutent point, un seul instant, que la supériorité de leur modèle économique s'imposera au monde. En outre, ils souhaitent réserver beaucoup plus de ressources au bien-être de la population. Ils sont aussi attirés par les marchés de l'Europe de, l'Est.

→Pour l'URSS

La préoccupation des dirigeants soviétiques concernent la mise en valeur des immenses richesses de leur pays qui permettra d'élever le niveau des populations. Pour cela, ils ont besoin de la technologie occidentale et celle des Américains en particulier. Il s'agit de mettre à profit la détente pour bénéficier des stocks de blé américain.

b. Les manifestations de la coexistence pacifique

- La politique du désarmement

Le désarmement dans les rapports Est-Ouest est plus une nouvelle logique quant à la méthode et non dans le fond. En effet, le monde après la Seconde Guerre mondiale, et surtout la crise de Cuba, a plus que senti la nécessité de la paix. C'est d'ailleurs dans ce but que l'ONU a été créée. Mais l'équilibre du monde a reposé sur l'équilibre de la terreur. Lui-même reposant sur la course aux armements. Les deux blocs réalisent qu'il faut changer de méthode. Au lieu du surarmement, il faut emprunter la voie contraire de la limitation des armes et mieux du désarmement.

→Les causes de la politique du désarmement

. Les raisons économiques

La course aux armements est budgétivore. Elle est financièrement épuisante et ruineuse pour les deux supers grands. Au début des années 1980, elle coûtait un million de dollar toutes les secondes. Ces dépenses militaires, qui atteignent des proportions faramineuses, sont faites au détriment du niveau de vie des populations.

. Les raisons d'ordre militaire et sécuritaire

La course aux armements pour aboutir à un équilibre de la terreur a atteint un niveau tel que la vie de l'humanité toute entière est menacée. En effet, chacun des Deux Grands possède un arsenal nucléaire capable d'anéantir plusieurs fois toute la planète terre. Cette situation est très inquiétante pour la survie de l'humanité.

. Les leçons de la crise des fusées de Cuba

La crise de Cuba a montré que sans un minimum d'accord sur l'armement nucléaire des Deux Grands, le monde peut facilement basculer dans une guerre nucléaire irréparable.

→Les négociations des accords sur le désarmement et leurs résultats

. Le traité de Moscou (août 1963)

Ce traité signé par les deux grands et la Grande-Bretagne est le premier accord militaire important entre les deux grands. Il interdit les essais nucléaires dans l'atmosphère et dans les fonds marins. La France et la Chine soucieuses de ne pas stériliser leurs recherches refusent d'y adhérer.

. Le traité de non-prolifération nucléaire (juillet 1968)

En juillet 1968, 115 nations apposent leurs signatures sur le traité de non-prolifération nucléaire qui établit une discrimination entre les « Etats dotés de l'arme nucléaire » et les « Etats non dotés d'arme nucléaire ». Ces derniers s'engagent à ne pas chercher à fabriquer et acquérir la bombe atomique. Ce traité tend à maîtriser le risque de la guerre nucléaire par la limitation des détenteurs de ce type d'armement et de dénucléariser le tiers-monde où se déroule la grande majorité des conflits depuis 1945.

Ce traité établit l'indiscutable domination des Deux Grands. Certains pays comme la France et la Chine refusent de signer ce traité qui se trouve ainsi limité.

.Les accords SALT (1969-1983)

****Les accords SALT1 (1972)***

Les négociations s'ouvrent à Helsinki (Finlande), le 17 novembre 1969. Elles aboutissent à la signature des accords SALT1 (Strategic Arms Limitation Talks : Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques) entre Richard Nixon et Leonid Brejnev. Ces accords limitent le nombre d'ICBM (Intercontinental Ballistic Missile : missile balistique nucléaire intercontinental, d'une portée de plus de 5500 Km), d'ABM (AntiBallistic Missile : fusée destinée à abattre des engins nucléaires adverses) et de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE).

****Les accords SALT2 (1979)***

Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour aboutir à la signature des accords SALT2 le 18 juin 1979 à Vienne (Autriche) entre Brejnev et Jimmy Carter. Ces accords permettent de nouvelles limitations telles que la limitation des missiles à longue portée que sont les ICBM et les SNLE (Sous-marins Nucléaires Lance-Engins, armes absolues qui restent pour le moment utilisables après représailles massives de l'adversaire). Chaque partie s'engage à signaler ses essais de missiles nucléaires et les chiffres de son arsenal.

Le sénat américain refuse de ratifier les accords SALT2 après l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques. Un nouveau climat de guerre froide apparaît.

. La bataille des euromissiles

Pour riposter contre l'installation des missiles SS20 soviétiques braqués sur l'Europe occidentale, l'OTAN prend en décembre 1979, la double décision de négocier avec l'URSS et en cas d'échec d'installer dans les pays membres de l'OTAN des fusées Pershing II et des missiles de croisières (Cruises missiles) capables d'atteindre le territoire soviétique. Ce qui est fait en 1983.

En novembre 1984, Ronald Reagan propose « l'option zéro » pour l'Europe (le démantèlement des SS20, des Pershing II et Cruises installés en Europe). Cette proposition est refusée par l'URSS. Les négociations sur le désarmement sont suspendues. Elles ne reprennent qu'à la veille des élections américaines de 1984.

. La reprise des négociations sur le désarmement (1986-1990)

****La proposition d'élimination totale des armes nucléaires***

Le 16 juin 1986, Mikhaïl Gorbatchev propose d'éliminer la totalité des armes nucléaires avant l'an 2000. Les Etats-Unis ne veulent pas répondre à cette proposition mais la pression internationale pousse vers le désarmement : en effet 35 pays signent les accords de Stockholm (Suède) qui instaurent le contrôle réciproque des équipements et activités militaires le 25 septembre 1986.

****Le traité de Washington (1987)***

Ce traité signé le 07 septembre 1987, entre Ronald Reagan et Gorbatchev porte pour la première fois sur la destruction de tous les missiles nucléaires de courte et moyenne portée (Type SS20, des Pershing II et Cruises installés en Europe) installés en Europe. Cet accord décisif est complété par le sommet de Moscou en mai 1988 qui prévoit une réduction de 50% de missiles à longue portée (plus de 5000 km) puis la réduction unilatérale de 500 000 hommes des forces du Pacte de Varsovie.

****Le traité CFE (Conventional Forces Equality)***

Ce traité est le fruit du sommet George Bush-Gorbatchev en 1989. Elle établit l'égalité des armements conventionnels (armements non nucléaires) entre les deux blocs le 19 novembre 1990.

****Les accords START (Strategic Arms Reduction Talks)***

Start signifie pourparlers sur la réduction des armes stratégiques. Cet accord a été signé le 31 juillet 1991 entre Bush et Gorbatchev. Ils réduisent d'un tiers les missiles stratégiques des Deux Grands.

Après la disparition de l'URSS, les 04 Etats de la CEI (Communauté des Etats Indépendants) détenant des armements nucléaires (la Russie, l'Ukraine, Le Kazakhstan et le Belarus [Biélorussie]) adhèrent en mai 1992 au traité START.

Conclusion partielle

Certes, le désarmement par ses effets a contribué au renforcement de la coexistence pacifique mais, les avantages donnés aux grandes puissances nucléaires lors des négociations sur le désarmement suscite la méfiance des autres pays et favorise ainsi la course aux armements. Avec toutes les armes que possèdent encore les Etats-Unis et la Russie héritière de l'URSS, en dépit des accords sur le désarmement, la terre n'est pas plus en sécurité de nos jours qu'à l'époque de la guerre froide.

- La détente en Asie

Les Américains cherchent à abandonner la guerre du Viêt Nam ruineuse et très contestée à l'intérieur comme à l'extérieur des Etats-Unis. C'est pourquoi, le nouveau président Richard Nixon inaugure une politique de concession réciproque (*linkage*) et de « diplomatie triangulaire » jouant sur la rivalité entre Pékin et Moscou.

Les Etats-Unis favorisent donc l'admission de la Chine au Conseil de sécurité de l'ONU en octobre 1971, à la place de Taïwan, puis Nixon se rend à Pékin en février 1972. Inquiet du rapprochement américano-chinois, l'URSS accepte la signature de des accords de Paris qui mettent fin à la guerre du Viêt Nam, le 27 janvier 1973.

- Les autres accords entre les Deux Grands

. Le téléphone rouge

Après la crise de Cuba, les Deux Grands ont décidé d'installer, entre la Maison blanche et le Kremlin, le téléphone rouge (C'est en fait un téléscripneur) afin d'éviter tout malentendu pouvant entraîner l'irréparable.

. Les accords commerciaux

Les Etats-Unis et l'URSS signent certains accords commerciaux lors de la visite du président Nixon à Moscou en 1972. Cela permet aux Etats-Unis d'assouplir leur législation jusqu'à cette date, très restrictive en ce qui concerne la vente de matériels pouvant avoir une valeur stratégique. Aussi, acceptent-ils de livrer du matériel de haute technologie à l'URSS et aux pays de l'est et à leur consentir des prêts à des conditions avantageuses. Quant à l'URSS, elle fournit du pétrole aux Etats-Unis notamment lors de la guerre du Yom Kippour qui a provoqué le 1^{er} choc pétrolier.

Après la crise de Cuba, le monde assiste à une détente dans les relations entre les Etats-Unis et l'URSS. Cependant, ce relâchement des tensions est constamment remise en cause par un certain nombre de crises dont l'une des plus graves et dramatiques est la seconde guerre du Viêt Nam.

ACTIVITÉ D'APPLICATION 3:

Classe les éléments suivants dans le tableau ci-dessous selon qu'ils soient des causes ou des manifestations :

1-installation du « téléphone rouge » le 23 juin 1963 / 2-accords sur la non-prolifération des armes nucléaires le 1^{er} juillet 1968 / 3-équilibre de la terreur/ 4-contestation de l'hégémonie des USA par la France de De Gaulle / 5-contestation du leadership de l'URSS par la Chine populaire de Mao Zédong / 6-accords de désarmement SALT 1 conclus en mai 1972 / 7-avènement du mouvement des « non-alignés » / 8-aides financières des Occidentaux aux pays communistes / 9- accords de Moscou signés le 05 août 1963 interdisant les essais nucléaires / 10- livraison de céréales, de produits industriels non stratégiques et de pétrole des USA à l'URSS /

CAUSES DU DEGEL	MANIFESTATIONS DU DEGEL

c. La détente contrariée : la deuxième guerre du Viêtnam

- Les origines du conflit

→ **Une conséquence de la première guerre du Viêtnam et des accords de Genève**

L'Indochine est composée du Laos, Cambodge, et du Viêtnam qui se comprend 3 régions (le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine). Elle est une possession coloniale française. Après la défaite du Japon en 1945, le mouvement nationaliste dirigé par Nguyen Ai Quoc alias Hô Chi Minh et les communistes proclament la république démocratique du Vietnam le 20 août 1945. Cette situation provoque une guerre entre le Viêtnam et les troupes françaises. Après 8 ans de guerre qui se solde par le désastre militaire subi par l'armée française à Cao Bang et Dien Bien Phu en 1954, des négociations sont entamées et aboutissent aux accords de Genève.

Le 21 juillet 1954, le chef du gouvernement français Pierre Mendès France signe les accords de Genève qui mettent fin à la guerre. Ces accords décident :

- . la reconnaissance de l'indépendance de l'indépendance totale du Viêtnam ;
- . la coupure provisoire du pays en deux parties de part et d'autre du 17^e parallèle, le nord sous la tutelle du Viêtminh et le sud sous celle de l'empereur Bao Daï jusqu'à une réunification devant se faire par des élections libres dans un délai de 2 ans soit en 1955 (elles n'auront jamais lieu) ;
- . le Laos et le Cambodge déjà reconnus par la France comme Etats associés en 1949, obtiennent leur pleine indépendance

→La prise du pouvoir par Ngô Dinh Diem et la dégradation de la situation sociopolitique

Les deux Vietnam ont dès leur naissance deux régimes politiques différents. Au nord Hô Chi Minh établit un régime communiste alors qu'au sud, les Américains amènent Bao Daï à nommer Ngo Dinh Diem, un catholique anti communiste 1^{er} ministre. En octobre 1955, Ngô Dinh Diem dépose l'empereur Bao Daï et se proclame président de la république.

- Déclenchement et manifestation de la deuxième guerre du Viêtnam

→La dégradation de la situation sociopolitique naissance du Front National de Libération

.La dégradation de la situation sociopolitique au Viêtnam du sud

Après sa prise du pouvoir Ngô Dinh Diem entend faire du Sud Viêtnam du sud un bastion anti-communiste. C'est pourquoi en 1956 avec le soutien des Américains, il refuse d'organiser les élections prévues par les accords de Genève. Les Etats-Unis envoient des conseillers militaires pour encadrer la jeune armée sud vietnamienne. Quant à Ngô Dinh Diem, il instaure un régime dictatorial renforcé par la corruption et le népotisme. Chrétien catholique, il est accusé par le clergé bouddhiste de favoriser le catholicisme. Le mécontentement grandit tant dans la population qu'au sein de l'armée.

.La naissance du Front National de Libération

La dictature et la misère entraîne la constitution d'un mouvement d'opposition clandestin appelé Front National de Libération (FNL) en décembre 1960 rapidement pris en main par les communistes du Viêt-Cong. Il a pour objectif de renverser le régime de Ngô Dinh Diem, d'éliminer l'influence américaine du pays et de le réunifier.

Le FNL entreprend avec l'aide du Vietminh une guérilla révolutionnaire.

→L'internationalisation et aggravation du conflit

.L'engagement massif des Américains

Malgré l'augmentation du nombre de conseillers passant de 1500 en 1961 à 17000 en 1963, le FNL gagne du terrain. Diem devenu trop impopulaire est finalement renversé et assassiné à la suite d'un coup d'Etat organisé par le général Van Thieu, à Saïgon le 1^{er} novembre 1963, avec la bénédiction de Washington. En août 1964, un incident se produit dans le Golfe du Tonkin entre un destroyer américain et une vedette nord vietnamienne. C'est le prétexte que saisissent les Etats-Unis pour s'engager massivement.

Le Congrès autorise le président Lyndon Baines Johnson à intervenir directement dans le conflit vietnamien. Johnson engage un effort militaire massif ; les effectifs américains passent de 23000 hommes en 1965 à 545 000 en 1969 et multiplient les raids aériens sur le nord Vietnam. A partir de 1965, ils interviennent dans la guerre terrestre. Quant aux communistes (200 000 combattants du FNL, 50 000 soldats Nord Vietnamiens), ils sont soutenus par les populations rurales et reçoivent l'aide financière et matérielle de l'URSS et de la Chine. L'offensive du Têt (le 31 janvier 1968) qui s'est concrétisé par l'attaque simultanée de toutes les grandes villes du Sud Vietnam a eu un impact profond sur l'opinion publique américaine. Johnson propose donc une solution négociée à l'adversaire.

.La vietnamisation et l'extension du conflit

*La politique de désengagement du président Nixon

Conformément à sa promesse de campagne électorale (Discours fait à Guam en juillet 1969) et face à l'enlisement du conflit, Richard Nixon permet les négociations qui l'amènent à « vietnamiser » la guerre. Cela se traduit par le retrait progressif des soldats américains qui passent de 543 000 combattants en avril 1969 à 325 000 en mai 1971 et à 69 000 au 1^{er} mai 1972. Les Etats-Unis n'arrêtent pour autant pas encore la guerre et au contraire intensifient les bombardements sur le nord au cours de l'année 1972

*L'extension du conflit

Au Laos à partir de 1963, le parti communiste (Pathet Lao, mené par Souphanouvong) est en lutte contre le gouvernement de tendance pro-américaine. En 1964, l'aviation américaine

commence à intervenir au Laos aussi bien pour lutter contre les communistes que pour bombarder la « piste Hô Chi Minh » qui passe par le Laos oriental par lequel le Vietnam du Nord ravitaille le Viêt-Cong. En 1970, les forces sud vietnamiennes opèrent une offensive militaire au Laos.

Le Cambodge n'échappe pas à cette turbulence. En 1966, Norodom Sihanouk, roi puis chef d'Etat du Cambodge accepte que son pays devienne une des principales voies d'approvisionnement des forces communistes au Sud Viêtnam. C'est pourquoi en mai 1970, les troupes américaines interviennent au Cambodge pour désorganiser les réseaux d'approvisionnement en armes du Viêt-Cong. Cela favorise le renversement de Norodom Sihanouk par le général Lon Nol et le déclenchement d'une guerre par les Khmers Rouges contre le nouveau régime.

Face à ces interventions américaines, le Viêtnam du Nord lance une grande offensive contre le Sud en mars 1972. Ce qui provoque la reprise des bombardements américains sur le Nord. Malgré les actions entreprises de part et d'autre, les négociations se poursuivent et aboutissent à des accords de Paris.

→ **Les accords de Paris et leurs conséquences**

. Les accords de Paris

Après 5 ans de négociation (1968-1973), les accords de Paris sont signés le 23 juin 1973. Ils permettent aux Etats-Unis de se retirer dans « l'honneur » mais ce retrait est un aveu d'échec.

***Les facteurs ayant favorisé leur signature**

Du côté américain, la guerre est difficile à gagner. En lieu et place d'une victoire, les Etats-Unis s'enlisent au Viêtnam. La guerre coûte de plus en plus chère aux Américains et l'opinion publique nationale et la communauté internationale la désapprouvent.

Quant à la Chine, elle cherche à se tourner vers l'occident pour se moderniser.

Du côté soviétique, le soutien aux communistes vietnamiens entraîne d'énormes dépenses. L'URSS compte se moderniser. Pour cela, elle a besoin de la technologie occidentale et aussi de leurs produits alimentaires pour pallier l'insuffisance de sa production agricole.

***Le contenu de ces accords**

Les accords de Paris prévoient succinctement :

- . l'évacuation de toutes les troupes américaines et le démantèlement des bases militaires dans les 60 jours après le cessez-le-feu devant intervenir le 28 janvier 1973 ;
- . la libération de 200 000 détenus civils et prisonniers de guerre des deux camps ;
- . la mise en place d'un Conseil National de Réconciliation comprenant des communistes (membres du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire mise en place par le Viêt-Cong), des représentants du gouvernement de Saïgon et des neutres préparera l'avenir du Viêtnam ;
- . des élections libres pour l'autodétermination seront organisées au Sud-Viêtnam ;
- . le retour de la paix au Laos et au Cambodge.

. Les conséquences des accords de Paris

Les accords de Paris favorisent l'extension du communisme dans toute l'Indochine. Cela se concrétise par :

- . la réunification du Viêtnam. Le cessez-le-feu a été constamment violé par les deux camps et la guerre s'est poursuivie deux ans encore y compris au Cambodge et au Laos ;

. le 30 avril 1975, les troupes Nord-Viêtnamiennes s'emparent de Saïgon. En 1976, une assemblée nationale unique adopte une nouvelle constitution et ratifie la réunification ;
. l'instauration du communisme au Cambodge et au Laos après la victoire des Khmers Rouges et du Pathet Lao respectivement.

- **Les conséquences de la deuxième guerre du Viêtnam**

Cette guerre a eu un impact profond sur le Viêtnam, les Etats-Unis et les Etats voisins.

→ **Les conséquences pour le Viêtnam**

Sur le plan militaire et politique, la guerre s'est terminée par la victoire des communistes et la réunification du pays. La République démocratique du Viêtnam qui en est issue se positionne comme une puissance régionale et cherche à étendre son hégémonie sur la sous-région.

Sur le plan humain, la guerre a été une hécatombe pour les Viêtnamiens eu égard au grand nombre de morts et de blessés (250 000 morts contre 56 000 morts du côté américain).

Sur le plan économique, le pays est ruiné (7 millions de bombes larguées sur le Viêtnam, sols et eaux minés, milieux naturels pollués par 75 millions de litres d'herbicide et défoliant,...). La relance économique est difficile et le pays s'installe dans un marasme économique qui provoque l'exode d'un grand nombre de Viêtnamiens.

→ **Les conséquences pour les Etats-Unis**

La guerre a été coûteuse (le coût direct et indirect est respectivement de 140 et 900 milliards de dollars). Les Etats-Unis ont connu la crise morale la plus grave de son histoire dont les multiples films (Rambo 1 et 2, la guerre du Viêtnam, American warrior, Apocalypse now, Good morning Viêtnam, Platoon...) en font l'écho. Le pays est divisé entre partisans et adversaires de la guerre. Les Etats-Unis ont renoncé, à l'issue de cette guerre, à toute politique d'intervention directe dans les conflits et l'URSS en a profité pour étendre son influence en Afrique (Angola, Mozambique et Ethiopie) et envahir l'Afghanistan.

→ **Les conséquences pour les Etats voisins**

Cette guerre a provoqué une instabilité et une crise politique dont les effets perdurent jusqu'à présent au Cambodge et au Laos malgré la victoire des communistes.

Conclusion partielle

Abandonné par les Etats-Unis, le Sud-Viêtnam est incapable de résister. Saïgon tombe en 1975. Le Viêtnam réunifié devient un pion du monde communiste. Ce retrait américain démontre les limites de la guerre classique et ses moyens devant la guérilla révolutionnaire. Mais le retrait américain marque surtout le déclin et le rôle dirigeant des Etats-Unis dans le monde.

III. LA DESAGREGATION DE L'URSS ET LA NAISSANCE D'UN MONDE UNIPOLAIRE

1. La désagrégation de l'URSS

a. L'échec de l'expérience Gorbatchev : « la perestroïka et la glasnost »

Les facteurs ayant favorisé l'effondrement du rideau de fer prennent leurs racines dans le XXVIIe congrès du PCUS, en février 1986. Dans le discours qu'il a prononcé, pendant ce

congrès, Gorbatchev dénonce les blocages de l'économie soviétique. Pour y faire face, il engage une réforme radicale pour sauver le pays et vivifier le communisme en vue de sortir le modèle communiste de la stagnation. Il met donc en œuvre « la perestroïka et la glasnost ».

La perestroïka est une politique de restructuration économique. Elle vise à ressusciter l'innovation et l'esprit d'entreprise :

- Gorbatchev autorise le travail individuel dès 1986 et donne une plus grande autonomie aux entreprises d'Etat en juin 1986 ;
- il propose de louer la terre aux paysans pour 50 ans ;
- il encourage la création des sociétés mixtes avec l'étranger et libéralise le commerce extérieur en novembre 1988 ;

La perestroïka s'accompagne de la glasnost ou transparence. La glasnost est destinée à lutter contre les blocages du système politique. Elle implique :

- la suppression de la censure ;
- le rétablissement de la vérité historique ;
- la démocratisation de la vie politique et une réforme des institutions.

Cette politique appliquée à l'intérieur de l'URSS aura aussi une influence sur les pays communistes de l'Europe qui connaîtront des bouleversements.

b. La nouvelle attitude de l'URSS et l'effondrement du « rideau de fer »

Gorbatchev abandonne dès 1987, la doctrine de la souveraineté limitée énoncée en 1968 par Leonid Brejnev et souhaite l'installation dans les démocraties populaires de gouvernements réformateurs favorables à ses idées. Il entend donner des gages à l'occident dont il attend une aide financière pour mettre en œuvre sa politique économique. C'est pourquoi l'Armée Rouge assiste sans sortir de ses casernes aux grands bouleversements socio-politiques dans les pays de l'Europe de l'est tels que :

- l'abandon du système économique du bloc de l'est au profit du libéralisme économique ;
- l'abolition du rôle dirigeant du parti communiste ;
- l'introduction du pluralisme politique.

Ces changements vont provoquer l'effondrement du «rideau de fer ». En effet, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Hongrie et la République démocratique allemande cessent d'être, les unes après les autres, des démocraties populaires. Le 09 novembre 1989, le mur de Berlin est démantelé et la réunification de la RDA et de la RFA est faite en octobre 1990. Ainsi, un demi-siècle après sa constitution le rideau de fer s'effondre.

L'échec des réformes économiques initiées par Gorbatchev combinées au mécontentement social dû à la pénurie de produits de première nécessité et à l'explosion des tensions nationalistes dans les pays baltes (la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie), en Azerbaïdjan et en Géorgie favorisent la fin de l'URSS.

c. La fin de l'URSS

- Les difficultés liées aux réformes et la poussée nationaliste

N'ayant pas reçu les appuis financiers attendus des occidentaux pour la mise en œuvre de la perestroïka les réformateurs sont submergés par les difficultés économiques. En effet, le déficit budgétaire couplé à la flambée des prix consécutif aux premières expériences d'économie de marché entraînent une paupérisation de la population. Cette situation provoque des mécontentements et des mouvements socioprofessionnels (grèves de grande ampleur dans les secteurs clés de l'économie).

En outre, le pouvoir central est confronté au réveil des nationalismes au Kazakhstan, en Azerbaïdjan, en Arménie, en Géorgie et dans les Etats baltes. Au demeurant, en 1990 les Etats baltes annoncent la prééminence de leurs lois sur les lois fédérales et finissent par proclamer

leur indépendance. Gorbatchev s'y oppose et envoie les troupes soviétiques à Riga et Vilnius en janvier 1991 pour rétablir l'autorité du pouvoir central.

- **Le putsch des conservateurs**

Du 18 au 23 août 1991, pendant que Gorbatchev était en vacance en Crimée, les conservateurs tentent un putsch qui se solde par un échec grâce à la grande mobilisation de la population sous la houlette de Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie. Boris Eltsine profite de l'occasion pour interdire le PCUS. Il reconnaît l'indépendance des Républiques baltes. Les Etats qui constituent l'URSS proclament leur indépendance les uns après les autres au cours de l'année 1991. Ces sont : la Géorgie (09 août), la Lituanie et l'Estonie (20 août), la Lettonie, le Turkménistan, le Tadjikistan et le Kazakhstan (21 août), la Biélorussie (25 août), la Moldavie (25 août), l'Azerbaïdjan (30 août), l'Ouzbékistan et le Kirghizstan (31 août), l'Arménie (23 septembre 1991). Boris Eltsine crée, au détriment de l'URSS, la Communauté des Etats Indépendants (CEI) regroupant 11 des anciennes Républiques soviétiques, le 21 décembre 1991. L'URSS ayant disparue, Gorbatchev démissionne le 25 août 1991.

Lancés par Gorbatchev, pour sauver le communisme soviétique, la pérestroïka et la glasnost provoquent la disparition du bloc soviétique et de l'URSS.

2. La naissance d'un monde unipolaire dominé par les Etats-Unis

Après l'éclatement et la disparition de l'URSS le monde devient unipolaire. La disparition de l'URSS consacre l'avènement d'une « hyperpuissance » : les Etats-Unis. Ces derniers se considèrent désormais comme les « gendarmes du monde » et tentent d'imposer leur paix au reste du monde. On assiste donc à de nouvelles guerres telles que les deux guerres du Golfe ou d'Irak en 1991 et en 2002, les interventions des Etats-Unis en en Somalie en 1992, en Haïti en 1994, en Afghanistan en 2001...dont les conséquences continuent d'ébranler le monde.

ACTIVITE D'APPLICATION 4

Entoure les numéros des affirmations justes

- 1- Après l'éclatement et la disparition de l'URSS le monde devient unipolaire
- 2- La guerre froide commencée en 1947 prend fin en 1991 avec l'effondrement du bloc oriental.
- 3- Le 09 novembre 1989, le mur de Berlin est démantelé et la réunification de la RDA et de la RFA est faite en octobre 1990.
- 4- La glasnost est une politique de restructuration économique.
- 5- La perestroïka ou transparence est destinée à lutter contre les blocages du système politique.

CONCLUSION GENERALE

La guerre froide commencée en 1947 prend fin en 1991 avec l'effondrement du bloc oriental. La désagrégation de l'URSS marque la fin du monde bipolaire et consacre la naissance d'un monde unipolaire dominé par les Etats-Unis. Cependant, cette domination américaine est de plus en plus contestée moins de deux décennies après la dislocation du bloc de l'Est.

SITUATION D'EVALUATION

Tu assistes à une conférence sur les conséquences de la deuxième Guerre mondiale organisée lors de la journée " porte-ouverte de la promotion Terminale " dans ton établissement.

Tu apprends à travers l'exposé du conférencier ceci : « le monde a été divisé en deux blocs antagonistes sans affrontement direct. Ils connaîtront des moments de crises et de détente qui vont marquer les relations internationales. Aussi, cette situation de ni paix ni guerre résulte des intérêts idéologiques, politiques et économiques des Deux grands issus du second conflit mondial. ». Il a conclu en affirmant : « Mikhaïl Gorbatchev a sans aucun doute contribué à changer cette situation. »

Consignes

- 1) Dégage le problème posé dans cette situation.
- 2) Explique la phrase suivante: « Aussi, cette situation de ni paix ni guerre résulte des intérêts idéologiques, politiques et économiques des deux grands ».
- 3) Que penses-tu de cette affirmation du conférencier : « Mikhaïl Gorbatchev a sans aucun doute contribué à changer cette situation. ».

EXERCICES

Activité d'application 1

Complète le texte ci-dessous avec les mots ou groupes de mots suivants en associant un chiffre à la lettre qui lui convient : A) pont aérien ; B) OTAN ; C) la coexistence pacifique ; D) la seconde Guerre mondiale ; E) Pacte de Varsovie ; F) La crise de Cuba ; G) plan Marshall ; H) première crise de Berlin

Exemple : 1= D

Au lendemain de...**1**) ..., le monde est plongé dans une période de tension appelée la guerre froide. La rupture entre les vainqueurs de la guerre est prononcée après la mise en place du...**2**) Très tôt deux blocs antagonistes s'organisent ; l'un représentant le monde occidental conduit par les Etats unis et l'autre le monde communiste avec à sa tête l'Union soviétique. Les nombreux accords signés ont permis la création de deux organisations militaires l'...**3**) du côté ouest et le ...**4**)..... du côté Est. De nombreuses crises vont naître entre les deux camps. La première de la longue série de ces crises est la ...**5**) ..., de 1948 à 1949, a vu l'instauration d'un blocus de cette ville par les Soviétiques. Il a été contourné par l'établissement d'un**6**).....par les américains.**7**) ...en 1962 va précipiter l'avènement d'une nouvelle ère dans les relations internationales :....**8**)...

Activité d'application 2

Indique par une croix si l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	Les conférences de Yalta et de Potsdam ont divisé l'Allemagne en zones d'occupation.		
2	La doctrine Truman et le plan Marshall ont permis de freiner la propagation du communisme en Europe.		
3	L'OTAN et le COMECON visent à sécuriser les pays de l'Atlantique Nord les plaçant sous le couvert des Etats Unis.		
4	La bipolarisation est la division du monde en deux blocs à savoir le bloc capitaliste et le bloc libéral.		
5	La guerre froide désigne un conflit dans lequel les deux grands s'affrontent directement.		
6	La première crise de Berlin a conduit à la création de la RFA et de l'OTAN.		
7	La crise de Cuba est à l'origine du départ du pouvoir de Khrouchtchev.		
8	L'équilibre de la terreur seul justifie la coexistence pacifique.		
9	La seconde guerre du Vietnam a montré l'échec de la coexistence pacifique		
10	Les réformes de Gorbatchev avaient pour objectif l'éclatement de l'URSS		
11	« Le vent de l'Est » est l'ensemble des conséquences des changements climatiques qui ont perturbés l'Europe de l'Est.		
12	La désagrégation de l'URSS marque la fin du monde bipolaire et consacre la naissance d'un monde multipolaire.		

Activité d'application 3

Relie les éléments de la colonne A à ceux qui leur correspondent dans la colonne B en associant un chiffre à une lettre.

COLONNE A		
1	Création de la RDA	●
2	Construction du mur de Berlin	●
3	Blocus de Berlin	●
4	Création du Kominform	●
5	Doctrine Truman	●
6	Création de la RFA	●
7	Blocus de Cuba	●

COLONNE B		
●	a	du 22 au 29 oct.1962
●	b	07 oct.1949
●	c	05 oct.1947
●	d	20 juin 1963
●	e	05 juin 1947
●	f	08 mai 1949
●	g	12 mars 1947

8	Plan Marshall	•
---	---------------	---

•	h	du 12 au 13 août 1961
---	---	-----------------------

SITUATION D'ÉVALUATION 1

Tu regardes un documentaire sur RTI 1 au sujet de la guerre froide qui a eu lieu de 1947 à 1991. Tu entends le commentateur affirmé que cette période a connu des moments de crises, mais aussi de détente. Curieux, tu entreprends des recherches au CDI de ton établissement pour en savoir un plus.

Consignes

- 4) Dégage le problème posé dans cette situation.
- 5) Explique la phrase suivante: « cette période a connu des moments de crises ».
- 6) Es-tu d'accord avec le commentateur lorsqu'il affirme que la guerre froide est aussi caractérisée par des moments de détente ? Justifie ta réponse.

Situation d'évaluation

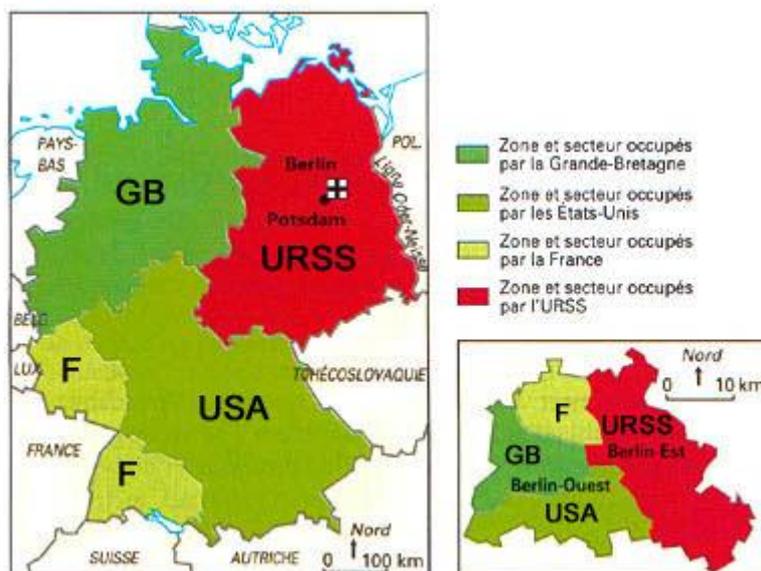
Au cours de la semaine culturelle organisée dans ton établissement par le Club d'Histoire Géographie, tu apprends au cours d'une conférence prononcée par un professeur de l'établissement qu' « à la fin de la seconde guerre mondiale, les mésententes entre les vainqueurs ont entraîné une tension dans les relations internationales. Cette situation est à l'origine de la guerre froide. Les changements dans la politique soviétique à partir de 1985, mettront fin à la bipolarisation du monde ».

Consignes

- 1- Dis de quoi il est question dans la situation.
- 2- Explique le passage suivant : « les mésententes entre les vainqueurs ont entraîné une tension dans les relations internationales ».
- 3- Partages-tu le point de vue du conférencier selon lequel : « Les changements dans la politique soviétique à partir de 1985, mettront fin à la bipolarisation du monde » ? justifie ta réponse.

DOCUMENTS

Document 1



Source : <http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/bac/2GM/etudes/06carteeurope45.htm>
consulté le 29 août 2021 à 10 h 45 mn.

DOCUMENT 2 :

(...). La volonté déterminée de Washington de mettre un terme définitif à l'expansion du communisme internationale en Europe orientale et centrale et en Chine continentale, expansion qui tend à encercler politiquement et stratégiquement à étouffer économiquement les Américains en leur interdisant le libre accès aux sources des matières premières et aux débouchés indispensables à l'écoulement de leur production. C'est d'ailleurs pour se prémunir contre ce double danger que le président des Etats-Unis élabore la « doctrine Truman » qu'il définit (...) devant le congrès le 12 Mars 1947. (...). Visant à empêcher le communisme de déborder hors des limites qu'il a atteintes à cette date, cette politique de « containment » aboutit dans l'immédiat à accorder une aide militaire à la Turquie et surtout à la Grèce menacée de subversion par les forces du général Markos ; après quelques délais, elle entraîne l'élaboration du Plan Marshall d'aide à l'Europe, annoncé par le secrétaire d'Etat de ce nom dans le discours qu'il prononce à l'Université Harvard le 05 Juin 1947. (...).

Le gouvernement de Moscou est bien entendu conscient du danger que ce plan fait courir à son expansion et il est particulièrement sensibilisé par l'aide que Washington accorde à l'Allemagne occidentale à partir de 1948, aide qui doit aboutir finalement à la restauration d'un Etat allemand, la république fédérale, le 08 Mai 1949. (...). Aussi riposte-t-il d'abord en décidant de constituer dès le 05 Octobre 1947 un bureau d'information, le Kominform. (...). Passant ensuite à l'offensive, il engage avec les Etats-Unis une épreuve de force (...) qui dure près d'un an, du 24 Juin 1948 au 12 Mai 1949.

Source : Pierre THIBAUT, Le temps de la contestation (1947-1969), Histoire Universelle, 1971, pp.17-21.

Document 3

VOUS RECHERCHER
UN FOND
DE COMMERCE?
PENSEZ...
PETITES ANNONCES DANS
Le Parisien
LE PREMIER PAROUC

EDITION
5

Le Parisien

Libéré

025
LIG

18^e ANNEE — N° 5270
Lundi 14 août 1961

VOUS DESIREZ UN
BON REPRESENTANT?
PENSEZ...
PETITES ANNONCES DANS
Le Parisien
LE PREMIER PAROUC

124, rue Réaumur, Paris (2^e)
Tél. : C. 21. 75-25. Signes graphiques
Publication générale : 114, Champs-Élysées

LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS FRANÇAIS DU MATIN

BERLIN COUPÉ EN DEUX DEPUIS HIER

TANKS, PATROUILLES DE POLICE ET BARBELÉS INTERDISENT LE PASSAGE *de l'Est à l'Ouest* dans la capitale allemande

CES DEUX VIEILLARDS N'ONT PAS PU PASSER...



Cf. Dessus : Ce couple de vieillards, qui résidait en Allemagne de l'Est et qui tentait de passer Berlin-Ouest, a été retenu momentanément par les soldats de l'Allemagne soviétique. (TELEPHOTO)

Cette mesure a été prise pour empêcher la fuite des Allemands de l'Est vers l'Ouest: 4 900 (record) s'étaient réfugiés samedi et 4 millions, en tout, sur 16 millions. Divers incidents ont déjà eu lieu sur la "ligne" (voir page 3)

Devant l'attitude de «K» qui passe des menaces aux actes, les commandants alliés se réunissent, et Paris, Washington, Londres se consultent et vont protester à Moscou

ENCORE UN VOL DE TABLEAUX *et le plus sensationnel!*

Huit "Cézanne" disparaissent du pavillon Vendôme à Aix-en-Provence

Ces toiles, toutes très célèbres, valent plus d'un milliard de francs (voir p. 7)

MAIS OÙ SONT LES PARISIENS ?

se demandent les dizaines de milliers de touristes étrangers qui ont envahi la capitale, désertée par ses habitants

**L'ÉTOILE ET MONTMARTRE
POLES D'ATTRACTION
avec Notre-Dame
et la Tour Eiffel**

En présence de Marcel Bidot mettant au point sa sélection pour le championnat du monde des routiers

MASTROTTO ENLÈVE *devant Jean Dotto* LE CRITÉRIUM DE VILLARD-DE-LANS



Mastrotto (à gauche) vainqueur du Critérium de Villard-de-Lans. À ses côtés, Jean Dotto. (TELEPHOTO) (P. L. N.)

GEORGES KIEHL améliore encore le record de France du 200 m. brasse

*** HIPPOLITE ANNEX A DU SE CONTENTER DU MATCH NUL AVEC J. RUELLET (VOIR PAGES 9 ET 10)**

REVENUE DE GENÈVE SANS L'ENFANT
qu'elle a légalement adopté, puis nourri et élevé
"JE NE RENDRAI PAS DIDIER A SES PARENTS, JE LUTTERAI JUSQU'A LA MORT pour le garder"
nous déclare
Mme NOVAK
à son domicile de Saint-Germain-en-Laye
(VOIR A LA PAGE 2)

Cf. Dessus : Mme Novak, avec son fils, se rendait de Genève à Paris. (Photo P. L. N.)

GRÈVE DU ZÈLE DES DOUANES :
embouteillages monstres aux frontières



Cf. Dessus : A Menton, des centaines de voitures ont été bloquées, hier, à la frontière franco-italienne par suite de la grève du zèle des douaniers. (TELEPHOTO)

Pendant ce temps, les citadins profitent des joies de la mer de la montagne ou de la campagne MAIS BEAUCOUP N'Y SONT PAS ARRIVÉS : les accidents sur la route ont été nombreux

(Dessin d'Alain SAINT-OGAN) (VOIR NOS INFORMATIONS AUX PAGES 4 ET 5)

Comme tous ses confrères
Le Parisien paraîtra demain 15 AOUT

ATTENTATS EN ALGERIE

A Oran, un C.R.S. et un instituteur coranique meurent poignardés par des terroristes
qui blessent également deux militaires et deux commerçants musulmans
A Alger, un ouvrier musulman est mortellement blessé à coups de couteau.

Un complice de Ben Bella libéré sur parole, se serait évadé de France
(VOIR A LA PAGE 4)

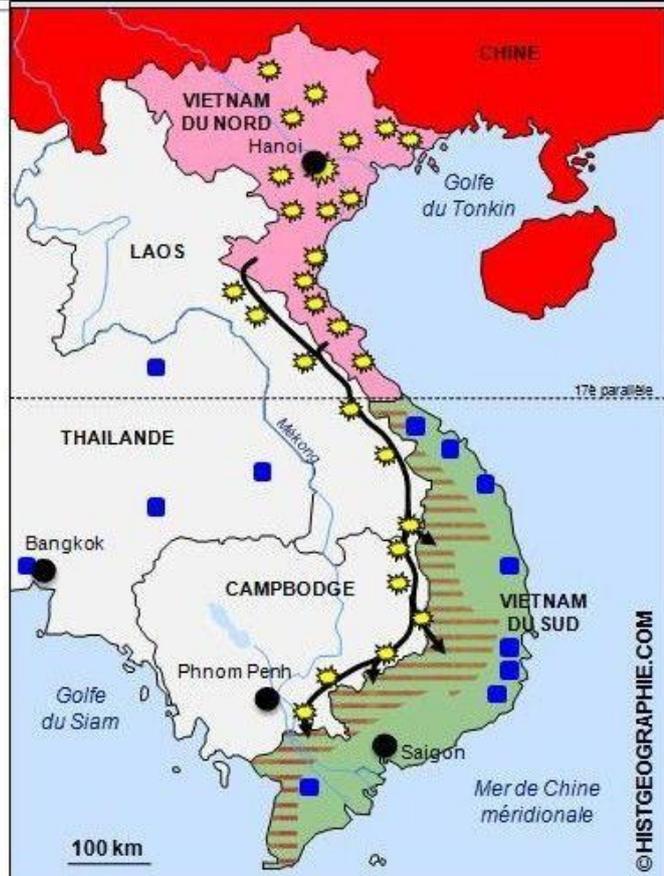
LE BILLET DU PARISIEN
de Marc BLANCPAIN



Source : www.pinterest.fr/renauld5888/le-mur-de-berlin/, consulté le 29 août 2021 à 10 h 50 mn.

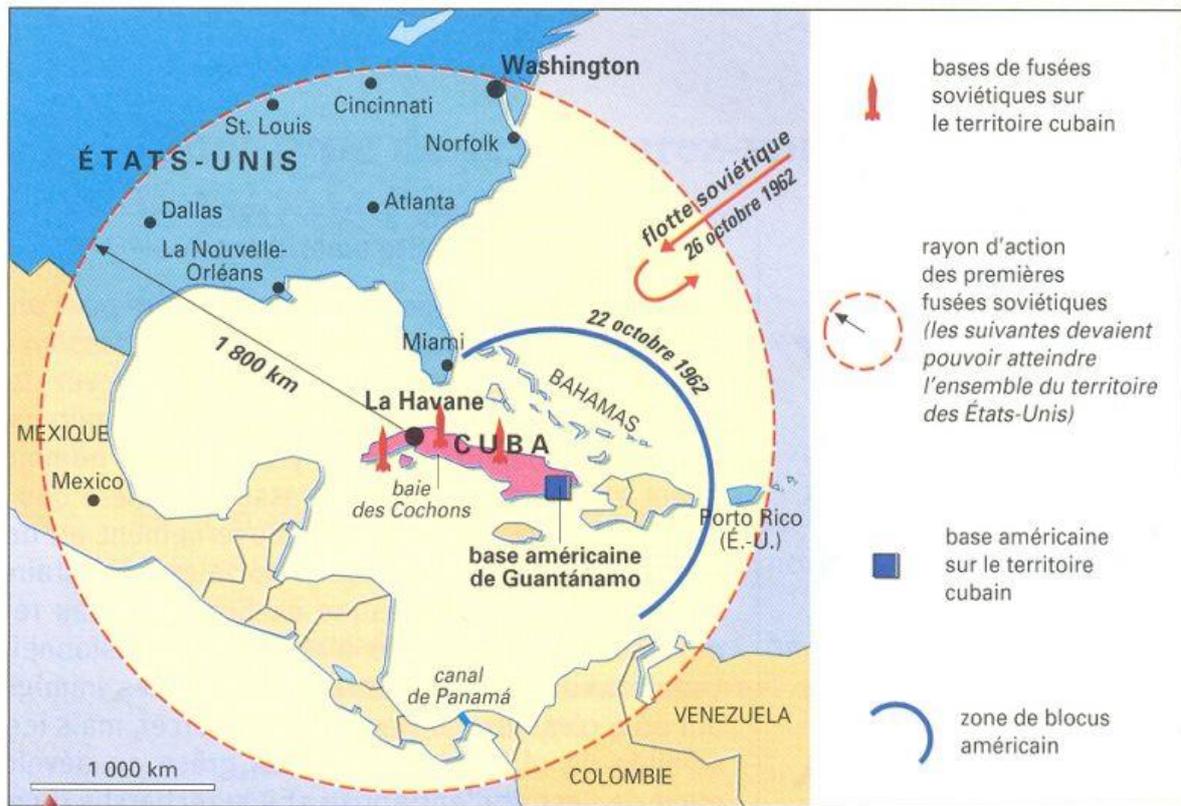
La guerre du Vietnam

- Un territoire sensible et divisé**
- VIETNAM DU NORD communiste
 - VIETNAM DU SUD allié des Etats-Unis
 - CHINE communiste
- Offensives militaires américaines**
- Bombardements américains
 - Principales bases américaines
- Offensives militaires nord-vietnamiennes**
- Piste Hô Chi Minh
 - Zones conquises par le Vietnam du Nord



Source : <https://www.pinterest.ca/Marcanbond>, consulté le 29 août 2021 à 10 h 54 mn.

Document 5



Source : laclassennumerique.wordpress.com/2017/04/14/la-crise-de-cuba-1962, consulté le 29 août 2021 à 11 h 04 mn.

Niveau : Terminale

Discipline : HISTOIRE

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 1 : LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1945 A NOS JOURS

LEÇON 3 : De la fin de la guerre froide vers un monde multipolaire

Situation d'apprentissage

A la fin de la leçon sur l'ère de la bipolarisation de 1947 à 1991, votre professeur vous fait savoir qu'avec la dislocation de l'Urss et la dissolution du bloc de l'Est, un nouvel ordre mondial se profile à l'horizon dans les relations internationales avec l'hégémonie des Etats-Unis de 1991 à 2001. Il ajoute qu'on assistera aussi à l'avènement d'un monde multipolaire après les attentats du 11 septembre 2001. Intéressés par ces informations et curieux d'en savoir davantage, vous entamez des recherches pour comprendre le leadership des Etats-Unis de 1991 à 2001 et analyser l'avènement d'un monde multipolaire après le 11 septembre 2001.

Introduction

La dissolution de l'Union Soviétique et la dislocation du bloc de l'Est mettent fin à la guerre froide et à la bipolarisation du monde. Mais l'espoir de voir un « ***nouvel ordre international*** » dans les relations internationales s'évanouit rapidement avec la volonté d'expansion hégémonique des États-Unis. Cette suprématie stratégique américaine sera toutefois contrariée une décennie plus tard par un contexte géopolitique international marqué par l'émergence de nouveaux pôles d'influence et la montée du terrorisme.

I. Un monde unipolaire après la guerre froide (1991-2000)

1- L'hyperpuissance américaine

La disparition de l'Urss en 1991 en tant que modèle idéologique conquérant consacre désormais les États-Unis comme seule superpuissance sur la scène internationale. Ils vont renforcer ce statut dans tous les domaines à l'échelle planétaire d'où la qualification d'hyperpuissance. Ils se donnent pour objectif de ***“façonner et de déterminer les structures de la politique économique globale”***, donc de ***“choisir et de modeler les structures au sein desquelles les autres pays, leurs institutions politiques, leurs entreprises et leurs professionnels doivent opérer”***.

On parle alors du ***Soft_Power***** américain dans le monde. L'hyperpuissance des États-Unis s'exprime sur les plans :

✓ **Militaire**

- Première puissance nucléaire
- Armée la mieux équipée au monde
- Le budget du Pentagone : (740 milliards de dollars en 2021)
- Présence militaire, maritime et terrestre mondiale
- Surveillance militaire globale
- Commandement de l'OTAN
- Intervention dans l'essentiel des grands conflits du monde

✓ **Économique**

- Première puissance économique
- Premier pôle majeur de la mondialisation et des échanges internationaux
- Suprémie du dollar dans l'économie mondiale
- Puissance des places boursières (Wall Street)
- Siège des grandes institutions financières mondiales (FMI, Banque mondiale, ...)
- Domination des Firmes Multinationales du monde numérique à l'échelle mondiale

✓ **Technologique**

-- Première puissance en technologie de pointe (informatique / télécommunication /aérospatiale / biochimie / robotique

-- Cyber espionnage à l'échelle planétaire par les nombreux services de renseignements dont la National Security Agency (**NSA**)

✓ **Culturelle**

-- Puissance cinématographique (Hollywood) diffusant l'« **american way of life** » par la musique, la télévision, le cinéma, la mode, le fast food (Coca-Cola, McDonald's, Pepsi Cola) etc.

✓ **Politique**

-- Membre permanent stratégique du Conseil de Sécurité de l'ONU

-- Suprématie dans la diplomatie internationale

-- Exercent de très fortes pressions politiques dans les relations internationales

-- Conduisent et orientent la politique internationale selon leurs intérêts

2. *Les États-Unis, gendarme du monde*

A partir de 1991, les États-Unis renforcent leur présence militaire sur le globe. Sous une couverture présentée comme humanitaire face à l'instabilité sociopolitique dans plusieurs régions du monde, ils s'engagent dans des opérations de **nation-building** (construction des nations). Ils s'érigent en **gendarme du monde** avec des interventions tantôt unilatérales, tantôt avec l'accord de l'Onu ou sous la bannière de l'Otan pour le rétablissement des principes démocratiques bafoués, pour apporter de l'assistance humanitaire ou pour garantir la stabilité géopolitique dans certaines régions :

- **1991** : conduite de la guerre du Golfe (opération *Tempête du désert* à la suite d'une requête du Koweït (occupé par l'Irak) à l'ONU
- **1993-1994** : Opération **Restore Hope**, intervention militaire des États-Unis pour soutenir les opérations humanitaires des Nations unies en Somalie et éliminer le Général Mohamed Aïdid.
- **1994** : Haïti, Opération **Uphold Democracy** pour installer le Président élu Jean-Bertrand Aristide.

- **1995** : Intervention militaire (sous la bannière de l'Otan) dans le conflit de la Bosnie-Herzégovine (ex- Yougoslavie) ; conflit qui s'achève par les accords de Dayton (Etats-Unis) le 21 nov. 1995
- **1999** : Intervention militaire (sous la bannière de l'Otan) contre la Serbie dans la guerre du Kosovo.

Un sentiment d'antiaméricanisme va se créer et se renforcer à travers le monde surtout dans les États arabes du proche et du Moyen-Orient.

ACTIVITE D'APPLICATION 1:

Relie par un trait plein chacune des années du tableau A à leurs opérations respectives dans le tableau B :

TABLEAU A

ANNEES	
1-1991	•
2-1993-1994	•
3-1994	•
4-1995	•
5-1999	•

TABLEAU B

OPERATIONS	
•	a- Intervention militaire dans la guerre du Kosovo
•	b-Opération Tempête du désert
•	c-Opération Restore Hope
•	d- Opération <i>Uphold Democracy</i>
•	e- Intervention militaire dans le conflit de la Bosnie-Herzégovine

II. Vers un monde multipolaire (depuis 2001)

1- *L'affaiblissement du leadership américain après le 11 septembre 2001*

Le 11 septembre 2001, les États-Unis subissent des attaques terroristes orchestrés par Oussama Ben Laden, dirigeant de l'organisation islamique Al-Qaïda. Deux avions détournés peu après leur décollage, percutent le World Trade Center, le plus important centre d'affaires de New York. Les deux tours jumelles s'effondrent en quelques heures, tuant plus de 3000 personnes. Dans le même temps, un avion s'abat sur le Pentagone, le siège du ministère américain de la défense et un quatrième avion s'écrase dans une forêt de Pennsylvanie.

En représailles, les États-Unis redéfinissent leur politique internationale de ***nation-building*** et s'engagent dans la lutte contre l'Axe du Mal ou dans la *guerre*

contre le terrorisme international en déclenchant sans l'aval de l'ONU, une intervention militaire massive en 2001 contre le régime des Talibans en Afghanistan où serait réfugié le leader d'Al-Qaïda. Ils mènent une « croisade » pour répandre la démocratie contre les « Etats voyous » (*Rogue States*) formant « l'axe du mal » : Iran, Irak, Syrie, Corée du nord... soupçonnés de soutenir le terrorisme international. C'est ce qui va justifier la **guerre préventive** contre le régime de Saddam Hussein en Irak en 2003 soupçonné de fabriquer des armes de destruction massive.

Les attentats du 11 septembre 2001, le contrôle des libertés civiles (fondement même de la démocratie étasunienne) sous la menace terroriste permanente, l'enlisement des guerres en Afghanistan et en Irak, les mensonges qui ont justifiés la guerre d'Irak, les crises financières récurrentes, le refus de l'unilatéralisme américain par certains de ses alliés vont révéler la fragilité des États-Unis et remettre en cause leur suprématie sur la scène internationale. On assistera dès lors à l'émergence de nouveaux pôles d'influence dans le monde.

2- Les nouveaux pôles d'influence

Avec l'affaiblissement du leadership des États-Unis, on assiste à une recomposition géopolitique du monde avec l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, favorisant l'avènement d'un monde multipolaire dont les principaux pôles d'influence sont :

✓ **L'Union Européenne :**

Mise en place en 1992 par le traité de Maastricht, elle comprend aujourd'hui 27 Etats (sortie de l'Angleterre en 2020). Elle s'affirme progressivement comme un acteur stratégique autonome et puissant dans les relations internationales. Premier espace économique mondiale, l'UE dans la dynamique du Soft Power est une puissance influente à l'échelle internationale sur les questions économiques, environnementales, sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Malgré toutefois la mise en place d'une Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), la défense extérieure de l'UE est fortement dépendante de l'OTAN, largement contrôlée par les États-Unis. Les interventions militaires des pays de l'UE sont dans le sillage des États-Unis et dans le cadre réglementaire de l'OTAN.

Sur le continent africain, les pays de l'UE n'ont pas toujours une approche commune et concertée dans leurs interventions (lutte antiterroriste, forces d'interposition, opérations humanitaires, attaques préventives etc.).

✓ **Les Brics :**

Le Brésil, la Russie, la Chine et l'Inde (plus l'Afrique du sud) font partie des nouveaux pays émergents désignés par l'acronyme BRICS. Ils bousculent de nos jours l'ordre des puissances de par leur dynamisme économique et commercial.

-- **La Russie** : elle est l'héritière de la superpuissance que fut l'Union soviétique. Sa politique extérieure est dictée par deux priorités : la défense de ses intérêts économiques et le maintien dans son orbite des Etats issus de l'Union soviétique (guerre de Géorgie en 2008, conflit Ukrainien en 2014).

Deuxième exportateur mondial d'armement, avec une part de marché globale de 23%, premier exportateur mondial d'énergie avec environ 30 % des réserves mondiales de gaz naturel, la Russie utilise ses exportations de défense et d'énergie pour développer et renforcer sa politique d'influence internationale. Elle est fortement impliquée sur la plupart des grands dossiers internationaux (dans les Balkans, opposition à l'indépendance du Kosovo, implication politique et militaire dans les conflits au Proche-Orient.)

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et de la sécurité, la Russie et la Chine coopèrent depuis 2001, avec le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, au sein de **l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS)**.

Si la Russie a rompu avec le système totalitaire soviétique, il n'existe pas encore de véritables contre-pouvoirs institutionnels, politiques et juridiques face à l'autorité présidentielle.

-- **La Chine** : la taille géographique et démographique du pays, sa capacité militaire ainsi que son poids économique, commercial et financier font de ce pays une puissance. Si elle ne manifeste pas ce désir par des interventions militaires à l'étranger, elle le manifeste par le contrôle stratégique des mers proches et par la pénétration de nouveaux marchés comme le marché africain (Soft Power).

Deuxième puissance économique mondiale, la Chine a contribué en 1997 à la création de **l'ASEAN Plus Trois (ASEAN** + la Chine, le Japon et la Corée du Sud)**, ce qui a permis à ces pays asiatiques de s'imposer comme des acteurs stratégiques dans les négociations internationales notamment à l'OMC pour contrebalancer l'influence de l'UE et de **l'ALENA****.

-- **La République de l'Inde** fait aussi partie des pays au désir de puissance manifeste. Sa taille démographique, son dynamisme économique et technologique, ses investissements militaires et spatiaux croissants font partie des principaux facteurs qui renforcent son statut de puissance émergente.

-- **Le Brésil** ne peut pas manifester le désir de puissance par des interventions militaires unilatérales à cause de son voisinage avec la superpuissance américaine qui limite ses prétentions régionales et mondiales. En revanche, il exprime ce désir sur le plan de la diplomatie (commandement en 2004 de la mission onusienne pour la stabilisation d'Haïti : MINUSTAH) et à travers sa prédominance du MERCOSUR (Marché Commun du Sud) créé en 1991.

✓ **Les puissances émergentes du Moyen-Orient :**

Israël, l'Iran, la Turquie, l'Arabie Saoudite sont les principales forces émergentes au proche et Moyen-Orient qui aspirent à un leadership régional. Les oppositions religieuses (**Israël** : judaïsme et christianisme / **Palestine** : islamisme / **Iran** : islam-chiite / **Arabie Saoudite** : islam-sunnite), la montée de l'intégrisme religieux, les enjeux territoriaux, sécuritaires et même pétroliers font du Moyen-Orient la région la plus instable et la poudrière de la planète.

ACTIVITE D'APPLICATION N°2

Coche pour chaque proposition la réponse juste

Le 11 septembre 2011 marque :	<input type="checkbox"/>	Les attaques terroristes subies par les Etats unis
	<input type="checkbox"/>	Intervention américaine en somalie
	<input type="checkbox"/>	La chute d'Al-Qaïda
Dans la mise en place de l'ordre mondial multipolaire les deux principaux rivaux des Etats unis sont :	<input type="checkbox"/>	UE et la Russie
	<input type="checkbox"/>	L'Inde et UE
	<input type="checkbox"/>	La Chine et la Russie
Le groupe de BRICS comprend	<input type="checkbox"/>	La Belgique, la Russie, l'Inde, le Canada et la Suède
	<input type="checkbox"/>	Le Brésil, la Russie, l'Indonésie, le Canada et la Slovaquie
	<input type="checkbox"/>	Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, et l'Afrique du sud
Le monde multipolaire est dominé par	<input type="checkbox"/>	Les pays de la triade
	<input type="checkbox"/>	Les grandes puissances militaires
	<input type="checkbox"/>	Plusieurs centres de domination et non plus un seul ou deux

Conclusion

Après l'effondrement de l'Urss, les États-Unis s'affirment comme la puissance dominante de la scène internationale de 1991 à 2000. Cette unipolarisation du monde avec la suprématie hégémonique des États-Unis sera remise en cause à partir de 2001 avec la montée du fondamentalisme religieux, des mouvements terroristes, l'émergence de nouveaux pôles d'influence et les attentats du 11

septembre. On assiste à une nouvelle configuration géopolitique du monde qui devient progressivement multipolaire.

SITUATION D'ÉVALUATION

Le club d'histoire-géographie de ton établissement organise un débat sur les relations internationales au lendemain de la dislocation de l'URSS auquel tu assistes. A la fin de son allocution, le responsable de ce club affirme que l'hégémonie étatsunienne s'est déroulée de 1991 à 2001 ; aujourd'hui cette hyperpuissance est remise en cause par de nouveaux acteurs. Certains de tes amis de classe ne sont pas d'avis avec lui et ils prétendent que les Etats-Unis sont toujours les seuls maîtres du monde.

Consigne

- 1- Identifie le problème posé dans ce texte
- 2- Explique cette phrase : « l'hégémonie étatsunienne s'est déroulée de 1991 à 2001 ».
- 3- Partages-tu l'avis de tes condisciples qui prétendent que les Etats-Unis sont à l'heure actuelle les seuls maîtres du monde ? Justifie ta réponse

ACTIVITE D'APPLICATION N°1

Complète le texte à trous ci-dessous avec les mots ou expressions suivants :

Multinationales ; 295 millions de consommateurs ; plan financier ; Wall Street ; première force armée du monde ; capacité d'innovation ; armement nucléaire

La puissance américaine repose sur des instruments variés qui lui permettent d'exprimer sa suprématie sur l'ensemble de la planète, dans de nombreux domaines. Les États-Unis sont de loin la Présents sur de nombreuses bases autour du globe, mobiles grâce à leur flotte imposante et leur aviation très performante, ils sont le seul État du monde à pouvoir intervenir n'importe où n'importe quand, mais également une puissance militaire grâce à leur

La puissance économique des États-Unis est tout aussi décisive. Une économie qui s'appuie sur un marché intérieur d'environ, au pouvoir d'achat élevé, mais qui

est également largement ouverte sur l'extérieur. Des..... leaders dans leur branche d'activité (sur les 500 premières multinationales dans le monde, 239 sont américaines). Sur le, les États-Unis dominent avec, la place boursière de la planète.

La des États-Unis dépasse aussi celle des autres pays, dans le domaine informatique, Dans le domaine spatial ou celui de l'armement, l'avance américaine est très nette.

ACTIVITE D'APPLICATION N°2

Coche les bonnes réponses

- 1- Le monde unipolaire était dominé par les USA de 1991 à 2001.
- 2- Cette période est marquée par la présidence de Georges W. BUSH.
- 3- La doctrine de l' « enlargement » a été mise en place en remplacement du « containment ».
- 4- L'unipolarité du monde de la décennie 90 est née des décombres de la guerre du Vietnam.
- 5- Le rôle de gendarme du monde signifie que les USA ont décidé de régler les problèmes du monde en s'appuyant sur leur hyperpuissance.

Activité d'application n°3

Parmi la liste de mots ou expressions suivants, classe dans le tableau les caractéristiques de l'hyperpuissance américaine :

1-Armée la mieux équipée au monde 2-Suprématie du dollars dans l'économie mondiale 3-Le budget du Pentagone : (740 milliards de dollars en 2021) 4- Présence militaire, maritime et terrestre mondiale 5- Puissance des places boursières (Wall Street) 6- Suprématie dans la diplomatie internationale 7-Conduisent et orientent la politique internationale selon leurs intérêts 8- Domination des Firmes Multinationales du monde numérique à l'échelle mondiale 9- Membre permanent stratégique du Conseil de Sécurité de l'ONU

Puissance économique	Puissance militaire	Puissance politique

SITUATION D'ÉVALUATION N°1

Lors de la semaine culturelle organisée dans ton établissement, un débat est organisé entre deux groupes d'élèves sur les États-Unis d'Amérique. Le premier groupe prétend que les États-Unis sont restés hyperpuissants depuis 1991, mais cette hégémonie a été remise en cause après 2001. Tandis que le second groupe affirme qu'il n'y a toujours pas de nouveaux pôles d'influence capable de rivaliser avec les États-Unis.

Consignes

1-Dégage le problème posé dans le texte.

2-Explique les propos suivants : « Les États-Unis sont restés hyperpuissants de 1991 à 2001. »

3-Es-tu d'accord avec le second groupe lorsqu'il affirme « qu'il n'y a toujours pas de nouveaux pôles d'influence capable de rivaliser avec les États-Unis ». Justifie ta réponse.

SITUATION D'ÉVALUATION N°2

Tu assistes à un débat télévisé sur RTI 1 portant sur les attentats des tours jumelles du « World Trade Center » perpétrés sur le sol étatsunien, le 11 septembre 2001. L'un des débatteurs affirme que « de 1991 à 2001, les États-Unis étaient la seule hyperpuissance mondiale. Avec ces attentats, les États-Unis voient leur hégémonie contestée et concurrencée, faisant du monde, un monde multipolaire après 2001 ».

Consignes

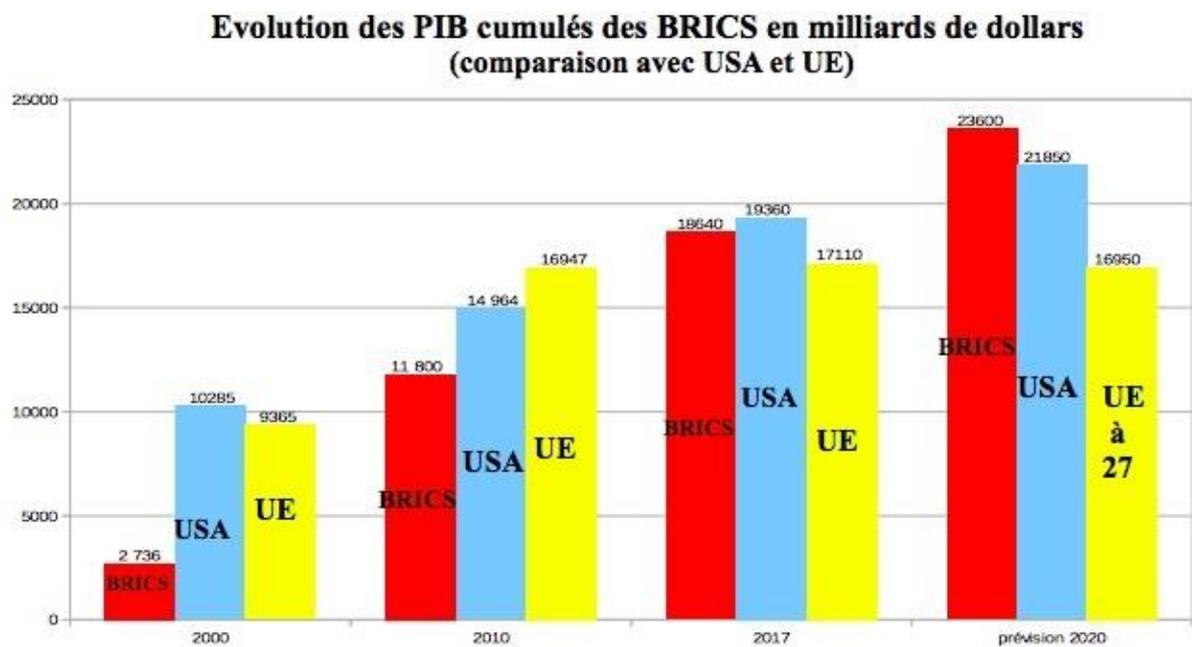
1) Identifie le problème posé dans cette situation.

2) Explique le passage suivant : « De 1991 à 2001, les États-Unis étaient la seule hyperpuissance mondiale ».

3) Es-tu d'accord avec le débatteur qui affirme : « Avec ces attentats, les États-Unis voient leur hégémonie contestée et concurrencée, faisant du monde, un monde multipolaire après 2001 ». Justifie ta réponse.

DOCUMENTATION

Document 1



Source : www.iveris.eu/list/notes_danalyse/317-bras-de-fer-entre-la-coalition-occidentale-et-les-brics , consulté le 29 août 2021 à 08 h 07 mn.

Document 2

En 1991, on savait qui avait perdu la guerre froide, mais on ne savait pas encore qui l'avait gagnée. Une vision plus équitable et coopérative du monde allait-elle émerger, relativisant la puissance et la compétition au profit de la solidarité et de l'intérêt général ? Ou, selon la logique (...) des rapports de force, le camp occidental, libéral et capitaliste, allait-il imposer sa loi ? On connaît aujourd'hui la réponse et, de ce point de vue, l'on peut dire que la continuité l'a emporté sur la rupture.

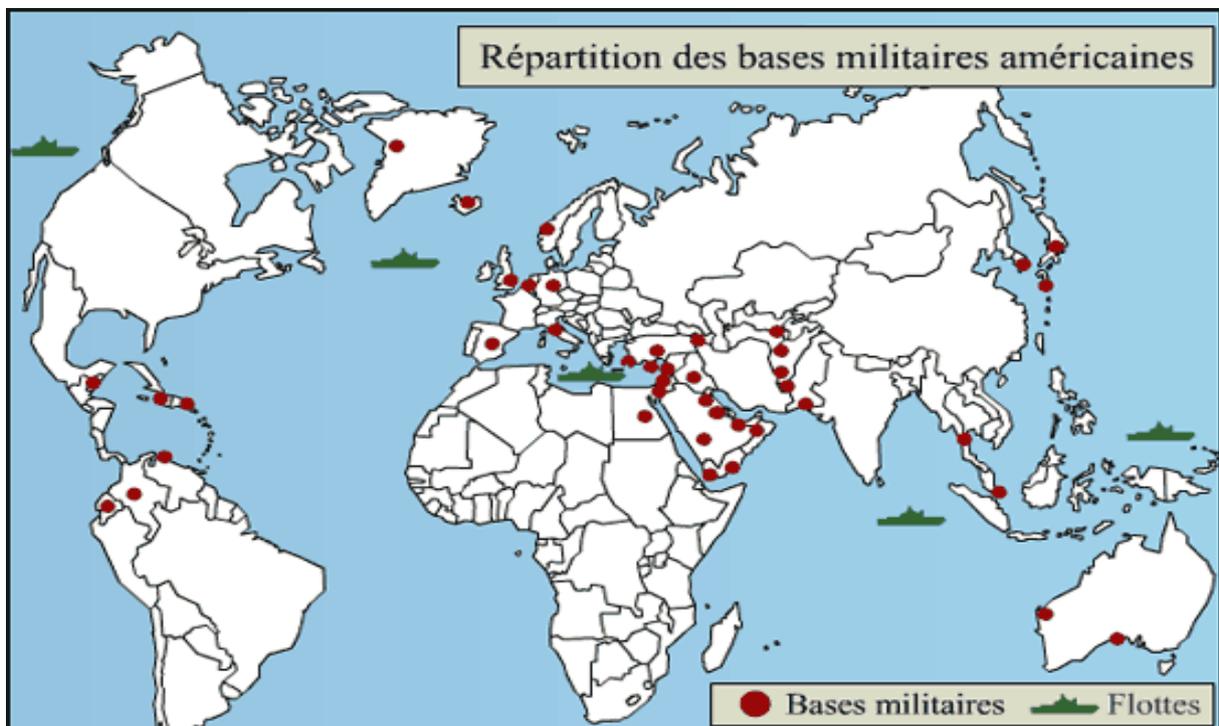
La fin de la guerre froide n'a pas engendré le nouvel ordre mondial annoncé. La décennie écoulée a consacré la suprématie d'un modèle unique. (...). Des décombres de la guerre froide, les États-Unis émergent seuls vainqueurs. Plus rien ne s'oppose à la diffusion universelle du modèle américain, désormais sans rival. Cette expansion revêt les formes douces de l'hégémonie et non celles brutales de l'expédition. La séduction des esprits remplace efficacement le contrôle des territoires. (...). Nul n'est dupe de cette forme d'impérialisme doux, que la présidence de Bill Clinton (1993-2001), marquée par une insolente prospérité, a incarné avec brio. Mais personne ne songe à lui opposer une réelle alternative. (...).

Chacun ne veut voir dans le système américain que la part de rêve qu'il continue d'offrir, y compris aux déshérités. Ce n'est ni la Maison-Blanche, ni le Congrès (même s'il s'est essayé, sans succès, à légiférer pour la planète entière), ni le Pentagone qui ont imposé le modèle américain. C'est le dynamisme d'une société jeune, mobile, innovante, sans complexe. Voici donc les États-Unis hissés en une décennie au rang d'hyperpuissance.

Source : Jean Musitelli, « 1991-2001 : permanences et changements » in Revue internationale et stratégique 2001/1 (n° 41), pp. 37-38.



Source : <https://information.tv5monde.com/info/tensions-iran-etats-unis-va-assister-un-durcissement-des-relations-internationales> , consulté le 29 août 2021 à 07 h 10 mn.



Source : <https://lesbrindherbes.org/2014/03/25/comprendre-la-geopolitique-les-bases-us-dans-le-monde-cartes-et-explications>, consulté le 28 août 2021 à 18 h 08 mn.

Niveau : Terminale

Matière: Histoire

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 2 :

**DE LA DECOLONISATION AUX EFFORTS
D'ORGANISATION DE L'AFRIQUE**

LEÇON 1 : LA MONTÉE DES NATIONALISMES EN AFRIQUE

✓ **Situation d'apprentissage**

Lors d'une visite à la bibliothèque de votre établissement, vous êtes attirés par une parution d'Afrique magazine, hors-série N°1, août 2010, intitulé : « Les indépendances, cinquante ans déjà ! ». Dans son article, les chemins de la liberté, à la page 38, Sarah ELKAÏM écrit : « L'année 1960, c'est l'année de toutes les indépendances. Portés par les vents de l'Histoire et l'affaiblissement des puissances coloniales, dix-sept pays deviennent souverains. C'est la fin d'une époque et le début d'un nouveau monde. »

Marqués par ces propos, vous exploitez divers documents, pour déterminer les facteurs de l'éveil du nationalisme en Afrique, caractériser les mouvements de lutte et apprécier leur rôle dans l'émancipation du continent.

□ **CONTENU DE LA LEÇON**

INTRODUCTION

A la fin de la seconde guerre mondiale, les puissances impérialistes d'Europe sont ébranlées et affaiblies. Dans leurs empires coloniaux, des mouvements à caractère nationalistes naissent et se radicalisent progressivement. Ils (mouvements nationalistes) se définissent comme la manifestation de la prise de conscience des peuples colonisés contre la domination des puissances impérialistes européennes. Cet élan de liberté s'accroît dans le monde et particulièrement en Afrique.

I- LES FACTEURS DE LA MONTEE DES NATIONALISMES EN AFRIQUE

1. Les facteurs externes (exogènes)

Le contexte international après la seconde guerre mondiale fut très propice à la montée des nationalismes dans les territoires colonisés dans le monde et particulièrement en Afrique.

a. L'attitude anticoloniale des Etats-Unis et de l'URSS

Les États-Unis d'Amérique et l'URSS manifestent très clairement leur politique anticolonialiste.

La position américaine s'explique à deux niveaux :

D'une part, les États-Unis sont d'anciennes colonies ayant subi le joug colonial de l'Angleterre. Par conséquent, ils sont foncièrement hostiles à la colonisation. D'autre part, l'impérialisme des États européens constitue une entrave majeure à leur expansion dans le monde particulièrement en Afrique, continent que regorge d'immenses potentialités naturelles.

Quant à l'URSS, sa lutte anticolonialiste est fondée sur les principes du Marxisme qui prône l'égalité des classes et des hommes donc le refus de l'asservissement de certains peuples par d'autres. L'URSS n'admet donc pas l'impérialisme et va par conséquent s'opposer à la colonisation.

b. l'affaiblissement des puissances coloniales par la deuxième guerre mondiale

Au cours de la deuxième guerre mondiale, les puissances coloniales ont vu leurs infrastructures socio-économiques détruites. Les activités économiques chutent de façon drastique. La croissance économique baisse également. L'Europe est en ruine. Les puissances coloniales sont par conséquent très affaiblies. Les colonisés trouvent en cette situation l'occasion de prendre leurs libertés politiques.

c. La charte de l'ONU et la colonisation, une profonde contradiction

Un autre facteur très capital, c'est le rôle joué par l'ONU.

En effet, l'article 1er de la charte des Nations Unies exprime le respect du principe d'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes ;

De ce fait, l'ONU devient très vite une tribune mondiale d'expression à la souveraineté nationale.

d. Le mouvement des non-alignés, la manifestation de la solidarité entre colonisés

Comme facteur de l'éveil du nationalisme, on relève aussi l'action des Non-alignés depuis la conférence de Bandung en avril 1955. Les pays déjà indépendants manifesteront leur solidarité aux peuples encore sous le joug colonial en condamnant très sévèrement et régulièrement la politique coloniale des États impérialistes.

2- Les facteurs internes (endogènes)

a. L'émergence des élites indigènes ou l'impact de l'école

Le système colonial portait en lui-même les germes de sa propre destruction. En effet, les nouvelles élites africaines, instruites dans l'idéologie occidentale vont cultiver les pensées de justice, de liberté, d'égalité et revendiquer dès lors l'autonomie de leur territoire.

b. les bouleversements socio-économiques, la naissance d'une bourgeoisie locale

L'introduction en Afrique des cultures d'exportation comme le café et le cacao va créer une bourgeoisie agricole qui s'ajoutera aux bourgeoisies administrative et commerciale. Celles-ci vont ensemble constituer un instrument efficace d'éveil nationaliste.

Aussi la croissance démographique, l'urbanisation galopante due à l'exode rural entraînant le chômage urbain vont renforcer les sentiments hostiles à l'encontre de la métropole et radicaliser les sentiments nationalistes.

c. les contraintes du système colonial

Les frustrations liées au système colonial sont nombreuses :

Les travaux forcés- les corvées - l'aliénation culturelle - l'austérité du régime fiscal - le portage- les recrutements militaires- la discrimination sociale et économique entre les blancs et les indigènes - l'expropriation des populations de leurs terres et leur délocalisation...

Toutes ces frustrations vont conduire les populations à s'unir dans leurs souffrances, à développer et à consolider des sentiments nationalistes.

d. L'impact des deux guerres mondiales et le mythe de l'invincibilité du Blanc

Pendant les deux grandes guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945, les puissances coloniales ont levé des troupes et des vivres en Afrique pour soutenir la métropole. Elles ont promis la liberté aux colonies contre leur participation humaine et matérielle à ces guerres. Le non-respect de ces engagements à la fin des conflits va radicaliser les mouvements nationalistes dans les colonies et affaiblir les métropoles déjà épuisées par ces grandes guerres.

Par ailleurs, les anciens combattants, revenus de la seconde guerre mondiale et désœuvrés pour la plupart vont s'insurger contre le système colonial, l'homme blanc étant démystifié à leurs yeux.

✓ Activité d'application n°1

Classe dans le tableau ci-dessous les facteurs suivants selon leur nature :

L'anticolonialisme américain ; les frustrations liées au système colonial ; l'ONU ; la deuxième guerre mondiale ; les élites africaines ; la bourgeoisie agricole africaine

Facteurs endogènes	Facteurs exogènes

II. CARACTERES ET MANIFESTATIONS DES MOUVEMENTS NATIONALISTES EN AFRIQUE

1. Les mouvements à caractère politique et syndical

Les actions des hommes, des organisations politiques et syndicales seront très déterminantes dans l'éveil du nationalisme en Afrique. On peut citer des partis politiques comme le CPP (Convention Peoples Party) de Kwame Nkrumah au Ghana, le PDCI-RDA de Félix Houphouët Boigny en CI, le Front de Libération Nationale (FLN) en Algérie. Leurs actions vont se manifester par :

- La sensibilisation des populations à travers les meetings, les marches, la désobéissance civile...
- La collaboration avec les partis politiques métropolitains (RDA-PCF), les compétitions électorales, les négociations de réformes politiques.

Au niveau des formations syndicales nous avons le Syndicat Agricole Africain (SAA) de Félix Houphouët Boigny en 1944, l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN) avec Sékou Touré, la Fédération des Cheminots Africains (FCA)...

Les actions syndicales se sont exprimées par des grèves, des marches, des boycotts et des soutiens financiers et politiques aux leaders africains.

2. Les mouvements à caractère religieux

Les mouvements messianiques noirs ont été étroitement associés à l'éveil nationaliste en Afrique. On peut citer entre autres le Harrisme de William Wade Harris, originaire du Libéria, le Kimbanguisme du prophète Simon Kimbangu au Congo belge (ex. Zaïre et actuel RDC).

Ils ont en général présenté des enseignements prophétiques qui annonçaient la fin de toutes les aliénations subies par le noir, la délivrance et la victoire de l'homme noir sur le blanc.

3. Les mouvements à caractère culturel

On citera l'action des écrivains comme Léon Gontran Damas, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire qui ont beaucoup valorisé le thème de « Négritude » pour revendiquer une identité noire. La naissance d'une presse africaine à l'image de Présence Africaine, les mouvements estudiantins comme l'Union des Étudiants de l'Afrique de l'Ouest, la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire Francophone (FEANF) ont tous été des catalyseurs de l'éveil nationaliste en Afrique.

Ils ont largement contribué à la prise de conscience populaire par des actions de meetings, de réunions, d'expositions, de conférences, de formations et par les productions littéraires.

✓ Activité d'application n°2

Complète le texte ci-dessous avec les mots ou expressions qui conviennent:

La négritude ; colonialisme ; soumission des peuples ; un mal ; les mouvements nationalistes ; la désobéissance civile.

Les élites africaines et réunis à Bandung ont discuté des peuples dépendants et du colonialisme.

Ils ont mis l'accent sur les maux résultants de la à l'assujettissement, à la domination et à l'exploitation de l'étranger.

A cette conférence, ils ont déclarés que le est auquel il doit être mis fin rapidement par diverses actions fortes, aussi bien sur le plan politique et syndical comme par exemple....., que sur le plan religieux et culturel comme par exemple.....

III. LES CONSEQUENCES DES MOUVEMENTS NATIONALISTES

1. Les acquis sociaux

La naissance et la radicalisation des mouvements nationalistes vont amorcer des processus irréversibles de décolonisation en Afrique. Ces mouvements vont d'abord permettre d'enregistrer des acquis sociaux dans les colonies. On peut citer entre autres la loi du 20 février 1946 abolissant le code de l'indigénat, la suppression des travaux forcés dans toutes les colonies françaises avec la Loi Houphouët-Boigny votée le 5 avril 1946. Le 11 avril 1946, la loi accordant la liberté de réunion et le 16 avril, la loi accordant la liberté d'association sont votées.

Toutes ces réformes sociales vont avoir un impact significatif sur les populations indigènes (amélioration des conditions de vie, baisse de la mortalité, augmentation des ressources financières etc.) et renforcer l'aspiration à la souveraineté nationale.

2. Les acquis politiques

Les mouvements nationalistes dans leurs diversités vont aussi provoquer d'importants bouleversements politiques dans les colonies. Les métropoles face aux pressions nationalistes seront contraintes d'engager des réformes politiques successives. Nous citons en exemple la nouvelle constitution française adoptée le 13 octobre 1946 qui institue l'Union française et supprime l'expression « empire colonial ». Le 23 juin 1956, la Loi-Cadre qui autorise la généralisation du suffrage électoral et accorde une autonomie financière aux colonies est votée. Le 28 septembre 1958, la Communauté Franco-Africaine qui remplace l'Union Française est adoptée par referendum dans les colonies AOF et AEF (à l'exception de la Guinée)

Le plus grand acquis de tous ces mouvements nationalistes dans leur synergie a été l'accession certes difficile mais progressive des colonies à l'indépendance.

CONCLUSION

Les mouvements nationalistes en Afrique ont bénéficié de plusieurs facteurs endogènes et externes propices. Ils se sont exprimés sur les plans, politique, syndicaliste, religieux et culturel et vont accélérer la quête de la souveraineté nationale sur le continent noir.

✓ **Situation d'évaluation**

Lors d'une visite à la bibliothèque de ton établissement, tu lis un article de CRAWFORD Young dans *Le monde diplomatique* de décembre 1970 : « Pendant le quart de siècle qui s'est écoulé depuis que les canons de la deuxième guerre mondiale se sont tus en Europe, la plupart des pays africains et asiatiques ont acquis leur indépendance. Qui aurait pu le prévoir à la veille de la deuxième guerre mondiale ? Pour la plupart des Etats d'Afrique et d'Asie aujourd'hui indépendants, l'indépendance était, au moment où Hitler a envahi la Pologne, une aspiration lointaine formulée par des groupes isolés d'intellectuels. Des forces s'étaient mises en mouvement et ne pouvaient être arrêtées.»

Questions/Consignes

1. De quoi s'agit-il dans l'extrait que tu lis ?
2. Explique le passage suivant : « Pour la plupart des Etats d'Afrique et d'Asie aujourd'hui indépendants, l'indépendance était, au moment où Hitler a envahi la Pologne, une aspiration lointaine formulée par des groupes isolés d'intellectuels. »
3. Es-tu d'accord avec ce passage : « Des forces s'étaient mises en mouvement et ne pouvaient être arrêtées. » Justifie ta réponse.

❑ **EXERCICES**

✓ **Activités d'application**

Exercice 1

Réponds par vrai ou faux aux affirmations suivantes :

	Vrai	Faux
1. La montée des nationalismes en Afrique désigne la révolte des africains contre l'occupation étrangère		
2. L'éveil nationaliste en Afrique a commencé avant la fin de la première guerre mondiale		
3. Les mouvements nationalistes en Afrique, avant les indépendances, étaient caractérisés par leur grande diversité		
4. La seconde guerre mondiale est le véritable facteur de l'éveil nationaliste en Afrique		
5. Aucun nationaliste africain ne revendiquait l'indépendance avant 1946		
6. La plupart des mouvements nationalistes, à partir de la fin de la première guerre mondiale, utilisaient la violence.		
7. Les premiers mouvements nationalistes africains n'ont rien obtenu des pays colonisateurs		

Exercice 2

Complète le tableau ci-dessous en rangeant chaque fait historique dans la case appropriée :

Répressions des soulèvements, pétitions adressées aux administrateurs coloniaux, promotion de la négritude, fourniture de denrées à la métropole en guerre, réformes politiques, création de partis politiques, défaite française de 1940, propagande politique, participation à la deuxième guerre mondiale de soldats africains, création de syndicats, soulèvements populaires.

Thèmes	Faits historiques
Origines de l'éveil nationaliste
Manifestations de l'éveil nationaliste
Résultats de l'éveil nationaliste

Exercice 3

Entoure la ou les bonnes réponses parmi celles qui te sont proposées :

1. les mouvements nationalistes ont permis :
 - a- d'amorcer le processus devant aboutir aux indépendances des colonies.
 - b- aux populations indigènes d'être recolonisées.
 - c- aux métropoles de consolider leur position en Afrique.
2. les actions des mouvements estudiantins ont portés sur :
 - a- le verbiage.
 - b- les actions de valorisation de la culture et de l'homme noir.
 - c- la production littéraire.
3. les facteurs exogènes de la monte des nationalismes sont :
 - a- l'attitude anticolonialiste de la France.
 - b- le mouvement des Non-alignés.
 - c- la mort de Staline
4. les actions des élites politiques et syndical vont se manifester par :
 - a- la sensibilisation des populations à travers les meetings.
 - b- les déportations des populations.
 - c- les grèves et les boycotts des produits européens.

✓ Situations d'évaluation

Exercice 1

Au cours d'une lecture, tu découvres dans un ouvrage spécialisé sur la décolonisation de l'Afrique, le passage suivant : « La colonisation porte en son sein les germes de sa propre destruction. Au plan interne, les partis de masse ont accéléré la décolonisation de l'Afrique ».

Consignes

- 1- Dis de quoi il s'agit dans cette situation.
- 2- Explique le passage suivant : « La colonisation porte en son sein les germes de sa propre destruction ».
- 3- Donne ton avis sur le passage suivant : « les partis de masse ont accéléré la décolonisation de l'Afrique ».

Exercice 2

Pendant la récréation, tu écoutes des échanges entre deux de tes camarades de classe.

Koffi, le premier, tient les propos suivants : « *En Afrique subsaharienne, les leaders africains ne remettaient pas en cause la tutelle de la métropole, telle que la France. Ils ont plutôt accepté l'assimilation voulue par cette métropole ; et, leurs revendications portaient sur l'égalité des droits pour tous les citoyens français* ».

Amélie, la deuxième, lui rétorque ceci : « *Et pourtant, l'Afrique a connu de nombreux leaders radicaux, de tendance marxiste ; formés par le syndicalisme ou dans les universités d'Europe. Ils se sont farouchement opposés à l'assimilation en réclamant une indépendance totale et immédiate après la seconde guerre mondiale* ».

Questions/Consignes

1-Dis le problème que pose cette situation.

2-Explique les propos suivants de Koffi : « *Ils ont plutôt accepté l'assimilation voulue par cette métropole ; et, leurs revendications portaient sur l'égalité des droits pour tous les citoyens français* ».

3-Partages-tu l'opinion d'Amélie selon laquelle « *de nombreux leaders africains étaient des radicaux réclamant une indépendance totale et immédiate après la seconde guerre mondiale* ». ? Justifie ta réponse.

❑ DOCUMENTATION

Document 1. Les conséquences de la guerre pour les colonies

Les vicissitudes de la guerre ont fait perdre à l'Europe le capital de crainte que sa force avait amassé auprès des peuples coloniaux. En Asie du Sud-Est, la victoire japonaise montre aux nationalistes indigènes que l'Occident ne détient plus le monopole technique et militaire qui assurait sa domination. (...). *D'ailleurs, les Japonais, dans les pays qu'ils occupent, constituent des gouvernements fantoches, ouverts aux élites locales.* En marge du conflit, L'Afrique noire n'en participe pas moins à l'effort de guerre. (...). L'intégration de l'Afrique noire dans l'économie de guerre européenne se solde par d'importantes mutations économiques et sociales. Une demande accrue de matières premières et de produits alimentaires par les métropoles accélère le processus d'urbanisation. (...). Partout des élites nouvelles se constituent, combinant traditionalisme et volonté d'assimilation : elles souhaitent vouloir créer, dans leur pays, des institutions démocratiques sur le modèle occidental. Aussi la guerre révèle-t-elle des "hommes nouveaux" :

Nkrumah en Côte de l'Or, Senghor au Sénégal, Houphouët-boigny en Côte d'Ivoire..., dont la pensée et l'action aboutissent à une transformation des rapports entre Africains et Européens.

Source : S. Berstein et P. Milza, *Histoire du XX^e siècle*, tome 2, 1993, p. 126 à 128.

Document 2. Les grandes puissances et la décolonisation

Le 16 novembre 1953, devant des syndicalistes réunis à Cleveland, le secrétaire d'État américain, John Foster Dulles, explique la position des États-Unis.

Sur le front du monde libre, les zones colonisées ou dépendantes sont le champ d'une compétition des plus dramatiques. Là s'affrontent en prise directe la politique occidentale et l'impérialisme soviétique.

Au XIX^e siècle, en particulier, les puissances occidentales ont pratiqué le colonialisme ; mais par la nature même de la civilisation occidentale fondée sur la croyance en la nature spirituelle de l'homme, il était inéluctable que ce colonialisme soit transitoire et ne se supprime de lui-même. ... [Cela] conduit, sous la garantie de la charte des Nations unies à développer en toute logique des gouvernements indépendants et des institutions libres chez les peuples qui ne se gouvernent pas eux-mêmes.

Nous ne pouvons cependant ignorer les dangers créés par le communisme international qui compte détourner le nationalisme à ses propres fins impérialistes. (...)

Peut-être certains d'entre vous trouvent-ils que notre gouvernement ne pousse pas la politique de liberté aussi

vigoureusement qu'il le faudrait. je peux vous dire (...) que nous savons distinguer les cas où la possibilité d'invoquer la menace communiste est susceptible de justifier des délais, et les cas où il n'existe pas de raison valable.

Nous avons de bonnes raisons de souhaiter maintenir l'unité avec nos alliés occidentaux, mais nous n'avons pas oublié que nous fûmes la première colonie à arracher l'indépendance. Et nous n'avons donné de chèque en blanc à aucune puissance coloniale. Il n'y a pas le moindre doute dans notre conviction que la transition normale du statut colonial à l'autonomie doit être menée à une complète réalisation

Source : <https://pierrickauger.files.wordpress.com/2010/11/dossier-sur-la-decolonisation1.doc>



THEME 2 : DE LA DECOLONISATION AUX EFFORTS D'ORGANISATION DE L'AFRIQUE

Leçon 2 : L'ACCESSION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'INDEPENDANCE

✓ Situation d'Apprentissage

Vous, élèves en classe de terminale suivez la retransmission des festivités de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à la télévision RTI1. Un journaliste tient les propos suivants : « l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire a certes connu des résistances, mais elle a été le point de départ de plusieurs réformes ». Cherchant à comprendre les propos du journaliste, vous exploitez divers documents afin d'identifier les acteurs de la lutte anticoloniale, montrer leur rôle et analyser les principales étapes de la lutte politique entre 1944 et 1960.

Introduction

Après la seconde guerre mondiale (1939- 1945), la décolonisation en Afrique devient un phénomène irréversible. L'émancipation de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre général de celui de l'Afrique noire française. Elle est cependant marquée sur le plan interne par la personnalité de Félix Houphouët- Boigny.

Comment se déroule donc cette décolonisation de la Côte d'Ivoire ?

Nous allons l'analyser autour des grandes phases suivantes : **la phase de l'espoir (1944- 1947), la phase de la lutte (1947-1950) et la phase de la collaboration (1950- 1960).**

I- LA PHASE DE L'ESPOIR (1944-1947)

1) Les réformes de la Conférence de Brazzaville (30 Janvier – 8 février 1944)

- **Le contexte**

En 1944, la 2^e guerre mondiale tire à sa fin et le monde est de plus en plus favorable à la décolonisation. La France est affaiblie militairement et économiquement. Dans les colonies françaises, notamment en Afrique du nord, les mouvements nationalistes prennent de l'ampleur en Tunisie et en Algérie. Aussi, le Général De Gaulle, en vue de renforcer le pouvoir du Comité Français de Libération National (CFLN) basé à Alger et de préserver les colonies françaises, va-t-il convoquer la Conférence de Brazzaville. Elle va réunir du 30 Janvier au 08 Février essentiellement les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale, soit 21 gouverneurs, 9 députés et 6 observateurs venus de la Tunisie et de l'Algérie. Aucune élite africaine de cette époque n'est invitée à cette Conférence.

- **Les recommandations de la Conférence**

Les recommandations visent à assouplir le système de l'administration directe de la colonie et à améliorer la vie socioéconomique des populations africaines. Ce sont entre autres :

- La suppression progressive du travail forcé et du code de l'indigénat.
- La possibilité pour les Indigènes de créer des Assemblées élues (Associations, syndicats, partis politiques, etc.).
- Une plus large représentation des Indigènes dans les assemblées politiques françaises après la guerre (Assemblée Nationale, Assemblée Constituante, Gouvernement, Sénat...).
- L'accès des « Indigènes » à tous les emplois.

- **L'impact des recommandations**

En Côte d'Ivoire, le Gouverneur de l'époque André LATRILLE en poste depuis le 26 août 1943, va mettre en application les recommandations de cette Conférence. Il facilite les éléments suivants :

- création du Syndicat Agricole Africain (SAA) le 08 août 1944 ;
- élection de Félix Houphouët-Boigny (FHB) comme député au 2^e collège électoral de Côte d'Ivoire à l'Assemblée constituante française le 21 octobre 1945 ;
- amélioration des prix d'achat des produits agricoles ;
- suppression des intermédiaires ;
- possibilité pour les Africains de recruter une main-d'œuvre ;
- création du PDCI le 09 avril 1946 et de plusieurs autres partis dont le parti progressiste le 29 mars 1946, le mouvement républicain populaire le 13 février 1946...

2) L'Union Française (UF) et l'évolution de la situation politique

En octobre 1946, une nouvelle constitution est votée. Elle instaure la 4^{ème} République qui crée l'Union Française, le 27 Octobre 1946. Elle regroupe en une seule entité politique la Métropole (France) les Départements d'Outre- Mer (DOM), les Territoires d'Outre-Mer (TOM) et les Territoires et Etats associés. L'expression « Empire Colonial » est supprimée et les ressortissants de l'Union Française ont désormais le même statut de citoyen.

- C'est à cette Assemblée que Félix Houphouët-Boigny obtient la suppression du travail forcé le 11 Avril 1946 et les députés africains font leur entrée au Parlement français.
En outre les Africains obtiennent d'autres avancées telles que :
- La suppression du code de l'indigénat et l'accession des Indigènes à la citoyenneté française le 07 mai 1946 (Loi Lamine GUEYE).
- L'élection de plusieurs députés (Félix HOUPHOUËT-BOIGNY ; OUEZZIN Coulibaly ; KABORE Zinda) au collège unique de Côte d'Ivoire à l'Assemblée constituante.

REPUBLIQUE FRANCAISE

UNION

TERRITOIRES ET ETATS
ASSOCIES



FRANCAISE

- France
- DOM (Algérie, Antilles)
- TOM (AOF, AEF, Madagascar)

- T.A (Togo, Cameroun)
- E.A (Tunisie, Maroc, Fédération Indochinoise)

Schéma fonctionnel de l'Union Française

Les attentes d'indépendance réelle n'étant pas honorées à cause du caractère assimilationniste de la Constitution de 1946, les leaders africains engagent une lutte coloniale.

Félix HOUPHOUËT - BOIGNY, une fois à l'Assemblée Nationale, propose aux autres députés (52) et conseillers (44) de parler d'une seule voix par la mise en place d'un vaste mouvement anticolonial. Cela se traduit par la création du Rassemblement Démocratique Africain (R D A) à Bamako, le 18 octobre 1946. Il fut décidé que le R D A aurait des sections dans chaque territoire pour une communauté d'action d'où l'affiliation du PDCI au RDA. Le premier président du RDA est Félix HOUPHOUËT - BOIGNY qui avait pour Secrétaire Général Fily Dabo CISSOKO. Le siège est fixé à Abidjan. Dès lors s'ouvre la période de la lutte.

Activité d'Application n°1

Relie chaque événement de la liste A à la date correspondante dans la liste B :

Liste A		Liste B
Création du PDCI	•	• 11 Avril 1946
Conférence de Brazzaville	•	• 18 Octobre 1946

Création du Syndicat Agricole Africain	•	• 9 Avril 1946
Création du R D A	•	• 8 Février 1944
Union Française	•	• 8 Août 1944
Suppression du travail forcé	•	• 27 Octobre 1946

II- LA PHASE DE LA LUTTE (1947 – 1950)

1) L'apparementement

Dans le contexte de la lutte coloniale, le RDA confirme son appartenance au groupe parlementaire communiste. Il s'apparente au Parti Communiste Français (PCF) qui répond mieux à ses aspirations en vue de rendre plus vive sa lutte. Le RDA et ses sections vont donc bénéficier du soutien des communistes dans toutes leurs actions (financement, formation, vote des lois...). Cette affiliation au PCF, à un moment où le communisme est combattu en Europe occidentale, va apparaître comme un danger pour la France. Dès lors, s'amorce une lutte féroce des députés du Mouvement Républicain Populaire (MRP) et de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) contre le PDCI.

2) La lutte du PDCI et la répression de Laurent Elisée Péchoux.

La résistance du PDCI sous le leadership de Félix Houphouët-Boigny s'organise sous plusieurs formes :

- la création de journaux ;
- les tenues de meetings ;
- les marches de protestation ;
- le boycott du travail chez les colons blancs ;
- le boycott de l'achat des produits dans les magasins appartenant aux occupants coloniaux ;
- le boycott des réunions politiques avec les colons ...

Face aux agissements du RDA et du PDCI, des difficultés apparaissent dans la colonie (les colons perdent leurs privilèges). Ils décident donc de passer à l'offensive. Profitant des incidents d'Abengourou (problème de succession du roi de l'Indénié), l'administration coloniale remplace André LATRILLE jugé trop favorable aux Noirs, par Laurent PECHOUX. Le rôle de ce nouveau gouverneur est de réprimer le militantisme indépendantiste du PDCI-RDA taxé de communiste.

Ainsi, le pouvoir central soutient les partis rivaux ou suscite la création de nouveaux partis :

- le BDE (Bloc Démocratique Eburnéen d'Etienne DJAUMENT le 30 décembre 1948).

Il réussit à opposer les anciens partis au PDCI. C'est dans ces conditions que de nombreux dirigeants sont arrêtés et condamnés à la suite d'incidents à Treichville le 6 Février 1949 (30 arrestations dont 8 membres du comité directeur : *M. EKRA, J- B MOCKEY, B. B. DADIE, J. WILLIAMS, .PARAISO, L. CAMARA, SERY KORE, Philippe VIEYRA*), suivis de la marche des femmes sur la prison de Grand-Bassam ; d'autres incidents ont eu lieu à Bouaflé, Séguéla et Dimbokro en Janvier 1950.

Le bilan de la lutte de 1950 est lourd : 52 morts et environ 3000 blessés. Le PDCI est interdit de réunion dans la colonie. Le parti est désormais dans la clandestinité ; il va donc changer sa stratégie de lutte et collaborer avec l'administration coloniale.

Activité d'Application n°2

Mets les mots suivants dans le texte à la place qui convient : *réprimer* ; *Houphouët-Boigny* ; *communiste français* ; *communistes* ; *l'apparementement* ; *RDA*.

La création du..... fut une surprise pour les dirigeants français. Des hommes politiques africains étaient capables de s'entendre sur un programme commun. de plusieurs députés au parti irrita les autorités françaises. Les élections au conseil général du 15 novembre 1946 avaient confirmé la popularité d'..... en donnant à ses partisans, une large majorité. L'exclusion desdu gouvernement français laissa aux dirigeants les mains libres pourles mouvements nationalistes.

III- LA PHASE DE LA COLLABORATION A L'INDEPENDANCE (1950 – 1960)

1) Le désapparementement

Le 12 Juin 1950, René PLEVEN arrive au pouvoir en France et nomme François MITTERAND ministre de la France d'Outre-Mer. Ce dernier réussit à convaincre FHB de rompre avec le PCF pour s'allier à l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (l'UDSR) créée en 1945. C'est ce qui sera fait au cours du discours du 7 octobre 1950 au stade Géo André. Dès lors, commence une nouvelle ère pour le PDCI : l'ère de la collaboration. Houphouët -Boigny en profite et lance un appel à l'union des forces politiques au sein d'un parti unique pour bâtir ensemble la Côte d'Ivoire.

Laurent PECHOUX est remplacé par Pierre PELIEU en 1952 et désormais, la lutte devient plus parlementaire. Ainsi, aux élections législatives de 1956, le PDCI en Côte d'Ivoire et le RDA en Afrique obtiennent la majorité des sièges africains au parlement français. FHB devient alors ministre d'Etat dans le gouvernement de Guy MOLLET (Premier Ministre Français).

2) La Loi-Cadre (23 Juin 1956) ou les prémices de l'autonomie

Rédigée par Gaston DEFERRE (Ministre de l'administration territoriale de la France), la Loi-Cadre associe de plus en plus les Africains à la gestion de leurs propres affaires en prévoyant plusieurs réformes. Il s'agit notamment :

- des élections au suffrage universel dans les colonies et le collège unique ;
- un pouvoir élargi pour les Assemblées territoriales surtout en matière de justice et de finances ;
- la création d'un Conseil de gouvernement dont le président serait le gouverneur de la colonie et son vice-président le président du parti majoritaire.

Ainsi, la Loi-Cadre marque un pas important vers le processus d'émancipation, car elle dote les colonies d'une autonomie politique et administrative. Processus que va accélérer le président De Gaulle par le biais d'un nouveau cadre relationnel avec les colonisés, c'est-à-dire la Communauté franco-africaine.

3) la Communauté franco-africaine

Revenu au pouvoir à la suite des événements d'Algérie (Guerre de libération), De GAULLE élabore une nouvelle constitution qui met en place la Communauté franco-africaine en 1958. Elle comprend la France et les anciennes colonies devenues des Républiques autonomes.

Ce sont des Etats qui doivent gérer leurs propres affaires à l'exception des domaines stratégiques suivants : la justice, la défense, la monnaie, la politique extérieure, la communication et l'enseignement supérieur. Ces domaines relèvent des compétences communes gérées par la métropole.

Présentée aux colonies dans le cadre d'un référendum en Septembre 1958, toutes les colonies acceptent par référendum cette Communauté, sauf la Guinée de Hamed Sékou TOURE à qui l'indépendance est immédiatement accordée le 28 Septembre 1958 ; mais avec une rupture de toute aide et coopération technique avec la France.

La Communauté divise les leaders africains en deux camps opposés : d'un côté les « fédéralistes » dirigés par Léopold Sédar Senghor, et de l'autre FHB, chef de file des « territorialistes ». C'est dans ce contexte que la communauté va se désagréger en Janvier 1959, lorsque le Soudan Français et le Sénégal créent la Fédération du Mali. Ainsi, entre Janvier et Août 1960, ce sera la vague des indépendances dans les colonies françaises. C'est dans ce cadre que la Côte d'Ivoire acquiert son indépendance le 7 Août 1960, avec pour premier président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY rentré au pays en 1959 comme Premier Ministre.

Activité d'application n° 3

Range dans la colonne qui convient les éléments suivants : généralisation du suffrage universel direct ; possibilité d'aller à l'indépendance ; Houphouët-Boigny rompt avec le PCF ; la création d'un conseil de gouvernement ; l'élaboration d'une nouvelle constitution par De Gaulle ; Houphouët-Boigny se rallie à l'UDSR de François Mitterrand ; la Côte d'Ivoire devient indépendante le 07 AOUT 1960.

Le désapparentement	La loi –cadre de 1956	La communauté franco-africaine et l'indépendance

CONCLUSION

Le processus d'indépendance de la côte d'ivoire s'est fait en trois phases : la phase de l'espoir, la phase de la lutte et la phase de la collaboration. Ce processus, bien qu'ayant fait des morts, s'est déroulé dans l'ensemble de manière pacifique à travers des réformes successives sous la houlette de Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et de son parti, le PDCI-RDA. Après l'indépendance, la

Côte d'Ivoire a poursuivi des relations d'amitié et de coopération avec la France.

SITUATION D'ÉVALUATION

Lors de la retransmission des festivités de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à la télévision, tu entends un journaliste dire ceci: « l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire a certes connu des résistances, mais elle a été le point de départ de plusieurs réformes ».

Ton ami avec lequel tu suis la retransmission n'est pas du même avis que le journaliste. Il exprime son désaccord dans les propos suivants :«< notre pays contrairement aux propos du journaliste, s'est libéré du joug colonial à la suite d'une lutte farouche de l'élite nationale ».

Consignes/ Questions

- 1) Identifie le problème dont il est question dans la situation.
- 2) Explique les propos du journaliste.
- 3) Partages-tu l'opinion de ton ami ? Justifie ta réponse.

Document

Les grandes orientations décidées par la conférence de Brazzaville, du 30 janvier au 8 février 1944, vont accroître l'hostilité au gaullisme des possédants. Avec le recul du temps,

les orientations nouvelles prises dans la capitale de l'A E F en présence de De Gaulle et du commissaire aux colonies René Pleven, apparaîtront bien timides au regard des problèmes qui vont surgir dans le monde colonisé au lendemain de la guerre (...).

(...) La conférence recommande une large représentation des Indigènes dans les assemblées politiques françaises, la création d'assemblées locales élues, l'accès des autochtones à tous les emplois, la suppression du travail forcé, le développement de l'instruction, la mise à la disposition des Indigènes des moyens de développement des productions agricoles, etc. Certes la préséance des lendemains ne va pas jusqu'à envisager, à plus ou moins long terme, la constitution de self-government. La notion d'Empire reste préférée...

Dès son retour à Abidjan, le gouverneur Latrille va s'attacher honnêtement à travailler dans l'esprit de Brazzaville. Les résistances auxquelles il se heurtera lui vaudront bientôt d'être considéré par les colons comme l'ennemi n°1, par l'administration locale comme un << communiste >>.

Source : Ki-Zerbo, Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain, Hatier, Paris, 1978.

EXERCICES

Sujet : Commentaire de document

Le 18 octobre 1946 se tenait le congrès de Bamako, convoqué par les parlementaires apparentés communistes, Houphouët, Apithy et d'Arboussier (...).

Le congrès fonda le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) qui, tout en attaquant « les trusts » et « la réaction » et en réclamant l'égalité complète, proclamait son attachement à une « union librement consentie » avec la France.

Les communistes ayant cessé, en 1947, de participer au gouvernement français, la position du RDA, fidèle à l'apparement, devint plus difficile et son « anticolonialisme » proclamé amena des réactions administratives, mobilisant les chefs et créant des partis opposés. En janvier 1950, en basse Côte d'Ivoire, des troubles se déclenchèrent, qui furent réprimés dans le sang. Dès lors Houphouët sentit que l'alliance communiste lui faisait perdre à la fois l'audience de l'Assemblée et ses moyens d'action sur le pays. Les élections de 1951 furent un effondrement pour le RDA. Un groupement nouveau et celui des socialistes, dont Lamine Gueye restait le chef.

Cependant, dès le début de l'année, Houphouët avait abandonné les communistes et fait alliance avec le ministre de la France d'outre-mer, Mitterrand, chef d'un groupe de gauche, l'U.D.S.R. Il put ainsi retrouver sa majorité antérieure. L'année suivant les élections lui donnaient 7 sièges et Houphouët devenait ministre dans le cabinet Mollet. Son influence sur la « loi-cadre » fut sans doute déterminante dans le sens de la « balkanisation », la Côte d'Ivoire n'ayant jamais accepté de bon cœur le leadership de Dakar. (...)

Source : DESCHAMPS Hubert, *Histoire de l'Afrique Noire, de Madagascar et des Archipels : volume II de 1800 à nos jours*, PUF, Bordas, Paris-Bruxelles-Montréal, 1975, p.492.

Consignes/Questions

1-Dégage l'idée générale du texte.

2-Explique le passage suivant du texte : « En janvier 1950,..... qui furent réprimés dans le sang ».

3- Partages-tu l'avis de l'auteur à propos de Houphouët-Boigny lorsqu'il affirme : « Son influence sur la « loi-cadre ».....dans le sens de la « balkanisation » ?

Dissertation :

Sujet : La Côte d'Ivoire de 1946 à 1960.



THEME 2 : DE LA DECOLONISATION AUX EFFORTS D'ORGANISATION DE L'AFRIQUE

LEÇON3 : L'ACCESSION DE L'ALGÉRIE A L'INDÉPENDANCE

✓ SITUATION D'APPRENTISSAGE

Lors de la commémoration du 57^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, tes camarades de classe de terminale et toi suivez à la télévision les festivités. A cette occasion, vous êtes surpris par l'information suivante d'un journaliste : « l'Algérie est l'un des pays dont l'indépendance a été âprement conquise contrairement à d'autres dont l'indépendance a été octroyée ».

Vous approchez alors votre professeur d'Histoire-Géographie qui, à l'aide de divers documents, vous amène à caractériser le statut colonial de l'Algérie et à analyser les étapes de l'indépendance de ce pays.

INTRODUCTION

Le processus de décolonisation de l'Algérie est l'un des exemples typiques de la lutte d'indépendance armée. Ce pays qui constituait un enjeu stratégique pour la métropole (la France) va acquérir sa souveraineté nationale après une lutte armée.

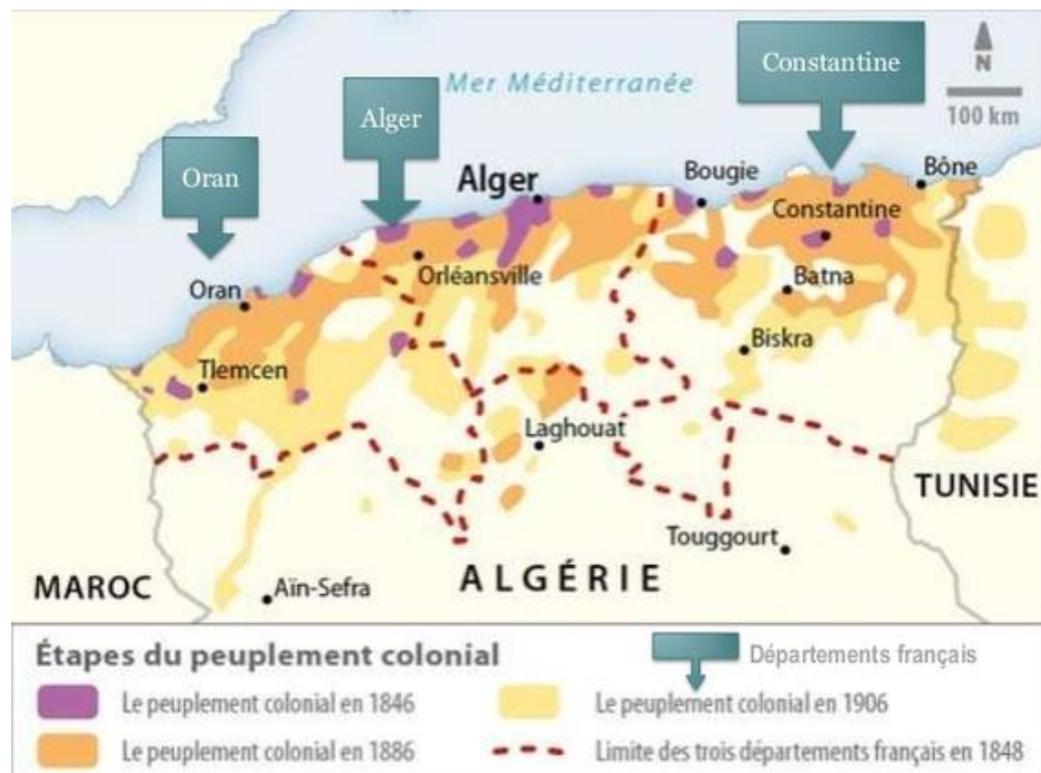
Quels sont donc les facteurs et les étapes de la marche vers l'indépendance de l'Algérie ?

I- L 'Algérie française de 1830 à 1954

1- Le statut politique et administratif de l'Algérie

L'occupation de l'Algérie par la France remonte à 1830. Ce territoire est une colonie de peuplement pour la France jusqu'au 09 décembre 1848, date à laquelle elle devient une partie intégrante de la France (application des lois et règlements français). La colonie est alors divisée en 3 départements (Alger, Oran, Constantine) et placée sous l'autorité d'un gouvernement général nommé et relevant du Ministère de l'intérieur français (exemple : François Mitterrand a été ministre de l'intérieur

français de juillet 1954 à février 1956).



Source : jmglebog.eklabog.com, consulté le 28/03/2020

2-L'inégalité économique et sociale

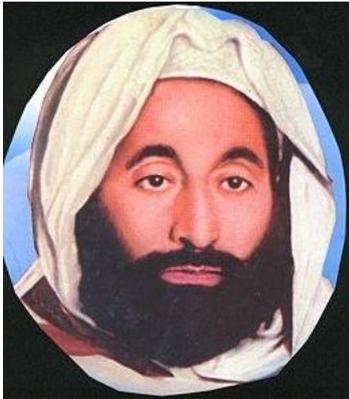
Sur le plan social, l'Algérie avait une société très inégalitaire. La population d'origine française estimée à environ un million (1 000 000) d'habitants dont 80% sont nés en Algérie, occupait les fonctions administratives et industrielles en ville et pratiquait une agriculture très moderne sur les meilleures terres.

A l'inverse, la population autochtone et musulmane d'Algérie, estimée à plus de huit millions (8 000 000) d'habitants vivait sous tutelle et sans véritable partage de l'autorité. Elle pratiquait une agriculture traditionnelle et rudimentaire. Le sous-emploi, la précarité et la misère caractérisaient cette importante proportion de la population algérienne. Malgré leur participation à l'effort de guerre de 1914-1918, aucune amélioration de leurs conditions de vie n'était envisagée et la minorité française refusait toute réforme qui donnerait l'égalité entre Européens et Musulmans algériens.

Toutes ces disparités politiques, sociales et économiques éveillent une conscience nationale (nationalisme) dans l'élite réduite des commerçants, des rares intellectuels des milieux ouvriers et parmi les anciens combattants.

3- La naissance et l'affirmation du nationalisme Algérien

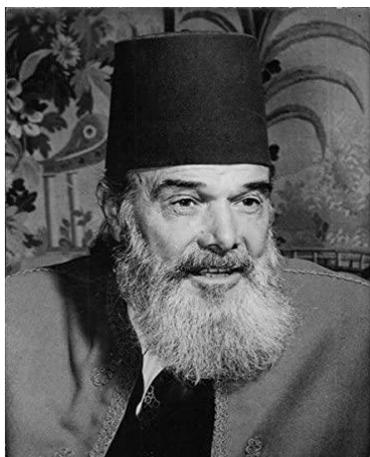
a- Les différentes tendances nationalistes



Abdelhamid Ben Badis

On peut distinguer 3 grandes tendances :

-la tendance traditionnelle. Elle est dirigée par les Oulémas dont le leader est **Abdelhamid Ben Badis**. Il crée en 1931 le mouvement « Association des Oulémas » qui rejette l'assimilation et prône l'affirmation et la restauration de l'Islam en Algérie. Sa devise est : « *L'Islam est ma religion, l'Arabe est ma langue et l'Algérie est ma patrie.* » ;



Messali Hadj

-la tendance révolutionnaire et populiste dirigée par **Messali Hadj Ahmed** à travers « l'Etoile Nord-africaine » fondée en 1927 dans les

milieux ouvriers parisiens et transformée en 1939 en « Parti du Peuple Algérien » (PPA). Elle réclame l'indépendance de l'Algérie avec le concours de la France ;



Ferhat Abbas

-la tendance modérée ou réformiste incarnée par **Ferhat Abbas**, très occidentalisé et leader de la Fédération des Elus Indigènes créée en 1927. Il ne revendique pas de prime abord l'indépendance mais plutôt l'assimilation et la complète égalité entre toutes les populations algériennes.

b- La radicalisation du nationalisme algérien

Le 08 mai 1945, des émeutes éclatent à Sétif entre Musulmans et Français d'Algérie. Elles gagnent tout le pays et la répression est violente (une centaine de Français sont tués et plus de 8000 Algériens massacrés selon l'administration coloniale et 15000 selon les nationalistes). En 1946, Ferhat Abbas fonde l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (**UDMA**) qui préconise une République algérienne autonome associée à la France dans le cadre de l'Union Française, tandis que Messali Hadj crée le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (**MTLD**) qui veut obtenir l'indépendance d'une Algérie musulmane et arabe.

Pour désamorcer la crise, la France propose un nouveau statut pour l'Algérie. Le 20 septembre 1947, l'Algérie est érigée en département d'Outre-mer. Une assemblée territoriale est créée avec 120 députés élus par deux collèges et investis de pouvoirs budgétaires. Ce statut voté ne

sera jamais appliqué, car mal accueilli aussi bien par les Musulmans que par les Français d'Algérie. Cette situation va renforcer la vision d'une lutte armée chez les Algériens indigènes. Aussi, les divisions internes au sein du MTLD, principale force politique vont aboutir à la création en mars 1954 du Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA). Cette structure sera coordonnée et dirigée par des chefs révolutionnaires comme *BelkacemKrim*, *Ben Boulaïd*, *Larbi Ben M'Hidi*. Malgré leurs désaccords structurels, ils sont tous d'accord sur un objectif commun : obtenir l'indépendance par la lutte armée. Ils vont s'organiser pour perpétrer une série d'attentats contre les intérêts de la métropole.

ACTIVITE D'APPLICATION N°1

Indique par une croix dans la case correspondante si l'affirmation est vraie ou fausse

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	L'Algérie est une colonie d'exploitation		
2	Les Français d'Algérie bénéficiaient de privilèges		
3	Les autochtones musulmans sont bien représentés au Conseil de Gouvernement		
4	Les autochtones musulmans cultivent les terres pauvres		
5	Le conseil des Oulémas était pour l'autonomie totale de l'Algérie		
6	Ferhat-Abbas prônait une Algérie indépendante en association avec la France		

II/ DE L'INSURRECTION A L'INDEPENDANCE

1. L'insurrection algérienne

LE DEBUT DE LA GUERRE D'ALGERIE



- Peuplement européen (1954)
- Principales zones de guérilla
- Bases du FLN à l'étranger
- Principaux attentats du FLN le 1^{er} novembre 1954

Source : lelivrescolaire.fr, consulté le 28/03/2020

Le CRUA devient le Front de Libération Nationale (FLN) avec une branche militaire : l'Armée de Libération Nationale (ALN). Les objectifs du FLN sont :

- restaurer un Etat Algérien souverain avec des principes islamiques ;
- préparer une insurrection armée pour le 1^{er} novembre 1954

L'insurrection commence effectivement dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954 par une série d'attentats: c'est *le complot de la Toussaint* ou *la Toussaint Rouge*. Les hommes du FLN déclenchent des attaques dans diverses régions de l'Algérie contre des installations militaires, des équipements de communication, et des bâtiments publics. On dénombre au moins 10 morts chez les Français d'Algérie. La métropole qui venait quelques mois plus tôt de perdre ses colonies d'Indochine (voir la guerre du Vietnam), réagit violemment devant cette insurrection qualifiée de sédition.

Des renforts militaires massifs seront envoyés en Algérie. La violence gagne progressivement toute l'Algérie et on assiste à des massacres entre Français et Indigènes algériens.

En 1956, le FLN organise et intensifie le terrorisme urbain. Les groupes de maquisards sont ravitaillés en armes par des contrebandes en provenance du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte. En représailles, la France utilise la tactique du quadrillage des quartiers, le regroupement des populations et la torture.

La question de l'Algérie devient une véritable épine pour les différents gouvernements français mais les autorités de Paris refusent l'internationalisation de ce conflit sous prétexte que l'Algérie fait partie du territoire français. L'ONU et les Non-alignés s'impliquent tout de même pour exiger la décolonisation de l'Algérie. Le 13 mai 1958, des émeutes éclatent en Algérie.

L'armée intervient en faveur d'une Algérie française et met en place le Comité de Salut Public. A Paris, les crises ministérielles et parlementaires s'accroissent. Finalement, le Général Salan, chef de l'armée d'Algérie fait appel à De Gaulle pour la formation d'un nouveau gouvernement capable de résoudre la crise algérienne.

2. La politique algérienne de De Gaulle

Le 1^{er} juin 1958, De Gaulle accède au pouvoir et décide de résoudre le problème algérien.

Le 4 juin 1958, il se rend à Alger où il prononce un discours qui ne définit pas une politique claire sur le statut de l'Algérie.

On retiendra de ce discours, la phrase restée célèbre : « **Algériens, je vous ai compris !** ». Très réaliste cependant, De Gaulle renonce à l'idée d'une Algérie française car pour lui si la France ne peut pas accorder l'égalité sociale aux Algériens musulmans, il convient de leur accorder la liberté. Il propose alors trois solutions :

- *L'indépendance totale de l'Algérie*
- *L'assimilation véritable avec la France*
- *L'autonomie et l'association avec la France*

Le FLN qui a constitué en octobre 1958 un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) exige la première solution et rejette tout compromis fédéral. Aussi, la minorité française d'Algérie rejette toutes les propositions d'indépendance de l'Algérie, craignant de se retrouver dans un Etat algérien dirigé par le FLN et l'exposant ainsi au dilemme de la *Valise* ou du *Cercueil*(« *Partir ou Mourir* »).

Progressivement, De Gaulle parvient à persuader l'opinion publique que l'indépendance de l'Algérie est inéluctable. L'armée et les Français d'Algérie se sentent trahis et déclenchent une semaine d'émeutes à Alger du 24 au 31 janvier 1960 (semaine des barricades). En coordination avec l'armée, ils créent l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS), chargée de faire front au FLN en faisant aussi des attentats et en persécutant les responsables de cette organisation. L'OAS se radicalise, organise des attentats et même un coup d'état militaire (avorté) contre De Gaulle le 22 avril 1961 à Paris.

Les accords d'Evian et l'indépendance de l'Algérie

A partir de juillet 1961, un accord est conclu entre le gouvernement français et les représentants du Front de Libération Nationale (FLN). Les pourparlers sont menés par Louis Joxe, R. Rubon et J. de Brogie du côté du gouvernement français et par Belkacem Krim, L. Ben Tobbal, S. Dahleb et M. Yazid, pour la partie Algérienne.

Ainsi, la France :

- reconnaît l'indépendance de l'Algérie,
- reconnaît l'intégrité de son territoire (qui comprend le Sahara) et l'intégrité de son peuple,

- s'engage à évacuer progressivement ses troupes et à maintenir pendant trois ans le taux de l'aide fournie à l'Algérie en 1961.

Une déclaration de principe sur la coopération franco-algérienne, donne des assurances à la France, dans le domaine du pétrole.

Le 8 avril 1962, un référendum français approuve les accords d'Évian.

Le 1^{er} juillet, le référendum d'autodétermination de l'Algérie (*référendum du « OUI » ou « NON » pour l'indépendance de l'Algérie*), donne 90% de voix en faveur du « **OUI** ». L'indépendance de l'Algérie est ainsi proclamée le 3 juillet 1962 avec comme premier président, **Hamed Ben Bella**.

ACTIVITE D'APPLICATION N°2

Relie les événements de la colonne A à leurs dates correspondantes dans la colonne B

Colonne A

Colonne B

1	Les émeutes de Sétif	•
2	La signature des accords d'Evian	•
3	La proclamation de l'indépendance de l'Algérie	•
4	Le discours de De Gaulle à Alger	•
5	Le début de la guerre d'Algérie	•
6	Le statut de l'Algérie	•

•	18 Mars 1962
•	1 ^{er} Novembre 1954
•	20 Septembre 1947
•	3 Juillet 1962
•	4 Juin 1958
•	8 Mai 1945

CONCLUSION

Colonie stratégique de la France depuis 1830, l'Algérie a acquis son indépendance dans la violence et dans la douleur en **1962**. Environ un million d'Algériens de tous bords ont péri dans cette guerre d'indépendance après huit années de lutte. On peut donc retenir que ce sont les nationalistes algériens qui ont conquis l'indépendance de leur pays.

✓ SITUATION D'ÉVALUATION

COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Il suffit d'examiner le processus de la colonisation en Algérie pour se rendre compte comment la politique d'« assimilation », appliquée automatiquement aux uns et refusée aux autres, a réduit la société musulmane à la servitude la plus complète (...). Désormais, un

Musulman algérien ne demandera pas autre chose que d'être un Algérien musulman(...).

Le Président Roosevelt, dans sa déclaration (...), a donné l'assurance que, dans l'organisation du monde nouveau, les droits de tous les peuples, petits et grands, seraient respectés. Fort de cette déclaration, le peuple algérien demande dès aujourd'hui(...) :

- A) La condamnation et l'abolition de la colonisation(...).
- B) L'application pour tous les pays, petits et grands, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- C) la dotation de l'Algérie d'une constitution propre, garantissant :
 - 1) La liberté et l'égalité absolue de tous ses habitants, sans distinction de race ni de religion.
 - 2) La suppression de la propriété féodale par une grande réforme agraire et le droit au bien-être de l'immense prolétariat agricole.
 - 3) La reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle au même titre que la langue française.
 - 4) La liberté de la presse et le droit d'association.
 - 5) L'instruction gratuite et obligatoire pour les enfants des deux sexes.
 - 6) La liberté du culte pour tous les habitants et l'application à toutes les religions du principe de la séparation de l'Église et de l'État.
- D) *La participation immédiate et effective des Musulmans algériens au gouvernement de leur pays(...).*

Source : Ferhat Abbas, extrait du Manifeste du peuple algérien, 10 février 1943. Mise en ligne, <https://texturesdutemps.hypotheses.org>, ce 09/04/2020

Consignes/Questions

- 1- Dégage l'idée générale du texte.
- 2- Explique le passage du texte suivant : « (...) la politique d'« assimilation », appliquée automatiquement aux uns et

refusée aux autres, a réduit la société musulmane à la servitude la plus complète ».

3- Quelle est la portée historique de ce Manifeste du peuple Algérien ?

Sujet de dissertation :

L'Algérie de 1954 à 1962

SITUATION D'ÉVALUATION

A l'approche de l'examen du baccalauréat, une élève de la classe de terminale du Lycée Moderne de Bangolo se rend à Béoué-Zibiao son village natal situé à environ vingt kilomètres de Bangolo pour mieux préparer son examen.

Pendant qu'elle révisait ses leçons d'Histoire, son grand-frère (étudiant en Histoire à l'université Félix HouphouëtBoigny de Cocody) présent au village pour des funérailles lui rend visite et constate qu'elle étudie la leçon sur l'accession de l'Algérie à l'indépendance. Alors il lui dit : « Cette leçon est l'exemple type de la véritable accession à l'indépendance d'un pays africain car elle montre des mouvements nationalistes courageux qui se sont battus pour arracher l'indépendance de leur pays ». L'élève de terminale répliqua : « Bien vrai que les algériens ont arraché leur indépendance mais ils ont eu besoin de l'aide du Général De Gaulle pour y parvenir ». Reprenant la parole, le grand-frère, après avoir longuement expliqué le processus de l'indépendance de l'Algérie conclu en disant : « En réalité le Général De Gaulle a été contraint par la détermination du peuple algérien ».

Consignes

- 1- De quoi est-il question dans cette situation ?
- 2- Explique la phrase soulignée dans le texte.
- 3- Apprécie le rôle du général De Gaulle dans le processus de l'indépendance de l'Algérie

Niveau : **TERMINALE**

Discipline : **HISTOIRE**

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 2 : DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUX EFFORTS DE CONSTRUCTION DE L'AFRIQUE

Leçon 4 : L'UNION AFRICAINE (U.A.)

✓ Situation d'apprentissage

Au terme d'une conférence sur les organisations régionales en Afrique, organisée par le Club culturel de votre établissement, vous apprenez que l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) a été remplacée par l'Union Africaine (UA) par soucis d'efficacité.

Afin d'en savoir davantage, vous menez des recherches pour déterminer les raisons de ce changement, comprendre le fonctionnement de l'UA et apprécier ses actions.

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, c'est une Afrique morcelée, fragile et pauvre qui apparaît sur l'échiquier politique international. Dès lors, les États africains éprouvent le besoin de se développer dans l'union.

Ce désir se concrétise par la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 25 mai 1963 à Addis-Abeba en Éthiopie. Cette dernière est transformée en Union Africaine (UA) en 2002 pour répondre à un besoin d'efficacité.

Comment se présente-t-elle ?

Comment est-elle organisée ?

Quels sont ses succès et ses limites ?

I- NAISSANCE, OBJECTIFS ET PRINCIPES

1- La création de l'U.A.

a- Les échecs de l'O.U.A

Les difficultés de l'OUA à remplir ses missions sont liées à:

- ✓ l'inadaptation de ses structures,

- ✓ la marginalisation économique et politique de l'Afrique à l'ère de la mondialisation,
- ✓ l'insécurité et l'instabilité sur le continent qui entravent son développement.

C'est pour résoudre ces difficultés et adapter l'Organisation au contexte actuel du monde que les chefs d'Etats se sont accordés à la remplacer.

b- L'avènement de l'U.A

➤ Les étapes de la création de l'UA font suite à quatre (4) sommets de chefs d'Etats et de gouvernement africain :

- ✓ **Septembre 1999** : la session extraordinaire de Syrte (Libye) décide la création de l'UA.
- ✓ **Juillet 2000** : le Sommet de Lomé (Togo) adopte l'acte constitutif (charte) de l'U.A.
- ✓ **Juillet 2001** : le Sommet de Lusaka (Zambie) établit le programme de mise en place de l'Union.
- ✓ **9 Juillet 2002** : **Le Sommet de Durban signe la charte de l'Union Africaine ; l'U.A. est officiellement créée.**

Elle compte 55 pays membres soit tous les pays d'Afrique et conserve l'ancien siège de l'O.U.A. à Addis-Abeba en Éthiopie.

2- Objectifs et principes de l'U.A.

a- Des Objectifs visant l'épanouissement global de l'Afrique.

- Réaliser l'unité et la solidarité entre les pays et les peuples africains.
 - Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des Etats membres.
 - Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent.
 - Promouvoir les principes et institutions démocratiques ; la participation populaire, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.
 - Promouvoir et défendre des positions communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples.
 - Créer les conditions appropriées pour permettre au continent de jouer un rôle dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales.
 - Promouvoir un développement durable sur les plans économique, social et culturel.
 - Promouvoir la recherche scientifique et technologique.
- ***L'ambition de l'UA est d'accélérer l'intégration économique et politique entre les pays africains, dans le nouveau cadre de la mondialisation, et de promouvoir les principes et les institutions démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme.***

b- Des principes à respecter par les États membres.

- Le règlement pacifique des conflits.
- L'égalité et la souveraineté de tous les États membres.

- La non-ingérence dans les affaires internes des États.
- La condamnation et le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement.
- L'interdiction de recourir à la force ou la menace entre les États membres.
- Le droit d'intervenir dans les affaires internes des États membres en cas de génocide, de crise ou de guerre.
- Le respect des frontières héritées de la colonisation.

Activité d'Application N°1

Mets une croix dans la case qui convient, selon que l'affirmation est vraie ou fausse

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	L'U.A. remplace l'OUA à cause des rivalités politiques entre des Chefs d'États africains.		
2	L'U.A. a été créée en juillet 2002.		
3	L'U.A. proclame le principe de l'égalité entre l'Homme et la Femme.		
4	L'U.A. intervient dans tout pays membre dès qu'il y a un conflit.		
5	Le sommet de Syrte en Lybie crée officiellement l'U.A.		
6	L'U.A. veille au respect des droits de l'homme en Afrique.		

II- STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT DE L'UA

Les organes de l'UA peuvent être répartis en deux grands groupes.

1-Les organes de direction

✓ La Conférence de l'Union

C'est l'organe suprême de l'Union Africaine.

- Elle regroupe les Chefs d'États et de Gouvernements.
- La Conférence se réunit au moins une fois par an.
- Elle définit les politiques communes.
- Elle adopte le budget et nomme les responsables des autres organes.
- La Présidence est assumée pendant 1 an par un Chef d'Etat ou de Gouvernement élu. Elle est présidée actuellement (2019-2020) par **Cyril RAMAPHOSA**, Président de l'Afrique du Sud.

✓ Le Conseil Exécutif

- Il est composé des Ministres (ou des Délégués) désignés par les gouvernements des États membres.
- Il contrôle la mise en œuvre des politiques arrêtées par la **Conférence**.

✓ La Commission de l'Union

- C'est le Secrétariat Général de l'U.A.
- Il assure l'administration quotidienne de l'organisation.
- L'actuel Président de la Commission est le tchadien **Moussa Faki MAHAMAD**.

✓ **Le Comité des Représentants permanents**

- Le Comité des Représentants permanents est composé des Ambassadeurs des États membres résidant à Addis-Abeba.
- Le Comité des Représentants permanents est chargé de préparer les travaux du Conseil exécutif

✓ **Le Parlement Panafricain (P.A.P)**

-Il est composé de représentants désignés par les Parlements nationaux (cinq par pays membre) et siège en Afrique du Sud.

-Il doit à terme avoir un réel pouvoir législatif, et assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent.

2- Les autres organes

✓ **Le Conseil de paix et de sécurité (CPS)**

- Composé de 15 membres.
- Le comité des sages comprend 9 membres.

C'est l'organe décisionnel permanent pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

✓ **Les comités techniques spécialisés**

Chacun des comités a pour mandat de :

- préparer des projets et programmes de l'Union et les soumettre au Conseil exécutif ;
- assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les organes de l'Union.

Ils jouent un rôle de conseil-appui

✓ **Les institutions financières de l'UA sont au nombre de 3 :**

- la Banque centrale Africaine (BCA) ;
- le Fonds Monétaire Africain (FAM) ;
- la Banque Africaine d'Investissement (BAI).

✓ **Le Conseil Économique et Culturel (ECOSUC) est un organe consultatif** sur les questions économiques et culturelles.

✓ **L'organe judiciaire se compose comme suit :**

- la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP),
- la Cour Africaine des Droits de l'homme et des peuples (CAfDHP),
- la Commission de l'Union Africaine pour le Droit International (CUADI)

✓ **L'organe judiciaire**

- La Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP quasi-judiciaire),
- la cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfDHP-judiciaire),
- la commission de l'Union Africaine pour le droit international (CUADI).

Activité d'application N°2

classe dans le tableau les organes suivants de l'UA selon leur nature :

la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; la Conférence de l'Union ; le fonds monétaire africain ; la Commission ; le Comité des représentants permanents ; la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; La Banque Africaine d'Investissement (BAI) ; la Commission de l'Union Africaine pour le Droit International (CUADI) ; La Banque Centrale Africaine (BCA).

Organes politiques	Organes économiques	Organes judiciaires

III - LE BILAN DES ACTIONS DE L'U.A

1-Les succès

- **Les succès sur le plan politique et militaire.**

L'UA participe à la prévention et à la résolution des crises en Afrique grâce au conseil de sécurité et de paix (CPS) afin de rétablir la paix. Elle a enregistré des succès :

- intervention dans la crise politico-militaire ivoirienne,
- déploiement des hommes au Darfour, en Somalie,
- désarmement des ex-interhamwés au Congo,
- intervention en mars 2008 des forces de l'UA aux Comores ce qui a permis de rétablir la légalité constitutionnelle,
- condamnation des coups d'Etat, des prises de pouvoir anticonstitutionnel, des crimes de guerre et crimes contre l'humanité,

- condamnation des coups d'Etat du capitaine SANOGO au Mali en 2012, et du général DIENDÉRE en 2015 au Burkina Faso,
- condamnation des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité aussi bien du côté des gouvernements que du côté des rebelles (cas du Darfour).

- **Sur le plan économique et social**

- Augmentation régulière du budget de l'UA (150 millions de dollars en 2011, à 1,2 milliards de dollars en 2017) ce qui montre le rôle de plus en plus important de l'UA.
- aide humanitaire de l'UA aux pays victimes de guerre et de catastrophes. ex : Darfour, Éthiopie, Mozambique.
- Appropriation du Nouveau Partenariat pour le Développement Économique (NEPAD) par l'UA.
- Participation aux projets de développement des États africains par le biais de la BAD ((construction d'infrastructures socioéconomiques de base, écoles, routes, ..).

Les actions réalisées par l'UA sont appréciables. Cependant, des obstacles sont nombreux pour parvenir à la réalisation de ses objectifs.

2- Les échecs

L'U.A. rencontre encore de nombreux problèmes qui limitent ses actions.

- **Sur le plan politique et militaire**

- L'instabilité politique et la faiblesse des institutions démocratiques à travers :
 - ✓ les coups d'Etat (Egypte, Soudan, Zimbabwe, Libye...);
 - ✓ les crises post électorales (Côte d'Ivoire, Algérie, Burundi, Gambie, Gabon...);
 - ✓ la mise en avant de la souveraineté des États et le non-respect des recommandations sur les processus démocratiques de l'UA (Guinée, Togo, Burundi, Guinée Bissau, Cameroun, Zimbabwe ...).
- L'insécurité liée à l'impuissance de l'U.A. à prévenir et à régler :
 - ✓ les guerres civiles (Sierra Léone, RCA, Somalie ...);
 - ✓ la multiplication des mouvements terroristes dont souffrent
 - ✓ plusieurs pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad,
 - ✓ Cameroun...).
- L'impuissance de l'U.A. à :
 - ✓ prévenir les conflits, à maintenir la paix (Somalie, Darfour, Lybie,...) et à juguler l'insécurité,
 - ✓ financer avec autonomie, les missions de paix sur le continent.
- L'absence d'autorité et de pouvoir du Président de la Commission de l'U.A.
- L'U.A. est aussi à l'épreuve des influences extérieures (exemple des groupes francophone, anglophone, arabophone...)

➤ **Sur le plan économique et social**

- L'insuffisance du Budget de fonctionnement de l'UA (95% du budget de fonctionnement de l'UA provient de l'extérieur du continent).
- Les investissements sont essentiellement financés par des partenaires extérieurs (exemple du Siège construit par la Chine).
- Le retard de cotisation de plusieurs Etats membres. Exemple : en 2012, seulement 17 pays étaient à jour de leurs cotisations.
- La faiblesse des échanges entre les Etats de l'Union : seulement 12%
- Le surendettement des Etats africains.
- La circulation de plusieurs monnaies qui ne facilite pas la libre circulation des biens et des personnes.
- Le manque d'attractivité en raison de l'instabilité des Etats ce qui ne favorise pas leur développement.
- Le manque d'intégration économique à travers :
 - ✓ le retard dans la mise en place d'une monnaie unique,
 - ✓ le retard dans la mise en place des institutions financières (telle qu'une banque centrale d'investissement)
- La persistance de la pauvreté, de la corruption et de la mauvaise gouvernance dans bon nombre de pays.

Activité d'Application N°3

Complète ce texte à trous avec les mots et expressions suivants :

la pauvreté, infrastructures socio-économiques, l'aide humanitaire, au rétablissement de la paix, Inefficacité, la Banque Africaine de Développement, progrès, pays en crise, pays victimes de catastrophes, fragile.

En raison de son..... l'OUA a été remplacée par l'UA. Cette dernière a réalisé de nombreux..... Sur le plan politique, elle est parvenuedans plusieurs....., sur le plan économique, l'UA a contribué à la réalisation de plusieurs grâce à..... Elle a apporté de de à plusieurs..... Cependant, lade l'UA demeure en raison de l'instabilité politique, l'insécurité,..... encore endémique.

Conclusion

Deux décennies environ après avoir remplacé l'OUA, l'UA a déjà réalisé des succès encourageants qui démontrent sa raison d'exister. Cependant les défis à relever restent encore nombreux.

Il appartient aux dirigeants africains de faire preuve de volonté et de se donner les moyens de créer un environnement de paix et de sécurité préalable au développement du continent.

SITUATION D’EVALUATION

Lors de vos recherches sur l’Union Africaine, vous lisez ce passage de l’article de Etienne ABOUA dans le quotidien Fraternité Matin N°15343 : « Notre organisation fonctionne toujours comme il y a 20 ou 30 ans. Nous nous réunissons souvent. Nous parlons toujours trop. Nous écrivons beaucoup. Mais nous n’agissons pas assez. Nous attendons tout de l’extérieur. Cela doit impérativement changer si nous voulons faire changer le cours de l’histoire de l’Afrique ».Le nouveau Président en exercice de l’Union Africaine, le chef de l’Etat tchadien Idriss Deby Itno a affiché dès les premiers instants, ses ambitions et exhorté ses pairs à plus d’actions dans le règlement des crises multiformes que connaît l’Afrique.

Consignes/questions

- 1- Dis de quoi il s’agit dans la situation.
- 2- Explique le passage suivant de l’article : « ...nous n’agissons pas assez. Nous attendons tout de l’extérieur ».
- 3- Comment les problèmes soulevés par le Président Idriss Déby Itno pourraient-ils être résolus ?

❑ EXERCICES

Activité d’application N°1

Complète le texte ci-dessous avec les mots et expressions qui conviennent : principes ; l’unité africaine ; en juillet 2002 ; secrétariat général ; l’OUA ; union africaine ; la commission de l’union

Née en 1963,.....avait pour ambition de réaliser le rêve panafricain c’est-à-dire De nombreux problèmes internes et externes ont conduit à l’échec et aux remplacements de l’organisation par En La nouvelle organisation s’est fixée de nombreux objectifs. Pour les atteindre les Etats membres doivent respecter des règles de bonne conduite ou..... Pour plus d’efficacité l’organisation est gérée aux conditions par..... en remplacement du.....

Activité d’application N°2

Complète le texte ci-dessous avec les mots et expressions suivants : le parlement panafricain ; l’intégration monétaire du continent ; structure politique ; structure

politique ; le CPS ; définir les politiques communes de l'organisation ; la commission de l'union

Les structures de l'UA	La nature de la structure	Rôle de la structure
.....	Structure politique	La prévention, la gestion et le règlement des conflits
.....	Assure l'administration quotidienne de l'organisation
.....	Structure politique	Assure la pleine participation des peuples africains aux développements et à l'intégration économique du continent
La conférence de l'union
Le fonds monétaire africain	Structure économique

Activité d'application N°3

Met une croix dans la case qui convient selon que cette affirmation soit vraie ou fausse

N°	AFFIRMATION	VRAI	FAUX
1	Le NEPAD est aujourd'hui une réalité		
2	L'UA dépend à près de 80% des bailleurs de fonds		
3	Les Etats africains ont une cohérence d'action même au sein du conseil de sécurité de l'ONU		
4	L'UA sait catégoriquement opposée à tous les coups d'Etats en Afrique		
5	L'UA a déployée des soldats au DARFOUR		
6	L'UA a intervenu dans le règlement du conflit post-électoral de la Côte d'Ivoire		
7	La construction du siège de l'UA a été entièrement financée par la Chine		

Situation d'évaluation N°1

Des élèves de la Terminale de ton établissement scolaire sont sélectionnés pour faire des recherches sur les raisons de la répétition des crises et guerres fratricides en Afrique alors que ce continent a mis en place l'Union Africaine (UA) en 2002. Certains élèves parmi vous pensent que cette organisation n'est pas à la hauteur alors que d'autres

soutiennent que cette organisation est encore jeune et qu'elle a de nombreux défis à relever.

QUESTIONS

- 1- Dégage l'idée générale du texte.
- 2- Explique la pensée des élèves qui disent que : « cette organisation n'est pas à la hauteur »
- 3- Partages-tu l'opinion de ceux qui pensent que : « cette organisation est encore jeune et qu'elle a de nombreux défis à relever ». Justifie ta réponse.

Situation d'évaluation N°2

Après la mort du président Tchadien IDRIS DEBY ITNO, une télévision française a organisé un débat sur l'apport des chefs d'Etats africains aux actions de l'organisation africaine, UA. L'un des invités abordant le bilan des actions de l'UA affirme : « les difficultés de l'UA sont d'origines endogènes et exogènes. »

Si cette affirmation est partagée par les autres invités de l'émission, ces derniers imputent la plus grande responsabilité aux dirigeants africains.

Consignes

- 1- Ressort la question soulevée par cette situation
- 2- Explique les propos suivants : « les difficultés de l'UA sont d'origines endogènes et exogènes ».
- 3- Partagez-vous la position des invités selon laquelle les difficultés de l'UA sont imputables aux dirigeants africains.

❑ DOCUMENTATION

Document 1

Le sommet a été marqué par la « touche » du Rwandais, Paul KAGAME, président en exercice de l'UA, qui a la charge d'un vaste programme de réformes de l'institution (...).

Ce 2 juillet, le président rwandais Paul KAGAME, (...), a justement présenté un rapport sur une réforme institutionnelle de l'UA qui vise à garantir l'indépendance financière de l'organisation.

Parmi les propositions, on compte le prélèvement d'une taxe sur les importations de chaque pays, afin de financer le budget de l'organisation. Une décision dont se félicite Fadel Barro, le coordinateur de « Y en a marre », un mouvement de la société civile sénégalaise. *« Mieux vaut tard que jamais, se félicite-t-il. Cette réforme devait être appliquée depuis très longtemps parce qu'on ne peut pas vouloir financer des idées africaines avec un fonds qui ne vient pas de l'Afrique ».*

Les dirigeants présents au sommet de l'UA à Nouakchott souhaitent aussi redéfinir le cadre de leurs relations commerciales et politiques avec l'Europe et quitter le groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) pour mieux défendre leurs intérêts. *« Ces accords datent de 1975, il y a plus de quarante ans, estime Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA. Nos rapports avec l'Europe ont changé. L'Afrique a changé. Ces relations sont des relations commerciales. Ils doivent tenir compte de notre vision de nos continents. C'est la raison pour laquelle nous pensons, et avec raison, qu'il faut qu'il y ait des négociations de continent à continent ».*

Source : www.rfi.fr/fr/afrique, ce 11/04/2020.

Document 2

L'Organisation de l'Unité Africaine tiendra, du 2 au 11 Juillet 2001 à Lusaka, capitale de la Zambie, ses dernières assises : 13^e session ordinaire du comité des ambassadeurs, 74^e session ordinaire du conseil des ministres, 9^e session de la communauté économique africaine et 37^e assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement. Cette assemblée marquera, du 9 au 11 Juillet, le dernier sommet de l'OUA.

Créée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, l'OUA cédera la place, à partir de l'année prochaine, à l'Union Africaine. L'Union Africaine sera, elle, dirigée par la conférence de l'Union, composée par les chefs d'Etat et de gouvernement, le conseil exécutif, la commission, ainsi que par plusieurs autres institutions. Il s'agit, par rapport à l'OUA d'un double saut qualitatif sur les plans politiques (évolution progressive vers une organisation communautaire dotée de certains pouvoirs) et structurel.

L'Union Africaine, dont les premiers contours ont été définis à Syrte I, en Libye, au cours d'un sommet extraordinaire de l'OUA (8-9 septembre 1999), est d'abord et avant tout une initiative de Mouammar Kadhafi.

Source : In *Jeune Afrique*, n°2112 du 3 septembre 2001, « point de vue », p.I-II

Document 3 :

« Notre organisation fonctionne toujours comme il y a 20 ou 30 ans. Nous nous réunissons souvent. Nous parlons toujours trop. Nous écrivons beaucoup. Mais nous n'agissons pas assez et parfois pas du tout. Nous n'anticipons pas assez. Nous attendons

tout de l'extérieur. Cela doit impérativement changer si nous voulons faire changer le cours de l'histoire de l'Afrique. » Le nouveau président en exercice de l'Union Africaine, le chef de l'Etat tchadien Idriss Itno Deby a affiché dès les premiers instants, ses ambitions et exhorté ses pairs à plus d'actions dans le règlement des crises multiformes que connaît l'Afrique. (...)

Pour lui donc, le temps des réunions interminables doit cesser. (...) il a demandé aux dirigeants africains de mettre fin à ces crises, soit par voie diplomatique, soit par la force, "*selon leur nature*". (...) Sur les sujets d'intégration africaine, le nouveau président de l'UA a souhaité que la circulation des biens et des personnes soit une réalité. Pourquoi pas la création d'un passeport commun des pays membres de l'organisation panafricaine ? (...). Les Africains, (...) doivent se montrer plus solidaires pour surmonter les différentes crises auxquelles ils sont confrontés. (...) Il a demandé aux Africains de prendre leur destin en main. Pour lui, le continent a les moyens humains et matériels de faire face à la menace terroriste. (...). Sur le fonctionnement (...) il a annoncé qu'il allait poursuivre sa restructuration pour l'adapter aux exigences du monde (...).

Source : Étienne ABOUA *in Fraternité Matin* N° 15343 du lundi 1^{er} février 2016, p- 4 et 5.

Niveau : **TERMINALE**
Discipline : **HISTOIRE**

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 3 :

CROYANCES ET VALEURS DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

LEÇON 1 : CROYANCES ET VALEURS DOMINANTES DANS LE MONDE OCCIDENTAL

✓ **Situation d'apprentissage**

Au cours d'une causerie avec tes camarades au lycée Houphouët-Boigny de Korhogo, l'un d'entre eux est heureux d'annoncer qu'il ira y poursuivre ses études au Canada après son succès au Baccalauréat. A ce sujet, une discussion éclate entre vous.

Tes amis Gilbert et Clarisse, tous élèves en classe de terminale, prennent les positions suivantes :

Gilbert dit ceci : « *Les universités du monde occidental telle que celles d'Europe sont les meilleures. Le CANADA n'en fait pas partie puisqu'il se localise sur le continent américain* ».

Clarisse rétorque : « *Le CANADA fait bel et bien partie du monde occidental et ses universités sont performantes. D'ailleurs, ce pays partage les mêmes valeurs et croyances que l'Europe* ».

Vous portez le sujet du débat à votre professeur pour son arbitrage. Celui-ci met divers documents à votre disposition en vue de localiser le monde occidental, de caractériser son organisation socioculturelle et d'analyser son système politique et économique.

INTRODUCTION

Le monde occidental est caractérisé par un haut niveau de vie et de développement surtout industriel. C'est le monde dit capitaliste longtemps opposé au monde socialiste. Ce monde occidental a connu une sorte d'unité politique et économique, marqué par les

institutions démocratiques. Géographiquement, il comprend l'espace Amérique du nord, l'Europe de l'ouest, le Japon, l'Australie.

Tout cet espace est pénétré d'idées libérales en évolution.

Quels sont les grands traits de civilisation de ce monde occidental ?

Nous allons analyser d'une part les fondements historiques et d'autre part les grands traits des institutions et la vie politique, économique et culturelle.

I- LES FONDEMENTS HISTORIQUES DES CROYANCES ET VALEURS

DU MONDE OCCIDENTAL

1- Un héritage lointain.

a. Les apports de la Grèce antique.

Les cités grecques, surtout Athènes, ont laissé au monde occidental, la démocratie. Celle-ci prend forme à la fin du VI^e siècle avant Jésus-Christ, après l'époque des tyrans. C'est Clisthène, un homme politique grec, qui substitue cette nouvelle forme d'organisation de la cité à la tyrannie.

La démocratie athénienne repose sur la volonté d'une égalité de tous les citoyens devant les lois et sur la liberté devant les droits politiques, social, etc.

b. La domination politique de la Rome antique

Le droit civil romain est la base du droit européen : la nation et le sens de l'Etat souverain répandus partout aujourd'hui sont issus du droit romain. Les principes de ce droit continuent d'inspirer l'exercice de la justice, le statut des personnes ainsi que l'administration des biens (régimes matrimoniaux, règles de succession, régime de la propriété, institution de la famille).

L'Etat souverain incarne la communauté. Par sa puissance, il est supérieur à toutes autres collectivités nationales.

c. L'influence judéo-chrétienne

Le peuple juif a créé la civilisation hébraïque et la religion monothéiste (croyance en un seul DIEU), avant la naissance de Jésus-Christ. Le messie (christ) a donné naissance à la religion chrétienne.

Malgré les nombreuses contestations (Protestants, orthodoxes,...) la religion chrétienne demeure une force sociale puissante. Le christianisme s'est greffé sur le tronc de la civilisation gréco-latine.

d. Les apports gréco-romains latins

- Plusieurs langues modernes (Français, Italien, Espagnol, Portugais, Roumain) sont des dérivés du latin avec quelques mots d'origine grecque.

- La pensée politique élaborée par PLATON, ARISTOTE et autres philosophes de l'époque ont fondé la philosophie politique de l'Europe.

Tous les termes tels que monarchie, aristocratie, tyrannie, démocratie (etc.) viennent des grecs et des romains.

2- L'héritage des temps modernes et de l'époque contemporaine

a. Les régimes parlementaires

- Au XVIIe siècle, les révolutions anglaises servent de modèle à la limitation des pouvoirs du souverain monarque. La monarchie anglaise se tempère, car avec la déclaration des droits de 1690 (John LOCKE, traité du gouvernement civil), le parlement devient le centre essentiel de la décision politique face au pouvoir limité du Roi. Pour Locke, la souveraineté ne réside pas dans le monarque mais dans le peuple.

-Aux XVIIIe et XIXe siècles, le régime politique anglais évolue vers le parlementarisme.

b. Les régimes démocratiques et l'affirmation des droits de l'homme

-La révolution américaine de 1776 (XVIIIe siècle) se fait au nom de la liberté et du droit des peuples à choisir leurs gouvernements en toute indépendance.

-La révolution française de 1789 est un véritable laboratoire des idées nouvelles de libéralisme et de démocratie avec la DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

A la fin du XIXe siècle s'affirme et se réalise la synthèse du libéralisme et de la démocratie en Grande Bretagne et en France. Les institutions et les modes de vie démocratiques nés vont se répandre dans le monde entier.

Toutefois, il faut noter que la démocratie libérale présente des limites dans son fonctionnement. On note entre autres :

- L'exclusion de certaines catégories raciales ou sociales. Le progrès économique a laissé pour compte les pauvres et parfois les immigrés.
- Les dérives de l'exercice de la liberté perturbent la démocratie. Exemples : *les grèves excessives, la liberté du port d'arme aux USA, ...*
- Les alternatives au pouvoir ne sont pas toujours réelles, car le pouvoir est monopolisé par un système de lobbying (*groupe de pression et de défense d'intérêts...*).
- Le monde occidental n'est pas toujours le bon exemple de la démocratie (*cas des partis d'extrême droite, des idéologies racistes, ...*).

Activité d'application N°1

Indique par une croix, dans la case qui convient, si l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	Le monde occidental désigne l'ensemble des pays de l'Europe de l'ouest.		
2	La Corée du sud et le Japon sont assimilés au monde occidental.		
3	Le mot démocratie désigne le pouvoir du peuple.		
4	L'Australie et le Brésil sont comptés parmi les pays du monde occidental.		
5	La démocratie est un système politique dans lequel le Président détient tous les pouvoirs.		

6	Le système politique qui caractérise le monde occidental est la démocratie libérale.		
7	Le communisme est une politique du monde occidental.		
8	Dans le régime présidentiel le pouvoir est détenu par un président élu.		
9	La Constitution des Etats-Unis d'Amérique (USA) institue un Régime présidentiel.		
10	La Constitution est la loi fondamentale qui fixe l'organisation et le fonctionnement de l'Etat.		

II- LES GRANDS TRAITES DES INSTITUTIONS ET LA VIE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET CULTURELLE

1-Le domaine politique.

Le modèle politique occidental est fondé sur les principes suivants:

-le principe de liberté: est fondé sur la primauté de l'individu dans la société.

L'individu en naissant possède des droits naturels -droits de vie et les libertés (liberté de pensée, d'opinion, de presse, d'association, de réunion, de manifestation,...)- et que le pouvoir ne tire sa légitimité que du consentement des individus basé sur un contrat social (J.J. ROUSSEAU). L'égalité entre les citoyens est l'un des droits fondamentaux.

-le principe du suffrage universel: la démocratie repose sur la participation des individus à l'exercice du pouvoir. Le suffrage universel est de deux formes: le suffrage universel direct en France et le suffrage universel indirect aux Etats-Unis. Il permet au peuple de déléguer l'exercice du pouvoir aux représentants qu'il choisit au cours des différentes élections à travers un scrutin secret, pour garantir la liberté.

-le principe de l'existence des partis politiques: généralement de nombreux partis politiques découlent de la liberté de pensée et d'action. Ces partis présentent des clivages idéologiques.

-le principe des assemblées parlementaires : les assemblées ont essentiellement les mêmes attributions ou rôles. Elles votent le budget, les lois et contrôlent l'exécutif. Ainsi le gouvernement est responsable devant le parlement.

-le principe de la séparation des pouvoirs : la démocratie libérale implique, pour éviter tout abus de pouvoir, que l'exécutif, le législatif et le judiciaire soient confiés à des hommes différents. Ce principe est garanti par la constitution.

La presse constitue un groupe de pression ou le 4^e pouvoir.

2-Le domaine économique.

Le système économique est fondé sur le libéralisme économique.

Ce libéralisme repose sur la liberté laissée aux producteurs et aux consommateurs d'agir selon leurs propres initiatives et intérêts.

La libre concurrence, la recherche du profit maximum et la loi de l'offre et de la demande (loi du marché) sont des principes qui font de ce capitalisme libéral l'un des systèmes efficaces dans la production de masse. L'individu, l'entrepreneur, le capitaliste est propriétaire des moyens de production et financiers. Il verse un salaire à l'ouvrier. Ce salaire dépend de la loi du marché.

Le développement prodigieux de l'économie capitaliste a enrichi les pays et a entraîné une autre manière de vivre.

3-Le domaine socio-culturel et religieux

a. Une vie sociale en perpétuelle mutation

La vie des sociétés occidentales a subi des transformations dues à la croissance économique d'après-guerre. La population urbaine s'est considérablement accrue. Ce qui amplifie la consommation de masse. L'éducation, les loisirs et le sport sont devenus des besoins prioritaires.

On observe une modification des rapports entre les générations et la montée de la délinquance et de la violence.

b. Le développement de l'art

Le domaine des lettres et de la création artistique et musicale connaissent un renouveau. La musique, la chanson et surtout le cinéma sont devenues un véritable refuge pour une société en crise.

L'esprit de paix, de fraternité et du refus de l'exclusion et du racisme sont des valeurs de plus en plus prônées par les nouvelles générations.

c. Une société axée sur la chrétienté

Le christianisme est la religion pratiquée majoritairement par les sociétés occidentales. Les Eglises chrétiennes tentent aujourd'hui de s'adapter aux mutations de la société.

Ces croyances et valeurs sont diffusées à travers le monde par l'entremise des multimédias (internet, autoroutes de l'information, ...) et les médias classiques (radio, télévision, cinéma, publicité) et tendent à devenir universelles.

Activité d'application N°2

Range dans le tableau ci-dessous ces différents traits caractéristiques du monde occidental selon leur nature : *Individualisme ; libre échange ; pluralité de la presse ; société de consommation ; émancipation de la femme ; loi du marché ; Léonard De Vinci et Picasso ; concurrence.*

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES

CONCLUSION

Le monde occidental est dominé par les valeurs de liberté et de démocratie qui influencent largement sa vie politique, économique, sociale et culturelle.

Toutefois, ces dernières années, avec l'émergence d'autres sociétés, la civilisation occidentale influence de moins en moins le reste du monde.

SITUATION D'EVALUATION

Dans tes lectures de renforcement sur la civilisation du monde occidental, ton attention est marquée par les propos de l'écrivain Claude Lévi-Strauss dans son œuvre « *Race et histoire* » parue en 1952.

A la page 51, il est écrit ceci : « *Loin de rester enfermées en elles-mêmes, toutes les civilisations reconnaissent, l'une après l'autre, la supériorité de l'une d'entre elle qui est la Civilisation Occidentale. Ne voyons-nous pas le monde entier lui emprunter progressivement ses techniques, son genre de vie, ses distractions et jusqu'à ses vêtements ?* ».

Consignes/ Questions

- 1- Dis le problème que pose cette situation.
- 2- Explique les propos suivants de Claude Lévi-Strauss : « *toutes les civilisations reconnaissent, l'une après l'autre, la supériorité de l'une d'entre elle qui est la civilisation occidentale* ».
- 3- Es-tu d'accord avec Claude Lévi Strauss lorsqu'il affirme que le monde entier emprunte les techniques et le genre de vie du monde occidental ? Justifie ta réponse.

❑ EXERCICES

✓ Activité d'application N°1

Classe les pays ci-dessous dans le tableau selon leur régime : Italie –Portugal- Etats-Unis
Angleterre-France- Japon- Espagne- Allemagne- Israël- Turquie.

Régime présidentiel	Régime parlementaire	Monarchie parlementaire

✓ Activité d'application N°2

Entoure les réponses justes

1- Les fondements économiques reposent sur :

- a- Une société capitaliste ;
- b- Un rôle crucial de la monnaie dans les échanges ;
- c- L'importance des mass-médias.

2- Les fondements sociaux sont :

- a- L'accroissement de la population urbaine ;
- b- L'importance accordée au loisir, à la distraction et au sport ;
- c- Le respect de la loi de l'offre et de la demande.

3- Les croyances religieuses sont :

- a- Le catholicisme
- b- Le bouddhisme
- c- L'islam

✓ **Activité d'application N°3**

Classe dans le tableau les notions suivantes leur appartenance :

Régime parlementaire- projet libre- échange- économie de marché-république-monarchie- parlementaire- constitution- libéralisme- capitalisme- socialiste- société civile- presse- athéisme- corps électoral- suffrage universel.

POLITIQUE	ECONOMIE	SOCIALE

✓ **Situation d'évaluation N°1**

Un samedi du mois d'avril 2019, vous avez suivi un reportage télévisé sur une manifestation des « GILETS JAUNES » en France. Les journalistes-reporters s'y attardent sur les violences et les accrochages entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Tes amis, affligés par ces images, donnent leurs sentiments :

- Amélie s'exclame en ces termes : « *Des violences effroyables ! Dans un vieux pays occidental ! On se croirait quelque part dans une jeune démocratie en Afrique !* »
- Jean Claude, réagit : « *Oui, les pratiques liées à la liberté d'expression sont devenues insoutenables dans le cœur même du monde occidental. Et pourtant ce pays nous sert parfois d'exemple !* »

Consignes :

- 1- Relève le problème soulevé par les deux amis.
- 2- Explique les propos de Jean Claude : « *les pratiques liées à la liberté d'expression sont devenues insoutenables dans le cœur même du monde occidental.* »
- 3- Donne ton avis sur les propos d'Amélie selon lesquels « *on se croirait quelque part dans une jeune démocratie en Afrique* »

✓ **Situation d'évaluation N°2**

Après le cours sur les croyances et valeurs dominantes dans le monde occidental, toi et tes amis de la Terminale, regardez un reportage sur la civilisation occidentale. Une discussion s'ensuit. William Koffi estime que : « la démocratie libérale est un modèle de perfection. ». Cet avis fait réagir d'autres comme Christelle Aké qui soutient que : « la démocratie libérale a des limites ».

Consignes/Questions

1-Identifie le problème posé dans cette situation.

2- Explique les propos de William Koffi : « la démocratie libérale est un modèle de perfection. ».

3-Que penses-tu de l'avis de Christelle Aké quand elle affirme : « la démocratie libérale a des limites ».

□ **DOCUMENTATION**

Document 1

Les démocraties libérales, régimes où la souveraineté est exercée par le peuple, reposent sur un principe de la représentation : le pouvoir législatif n'est pas détenu directement par le peuple, mais par un parlement, souvent bicaméral. Le parlement constitue donc le cœur de la démocratie.

La démocratie libérale repose sur les principes de la représentation, par laquelle s'exerce la souveraineté nationale, et celui de la liberté, garantie par la séparation des pouvoirs. Depuis les XVII^e et XVIII^e siècle, en réaction à l'arbitraire des monarchies absolues, a été posé le principe fondamental de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Dans sa fonction législative, le parlement a donc pour mission d'incarner la souveraineté, d'où l'importance des élections et des partis. Le parlement a pour principale fonction le vote des lois...mais surtout, il vote de chaque année le budget de l'Etat. Dans certains cas, les fonctions du parlement s'étendent au domaine constitutionnel. Ainsi, en France, le parlement partage avec le président de la République la possibilité de modifier la constitution.

Pour assurer un minimum de stabilité politique, le régime libéral peut limiter les prérogatives et la représentativité du parlement. En France, la constitution donne ainsi le droit au président de dissoudre l'Assemblée...Le gouvernement peut utiliser le vote bloqué ou les décrets-lois pour faire passer en force ses lois.

Source : Guillaume BOUREL, histoire Terminales L.E.S.S, Belin, Paris, 1998, 340 pages, p.131-133

Document 2

(..) Nous revisiterons cette architecture européenne en réaffirmant la pertinence du Conseil de l'Europe, dont la France présidera en 2019 le comité des ministres, et de nos valeurs démocratiques. Nous n'avons pas, sur ce sujet, à céder à quelque fascination que ce soit, et que nous voyons poindre un peu partout à travers l'Union Européenne ; ces fascinations pour les démocraties « libérales » ou pour une forme d'efficacité qui passeraient par la renonciation à tous nos principes. Non. Notre sécurité passe par la réaffirmation de nos valeurs, des Droits de L'Homme qui sont au fondement même, non seulement du Conseil de l'Europe, mais de l'Union Européenne, et la défense de toutes celles et ceux qui les portent chaque jour, je pense aux organisations non gouvernementales, aux intellectuels, aux artistes, aux militants, aux journalistes. Et sur ce sujet aussi, nous aurons à prendre, en particulier, en marge de l'assemblée générale des Nations Unies plusieurs initiatives.

Le deuxième objectif que j'avais assigné, il y a un an, à notre diplomatie, c'est la promotion des biens communs, la protection de la planète, la culture, l'éducation de nos enfants, la santé des populations, les échanges commerciaux ou encore l'espace numérique sont les éléments du patrimoine mondial que nous devons défendre. Mais pour cela, il faut d'abord des règles collectives, acceptées par tous, indispensables pour permettre la bonne coopération, et donc les progrès en matière de défense de ces biens communs. Or, la première menace qui pèse sur nos biens communs, c'est bien la crise du multilatéralisme lui-même.

Source : *Transcription du discours du président de la République française à la conférence des ambassadeurs, ELYSEE, 27 août 2018.*

Niveau : **TERMINALE**

Discipline : **HISTOIRE**

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 3 : CROYANCES ET VALEURS DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

LEÇON 2 : LES MUTATIONS CONTEMPORAINES

DE LA CIVILISATION NEGRO-AFRICAINE

✓ Situation d'apprentissage

Avant d'aborder la leçon portant sur les changements de modes de vie des sociétés négro-africaines avec votre professeur d'Histoire-Géographie, vous élèves de la classe de terminale au Lycée Dion Robert de Man, échangez entre vous en classe. Pour les uns, la civilisation négro-africaine contemporaine est la réplique de la civilisation occidentale. Pour les autres, la civilisation négro-africaine a toujours conservé son originalité.

En vue de vous aider à clarifier les positions, le professeur met à votre disposition divers documents, il vous organise en petits groupes de travail pour caractériser la société négro-africaine précoloniale et pour en apprécier les mutations actuelles.

INTRODUCTION

La civilisation négro-africaine est l'ensemble des caractères propres aux peuples d'Afrique noire (institutions politiques, inventions techniques, types d'économie, croyances religieuses, etc.). Depuis la préhistoire jusqu'au moyen-âge, les peuples d'Afrique ont produit de brillantes civilisations. Mais les contacts avec le reste du monde notamment pendant les XVIIIe et XIXe siècles, font subir de profondes mutations aux structures et valeurs originelles de la civilisation négro africaine.

Quels sont les traits de la civilisation africaine précoloniale ? Quelles sont les mutations essentielles de cette civilisation ?

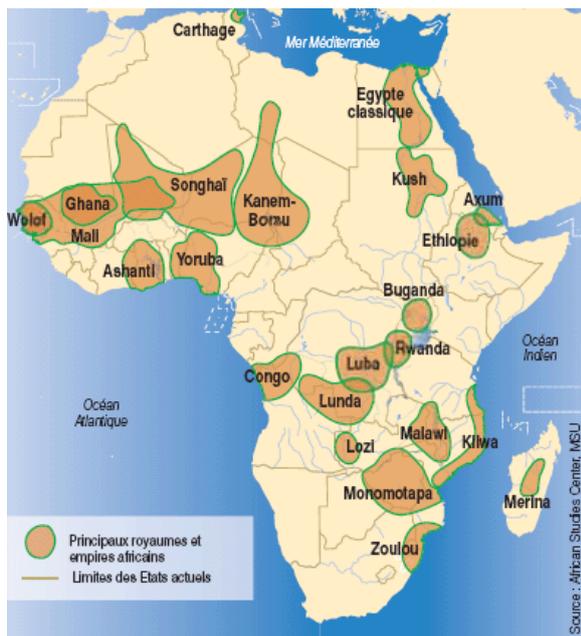
I. LES GRANDS TRAITS DE LA CIVILISATION NEGRO-AFRICAINE PRE-COLONIALE

1) Des structures politiques variées

Les sociétés traditionnelles précoloniales avaient des types d'organisation politique bien spécifique. Il y avait les sociétés étatiques et les sociétés sans Etat

a) Les sociétés étatiques

Principaux royaumes et Empires africain



Source : www.alternatives-economiques.fr, ce 23 /04 /2020

Les sociétés étatiques concernent les royaumes et les empires. Elles ont une structure politique bien élaborée où le pouvoir centralisé est détenu par le souverain (roi ou empereur) qui l'exerce de façon absolue. Le monarque appartient à la lignée fondatrice du royaume. Personnage sacré, il détient des pouvoirs politiques, militaires et religieux. Cette forme de gouvernement est une aristocratie, souvent héréditaire.

Exemples de royaumes connus en Afrique de l'ouest : le royaume Mossi, le royaume Ashanti, le royaume du Dahomey, l'empire de Samory , l'empire du Mali, l'empire du Ghana etc.

Certains royaumes sont fondés sur des normes religieuses (notamment l'Islam) et politiques ; c'est le cas du Sultanat et de l'Emirat dans les régions du Nigeria et du Cameroun, sur les rives du Lac Tchad. Exemple : Emirat de Kano.

Renforcement: le pouvoir absolu est tempéré par les éléments suivants :

- **Les conseils politiques ou arbre à palabres qui examinent les problèmes collectifs et où la population peut participer à la discussion. Ces palabres limitent le pouvoir central.**
- **Les griots ou traditionnalistes**, nombreux dans les pays africains de civilisation musulmane. **Ils ont un pouvoir redoutable.**
- **Les chefs de terre** qui font échec au pouvoir politique dans de nombreuses sociétés.
- **La Reine-Mère et le conseil des notables chez les Akan**

b) Les sociétés sans Etat

Les sociétés sans Etat sont les chefferies. La chefferie est une organisation politique dirigée par un chef aidé dans sa tâche par un conseil des notables. Le chef est généralement un membre de la famille la plus ancienne ou la personne la plus âgée du groupe. Le Chef peut être aussi coopté en fonction d'autres critères (moralité, aptitude physique, âge, sagesse, équité, force, richesse...). Exemple des peuples KROU en Côte d'Ivoire.

Les chefferies se sont construites sur la base des lignages, des tribus ou clans et des villages. Le lignage est un ensemble de personnes qui se reconnaissent dans le même ancêtre. La tribu ou clan est un groupement de familles vivant sur un territoire déterminé doté d'une langue, d'une culture et d'une organisation sociale spécifiques. Le village est une agglomération rurale formée de plusieurs familles ayant des traits communs.

La composition du conseil des notables dépend du peuple. Chez certains peuples, le conseil des notables se compose des chefs des grandes familles. Chez d'autres, c'est un groupe de sages ayant chacun un rôle précis dans la chefferie. Dans le cas des villages, la chefferie donne lieu à une gestion par classe d'âge, à des démocraties villageoises ou représentatives. S'agissant de la gestion par classe d'âge, on assiste à des Chefferies doublées d'une gestion collégiale du pouvoir par groupes de générations à travers le système des classes d'âge. Exemples chez les peuples AKAN lagunaires (EBRIE, ATTIE, ADJOUKROU).

2) Une économie essentiellement de subsistance

La vie économique des sociétés négro-africaines précoloniales vise essentiellement la subsistance des populations. Elle est organisée autour d'activités essentielles que sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce.

a) L'agriculture

C'est une agriculture de subsistance en général. La priorité est surtout accordée aux céréales ou aux tubercules selon les conditions climatiques et les habitudes alimentaires. Les surfaces exploitées et la terre appartiennent, en général, à la collectivité villageoise. Les techniques culturales sont axées sur la culture sur brûlis et de la jachère. Les outils utilisés sont la houe, la machette, la hache... De ce fait, les rendements sont faibles.

b) L'élevage

L'élevage traditionnel est dominant et bien pratiqué dans les zones de savanes et de steppes. Dans certaines régions, l'élevage de bovins atteint quelquefois le niveau de la spéculation (les pasteurs peulhs en Afrique de l'Ouest, Masaï au Kenya et Hottentots en Afrique du sud).

Renforcement : Le milieu naturel offre à l'homme, des produits variés pour sa subsistance (fruits, tubercules, gibier, poisson...). La cueillette, la pêche, la chasse, permettent d'exploiter ces richesses, considérées comme des dons de la nature. Quelques peuples tels que les Pygmées et les Bochimans sont encore attachés à ce système de production. Les peuples côtiers pratiquaient la pêche en mer. A l'intérieur, elle était surtout collective. La chasse donnait parfois des organisations initiatiques. C'est le cas des dozos en Afrique de l'ouest.

c) L'artisanat

L'artisanat occupait une place importante dans les sociétés précoloniales en Afrique. On fabriquait une gamme variée d'objets (poteries, sculptures, bijoux...). Il alimentait un commerce intracommunautaire contribuant ainsi au rayonnement de certains royaumes (Oyo, Ifé, Abomey).

d) Le commerce

Le commerce était très peu développé du fait de la nature de l'économie de subsistance. Il porte sur les produits de valeur élevée (or, cola, esclaves). Le troc est la forme d'échange la plus courante. Cependant, des formes de monnaies étaient utilisées (cauris, poudre d'or) avant le XIXe siècle. Les grandes transactions s'effectuaient dans les villes sahéniennes (Tombouctou, Gao, Djenné) ; lieux d'échange entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche.

3) Une société bien structurée

a) Des sociétés communautaires

En Afrique noire, l'individu n'est jamais isolé et l'éducation des enfants est à la charge de l'ensemble de la communauté.

Aussi, le mariage dans la société traditionnelle a-t-il un caractère collectif car il célèbre l'union entre deux familles ou des clans. Cette union est scellée par une dot (apport de biens symboliques par l'une des familles ou par le fiancé).

b) Des sociétés hiérarchisées selon des normes

- Selon la position sociale, on distingue les nobles (Rois, Notables), les hommes libres (paysans, artisans...) et les esclaves (captifs de guerre, individus donnés en gage).
- Les relations entre individus sont très hiérarchisées, par exemple, l'aîné est supérieur au cadet et l'homme à la femme (soumission de la femme).
- Dans ces sociétés il y a des règles comme la solidarité, la pratique courante de la polygamie, le mode d'héritage.
- A partir de l'âge, on distingue, la catégorie des initiés, des hommes adultes possédant la connaissance et le pouvoir (c'est la gèrontocratie) ; et la catégorie des adolescents (jeunes hommes non-initiés).

*Renforcement : Certaines sociétés ont institué une initiation par diverses épreuves physiques et mystiques permettant aux jeunes d'accéder au monde des adultes. Exemple : le **PORO** chez les **SENOUFO** de Côte d'Ivoire ; les **hommes panthères** en Afrique centrale.*

- Selon l'activité professionnelle, nous avons des castes, groupes socio-professionnels à caractère héréditaire. Exemple : castes des forgerons, des cordonniers, des griots...

c) Les productions littéraires et artistiques

L'Afrique noire a connu une civilisation culturelle à travers la littérature orale. Exemple : les contes, les légendes, les proverbes...

La musique et la danse avaient une place de choix dans la société. Les principaux instruments de musique sont : le tam-tam, le balafon, la flûte...

L'art avait un caractère sacré en Afrique noire. Tous les objets d'art tels que les masques et statues étaient des représentations de certaines divinités.

d) De multiples croyances traditionnelles et le culte des ancêtres

Dans la réalité, les Africains reconnaissent un Dieu suprême, créateur de l'univers (Gnamien en Baoulé, Lagô en Bété, Kolotchôlô en Sénoufo..). Cependant, les génies, tout comme les ancêtres sont

sollicités à travers les sacrifices et ils jouent le rôle d'intermédiaires pour atteindre Dieu. L'animisme est donc la religion par excellence de l'Afrique noire traditionnelle.

Malgré le nombre infini de croyances, elles reposent toutes sur la notion d'existence d'une force vitale omniprésente dans le monde. Ainsi, il ne faut pas confondre Dieu et les divinités (génies de la nature. Exemples : génie de la montagne, génie de l'eau...).

Activité d'application N°1

Indique, par une croix, si l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	La civilisation négro-africaine concerne les peuples de l'ensemble de l'Afrique		
2	Le pouvoir politique est confié à un petit nombre d'individus dans la civilisation négro-africaine pré-coloniale.		
3	L'économie des sociétés négro-africaines pré-coloniales est une économie de marché.		
4	L'éducation des enfants concerne toute la communauté dans la société négro-africaine pré-coloniale.		
5	La production littéraire est inexistante dans l'Afrique noire pré-coloniale.		
6	Les croyances reposent sur l'existence d'un Dieu suprême dans la société négro-africaine pré-coloniale.		

II. UNE SOCIÉTÉ NEGRO-AFRICAINE EN MUTATION

1) Les facteurs des mutations

La colonisation est la cause principale des mutations de la société en Afrique à travers les éléments suivants :

a) L'école

L'éducation est une des clés de la transformation sociale. Autrefois la connaissance était l'apanage des vieux qui enseignaient aux jeunes les meilleurs moyens d'assumer la conservation de la société et des valeurs dont ils avaient héritées

L'école occidentale fait la promotion du savoir de la jeunesse et a favorisé la prééminence du savoir occidental sur le savoir africain. Du coup la sacralisation du savoir par les vieux est mise à rude épreuve, considérés comme des ignorants.

Cependant l'école n'a pas encore promu les sources culturelles traditionnelles aux jeunes générations

b) L'introduction de l'économie monétaire

Elle commence avec le développement des cultures d'exportation nécessaires au paiement des impôts. L'argent déstabilise la hiérarchie sociale et favorise la naissance de classes sociales ; au sommet les riches et en bas les pauvres.

L'usage de la monnaie ouvre l'Afrique noire sur une économie extravertie.

c) L'urbanisation et les nouvelles religions

Autrefois isolés et pour la plupart sans contact avec le monde extérieur, les populations sont aujourd'hui mobiles. Le développement des moyens de communication favorise les brassages ethniques, linguistiques, et culturels. La ville est le symbole de l'émancipation individuelle, de la détribalisation et du métissage...

Le christianisme a introduit des valeurs nouvelles telles que la monogamie et les missions chrétiennes ont favorisé l'enseignement des œuvres sanitaires

En dehors des faits coloniaux, l'islam par son message simple, sa morale assez accommodante avec les habitudes des africains (polygamie, soumission de la femme, respect de l'aîné, solidarité...) et ses moyens de diffusion a fait de nombreux adeptes en Afrique.

2) La nouvelle société africaine

a) Les mutations politiques

Elles sont nombreuses :

- apparition d'Etats modernes avec des frontières politiques ; La colonisation a entraîné la création de nouveaux Etats qui continuent de se fortifier pour aboutir à de nouvelles Nations ; Ces nouveaux Etats ont été créés en suivant les intérêts des puissances colonisatrices. Ces divisions politiques n'ont pas

tenu compte des nations africaines qui ont mis des siècles à se constituer. Cela est aujourd'hui à l'origine de conflits inter ou intra- Etats, les nations ayant tendance à se reconstituer ou à revendiquer des intérêts communs. La colonisation a donc créé des Etats avec des frontières artificielles ; Dans ces Etats des institutions calquées sur le modèle de la métropole apparaissent (Présidence, Gouvernement, Assemblée Nationale, Systèmes Judiciaires, etc.). Ce qui entraîne un affaiblissement de l'autorité des Chefs traditionnels ;

- influence de la démocratie occidentale (existence de plusieurs partis politiques, systèmes d'élections, institutions diverses ;

-une nouvelle organisation administrative.

a) Les mutations économiques

Un système économique nouveau calqué sur le modèle européen :

- monétarisation de l'économie (diversité des monnaies dans les Etats - Nations tels que le Franc CFA, le Naira...)

- nouveaux modes de production (industrie) au détriment de l'artisanat ;

- introduction et développement des cultures commerciales / spéculatives ;

- développement du système de la propriété privée des terres ;

- apparition du travail rémunéré (salaire) ;

- introduction de l'économie de marché caractérisée par la production de masse, la recherche de profit, les innovations techniques...

c) Les mutations sociales

- égalité de tous dans l'exercice des responsabilités ;

- disparition des castes au profit des nouvelles classes socio-professionnelles (fonctionnaires, ouvriers, commerçants...)

- développement du mariage civil et recul du mariage traditionnel (dot, familles et clans);

- recul de la succession traditionnelle au profit de la succession légale (la succession est de plus en plus patrilinéaire dans les systèmes matrilineaires) ;
- émancipation de la femme grâce à la scolarisation et au travail (indépendance économique de la gente féminine) ;
- interdiction de la polygamie et de l'excision ;
- les villes modernes favorisent le brassage des ethnique, linguistique et culturels ;
- éclatement de la cellule familiale africaine au profit de la famille nucléaire ;
- affaiblissement des systèmes de solidarité des peuples africains ; etc

d) Les mutations culturelles

- adoption de nouveaux modes vestimentaires calqués sur le système occidental ;
- nouveaux modes culturels (musique, danse, télé, radio, presse écrite...) ;
- expansion des religions non africaines, notamment la religion chrétienne et marginalisation des religions africaines surtout en milieu urbain ;
- développement du syncrétisme religieux (Kimbanguisme, Harrisme...);
- disparition progressive du culte des ancêtres, etc. ;
- un nouveau système d'éducation à travers l'école ;
- une nouvelle langue (celle du colonisateur) ;
- de nombreuses techniques nouvelles d'architecture, de communication, de mode de transport, etc.

La colonisation entraîne de nombreux changements dans les habitudes, les modes de vie et favorise le développement d'une nouvelle mentalité.

Malgré toutes ces influences, certaines valeurs traditionnelles résistent et continuent de caractériser la société africaine : le mode de succession ; l'existence des chefferies, la pratique de l'animisme, la pratique de la solidarité africaine (funérailles, mariages, baptêmes), la pratique de la polygamie, etc.

✓ Activité d'application N°2

Classe dans le tableau ci-dessous et selon leur nature, les différentes mutations des sociétés négro-africaines suivantes:

Synchrétisme religieux ; démocratie libérale ; production industrielle ; Assemblée nationale ; économie de marché ; christianisme ; propriété privée ; mariage civil ; disparition du troc ; famille nucléaire.

Mutations culturelles	Mutations politiques	Mutations sociales	Mutations économiques

CONCLUSION

Les transformations actuelles de la civilisation négro africaine sont les résultats de sa rencontre avec la civilisation occidentale. L'Afrique est en constante mutation, car elle est confrontée à la mondialisation et aux nouvelles technologies d'information et de communication. Cependant, il est à noter que certaines valeurs traditionnelles négro africaines résistent à ces changements.

SITUATION D'EVALUATION

Pendant la récréation, tu écoutes des amis de classe qui échangent sur les mutations actuelles de la civilisation négro-africaine. Pour certains, la civilisation occidentale a des apports qui enrichissent et éclairent les sociétés négro-africaines en vue de leur insertion dans le monde moderne. Pour d'autres, les sociétés négro-africaines maintiennent beaucoup de valeurs ancestrales afin d'accéder à un développement socio-culturel endogène.

Consignes/Questions

1- Dis de quoi il est question dans cette situation.

2- Explique la position suivante : « la civilisation occidentale a des apports qui enrichissent et éclairent les sociétés négro-africaines en vue de leur insertion dans le monde moderne ».

3- Partages-tu le point de vue des autres élèves selon lequel : « les sociétés négro-africaines maintiennent beaucoup de valeurs ancestrales afin d'accéder à un développement socio-culturel endogène.

❑ **EXERCICES**

✓ **Activité d'application N°1**

Relie par un trait plein les domaines suivants de la liste A aux mutations dans la société négro-africaine correspondantes de la liste B :

LISTE A

Politique

Economie

Sociale

Culture

Religion

LISTE B

La télévision

Démocratie libérale

Synchrétisme religieux

Droits de l'Homme

la monnaie fiduciaire

✓ **Activité d'application N°2**

Indique par une croix si l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	AFFIRMATIONS	Vrai	Faux
1	La colonisation est le facteur principal des mutations des civilisations négro-africaines.		
2	La société négro-africaine est localisée en Afrique sub-saharienne.		
3	La civilisation africaine précoloniale était globalement animiste et communautaire.		
4	La société négro-africaine a été toujours moderne à l'image de l'occident.		

5	La société négro-africaine était organisée en république.		
6	La société négro-africaine était gérontocratique.		
7	Les alliances à plaisanterie étaient un facteur de cohésion dans la société négro-africaine.		
8	L'économie des Etats négro-africains est une économie libéralisée.		

✓ **Activité d'application N°3**

Classe dans le tableau les éléments de culture des sociétés négro-africaines :

Républiques démocratiques ; acculturation et crise identitaire ; métissage ; royaumes et chefferies ; système capitaliste ; instabilité politique ; troc ; société urbanisée ; monétarisation ; travail communautaire et solidarité ; agriculture vivrière ; prévalence des langues locales ; création de nation.

	TRAITS DE LA CIVILISATION PRECOLONIALE AFRICAINE	TRAITS DE LA CIVILISATION NEGRO-AFRICAINE ACTUELLE	CONSEQUENCES DES MUTATIONS DE LA SOCIETE NEGRO-AFRICAINE
POLITIQUE			
ECONOMIQUE			
SOCIAL			

✓ **Activité d'application N°4**

Place dans ce texte lacunaire, les mots ou groupes de mots suivants : **Spécialisation- sang- individu- économie- troc-rapports- hiérarchique -religieuse.**

L'.....isolé n'existe pas dans la société traditionnelle, l'homme est intégré dans le groupe social par le lien de.....

La parenté a plusieurs fonctions : cadre résidentiel ; cadre essentiel de la vie économique ; cadre politique fondamental ; unité de vie..... (même totèm). Dans la société africaine, les..... entre parents sont gouvernés par un principe.....selon lequel aucun individu n'a le statut d'un autre. L'.....africaine est basée sur l'autosuffisance ou la satisfaction des besoins de la communauté. On y distingue la.....des groupes sociaux. Les échanges obéissent au système de.....

SITUATION D'EVALUATION N°1

Vous suivez un débat sur la télévision ivoirienne, première chaîne, relative à l'identité culturelle des peuples d'Afrique noire. A cette occasion un invité affirme ceci : « la civilisation nègre a été corrompue par la colonisation. L'africain a été amené à renier sa culture car étant primitive selon le colon. La civilisation negro- africaine d'aujourd'hui est devenue totalement la même que la civilisation occidentale ».

Consignes

- 1- Dis de quoi il est question dans l'intervention de l'invité.
- 2- Explique le passage suivant de la situation : « la civilisation nègre a été corrompue par la colonisation ».
- 3- Partages- tu cette opinion de l'invité : « La civilisation negro- africaine d'aujourd'hui est devenue totalement la même que la civilisation occidentale »

SITUATION D'EVALUATION N°2

Vous assistez à une causerie entre les notables et le chef de votre village dans la cour du chef. Vous entendez les anciens se plaindre de l'attitude des jeunes qui n'ont plus d'égard pour la coutume, qui n'ont plus de respect pour les aînés, qui ne respectent plus rien. Ils imputent cela aux effets du contact de l'Afrique noire avec l'Occident. A la fin de la causerie, le plus ancien des notables dit ceci : « notre société était harmonieuse. Hélas ! Cela reste un souvenir aujourd'hui »

Consigne

- 1- Dis quel est le problème soulevé dans cette situation.
- 2- Explique les effets du contact de l'Afrique noire avec l'Occident.
- 3- Partages- tu l'opinion du plus ancien des notables qui dit : « notre société était harmonieuse. Hélas ! Cela reste un souvenir aujourd'hui » ?

❑ DOCUMENTATION

Document 1

La société africaine d'hier était une société solidaire, une société de participation qui avait atteint un certain humanisme : la hiérarchie selon l'âge ou la position sociopolitique était stricte. C'est un principe de stabilité. Solidarité dans le travail grâce à la propriété commune et aux associations de travail, mais aussi qui excluait parasitisme (...). Solidarité de la famille qui était une communauté de sang, de la culture du groupe en tant que chargé de l'éducation (...).

Bien sûr, tout n'était pas rose dans l'Afrique traditionnelle. Il y a eu des cas de tyrannies. Citons les hécatombes perpétrées à la cour du roi d'Abomey. Mais gardons-nous de juger avec une mentalité anachronique les hommes d'autrefois. Les serviteurs qui se disputaient l'honneur d'accompagner le roi du Bénin dans sa tombe n'avaient pas la même mentalité que nous, ni la jeune fille qui, mutilée par l'excision, s'élançait par une danse frénétique et clamait sa joie pour sa promotion sociale. (...).

A côté du champ commun, des champs individuels garantissaient en contrepoint l'autonomie économique de la personne par rapport au groupe.

De plus, chaque collectivité était non point hermétiquement close mais ouverte sur des collectivités supérieures constituées en instance de recours. C'est ainsi que le village était souvent le vrai propriétaire et non la famille. La division des tâches et la collégialité assuraient une démocratie réelle.

Il peut paraître paradoxal de parler de démocratie dans l'Afrique d'hier où l'absolutisme semble avoir régné. Mais le mot et la réalité de la démocratie ne sont pas toujours logés à la même enseigne (...).

(...) N'évoquons que pour mémoire la crise actuelle, d'ailleurs assez connue, de la société africaine. C'est une société en mutation rapide du moins dans les zones privilégiées (...).

Document 2

Il ne faut pas oublier que, voici encore une génération, l'Afrique pour un Européen de culture générale, était un pays désolé, le continent des fièvres, auquel ne pouvaient s'adapter que les aventuriers et les missionnaires(...)

...Et pourtant ! Au siècle dernier, alors même que ce point de vue prévalait en Europe, un groupe admirable de héros, allant de l'avant malgré les mépris, la fièvre et le cannibalisme, perçaient l'inconnu qui recouvrait la substance de cette partie du monde pour exhumer, avec une virilité superbe, son image visible. Ces héros savaient que la conception vulgaire était erronée.

(...) Lorsqu'ils arrivèrent dans la Baie de Guinée, et aboutirent à Vaïda, les capitaines furent fort étonnés de trouver des rues bien aménagées, bordées sur une longueur de plusieurs lieues par deux rangées d'arbres. Ils traversèrent pendant de longs jours une campagne couverte de champs magnifiques, habitée par des hommes vêtus de costumes attachants dont ils avaient tissé l'étoffe eux-mêmes ! Plus au sud, dans le royaume du Congo, une foule grouillante habillée de soie et de velours, de grands Etats bien ordonnés, et cela dans les moindres détails, des souverains puissants, des industries opulentes. Civilisés jusqu'à la moelle des os !(...)

Les révélations des navigateurs du XVe au XVIIe siècle fournissent la preuve certaine que l'Afrique Nègre qui s'étendait au sud de la zone désertique du Sahara était encore en plein épanouissement, dans tout leur éclat de civilisations harmonieuses et bien formées. Cette floraison, les conquistadors européens l'anéantissaient à mesure qu'ils progressaient. (...)

Source : Les Frobenius, Histoire de la civilisation africaine, Paris, Gallimard, 1936, pp.14 et15

Niveau : Tle

Matière : Géographie

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 1 :

LA CÔTE D'IVOIRE : ETUDE ECONOMIQUE

LEÇON 1 : LES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DE LA CÔTE D'IVOIRE

✓ **Situation d'apprentissage**

En vue de comprendre l'actualité économique de la Côte d'Ivoire, tes camarades de classe et toi consultez une revue économique sur la Côte d'Ivoire, au CDI. Au cours de votre lecture, vous êtes interpellés par les propos du journaliste : « la Côte d'Ivoire est une puissance économique de la sous-région grâce à des fondements solides ». Curieux d'en savoir davantage sur les propos du journaliste, vous décidez de mener des recherches afin de connaître les fondements naturels et humains de l'économie, de comprendre l'histoire du développement économique avant d'apprécier l'évolution du système économique.

❑ **CONTENU DE LA LEÇON**

INTRODUCTION

Située entre 4°30 et 10°30 de latitude nord, la Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique occidentale humide. Elle couvre une superficie de 322.462 km² (soit 1% du continent africain) et abrite une population estimée à 26 millions d'habitants en 2020. Aujourd'hui, bien que classée parmi les pays pauvres, elle reste l'un des pays les plus prospères de la sous-région.

Quelles sont donc les bases du développement économique de la Côte d'Ivoire ?

I-LES ATOUTS NATURELS ET HUMAINS

1-Une nature généreuse

Le milieu physique ivoirien constitue un atout pour son développement économique.

- ◆ **Le relief** de la Côte d'Ivoire, peu accidenté, se caractérise par sa monotonie et sa platitude générale. On distingue trois types de reliefs :
 - les plaines occupent le sud du pays ;
 - les plateaux dominent la majeure partie du territoire ;
 - les montagnes se situent à l'Ouest.

Ce relief plat et monotone est favorable au développement économique de la Côte-d'Ivoire car il permet l'installation des hommes, offre également de grandes surfaces pour l'agriculture et facilite l'aménagement du territoire par la construction des infrastructures de communication (routes, autoroutes, chemin de fer).

- ◆ **Un climat, des sols et une végétation variés.**

La Côte d'Ivoire grâce à sa situation en latitude, connaît un climat chaud et humide. Le pays est bien arrosé. Les nuances climatiques font distinguer trois grandes zones climatiques :

- Le climat subéquatorial ou attéen qui couvre la partie sud et l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire est caractérisée des précipitations abondantes (1500 à 2300mm/an).

A ce climat correspond des sols ferrallitiques et hydromorphes fertiles, comportant une végétation de forêt dense riche en essences (acajou, iroko, bété, makoré, sipo, etc.). La zone forestière présente le plus de potentialités économiques aussi bien agricoles que industrielles. Elle est favorable à l'exploitation forestière et au développement de cultures d'exportation (cacao, café, hévéa, ananas, bananedouce, palmier à huile, coco, agrumes à essences, etc.) dont une partie des productions alimente les agro-industries, les agro-alimentaires, les scieries, les industries cosmétiques, etc.

Cette zone est favorable aux cultures vivrières (taro, banane plantain, maïs, riz, manioc, cultures maraîchères, etc.) qui permettent de nourrir une population de plus en plus nombreuse.

- Le climat tropical humide (ou climat de transition ou climat baouléen) qui couvre le centre du pays est caractérisé par des précipitations variant de (1100mm à 1500mm/an).

A ce climat correspond des sols ferrallitiques, ferrugineux avec des cuirasses et hydromorphes. Ils sont peu fertiles dans l'ensemble. On y trouve une diversité de végétation (la forêt ombrophile, les savanes arborées, les savanes arbustives et des forêts claires). Ce climat est propice aux cultures

commerciales (café, hévéa, bois de teck, etc.) et aux cultures vivrières (tubercules, céréales, cultures maraîchères, etc.). Ce climat est favorable à l'élevage de bovins, de caprins, de porcins et d'ovins.

- Le climat soudanais se localise dans la partie septentrionale du pays. Il se caractérise par une pluviométrie est inférieure ou égale à 1000mm. C'est le domaine des sols ferrugineux avec un cuirassement important par endroits très peu fertiles. On y trouve des sols ferrallitiques. La végétation est dominée par la savane arbustive et des forêts claires. Malgré la fertilité médiocre des sols, ce milieu est favorable aux cultures commerciales (l'anacarde, le coton, la canne à sucre, les mangues, le tabac, la cueillette de noix de karité.). Elles servent de matières premières aux industries textiles et agroalimentaires. Certaines cultures vivrières (le maïs, le riz, le sorgho, le mil) et des tubercules (l'igname) y sont pratiquées. C'est également une zone propice à l'élevage (caprin, ovin et bovin). L'aménagement des espaces naturels (parcs et réserves nationaux) permet de développer l'écotourisme.

◆ **Un réseau hydrographique dense**

Les ressources en eau en Côte d'Ivoire sont importantes. Le réseau hydrographique est composé de quatre grands fleuves, plusieurs petits fleuves côtiers, des affluents du Volta et du Niger et d'un système lagunaire bien répartie sur la côte Est avec une ouverture sur la mer. Le pays compte aussi de nombreux lacs de retenue d'eau dont 06 lacs de barrages hydroélectriques (Taabo, Kossou sur le Bandama ; Buyo et Soubré sur le Sassandra ; Ayamé 1 et 2 sur le Bia).

Les réserves d'eau souterraines sont importantes (87,6 milliards de m³ dont 37,7 milliards sont renouvelables).

La Côte d'Ivoire est bordée au sud par l'océan Atlantique. Elle bénéficie de 520 km de côte, comprenant les 2 grands ports maritimes.

Tout cet ensemble hydrographique présente des potentialités économiques énormes. Il offre des possibilités d'irrigation pour l'agriculture et permet également le développement de la pêche, la construction des barrages hydroélectriques et les ports maritimes (Abidjan, San Pedro) permettent à la Côte d'Ivoire d'échanger avec le monde extérieur. Le littoral permet le développement du tourisme balnéaire, du ski nautique, etc.

◆ **Un sous-sol aux ressources importantes**

Le sous-sol ivoirien regorge d'importantes ressources minières et énergétiques encore insuffisamment exploitées. On distingue :

➤ Des ressources minières :

- le nickel à Sipilou, Biankouma, Touba, Bouaké, Odienné, etc ;la production est de (660.144 tonnes en 2019) ;
- le diamant à Séguéla, Tortiya, Man ; la production en 2019 (5.628,4 carats) ;
- l'or à Aboisso, Toumodi, Zouhan-Hounien (Ity), Hiré (Bonikro, Agbahou), Bouaflé, Boundiali (Tongon), etc. ; les réserves estimées à 600 tonnes. La production d'or brut est de 32,568 tonnes en 2019.
- le manganèse à Grand-Lahou, Odienné, Bondoukou ; la production est de 1,2tonne brut en 2019.
- le fer à Man, San-Pédro;les réserves estimées à 2. 740 milliards de tonnes
- le cuivre à Biankouma, Toulepleu,
- le bauxite à Divo, Bénééné (Bongouanou), Toumodi
- l'aluminium à Bongouanou, Bondoukou, Sinfra)...

Les richesses du sous-sol font l'objet d'exploitation industrielle et artisanale (orpaillage). Elles constituent des sources de revenus pour le pays.

➤ Des ressources énergétiques :

Sur le littoral, d'importants gisements de pétrole et de gaz naturels sont exploités au large des côtes de Jacqueline. Le gaz est utilisé pour la production d'énergie thermique dans les centrales d'Azito et de Vridi. La Côte d'Ivoire a produit 2230 Mégawatts d'électricité en 2019 dont 75% sont assurées par Azito (35%) et Ciprel (40%).

Les réserves sont estimées pour le pétrole à 100 millions de barils et le Gaz naturel à 3 milliards de m3 de barils.

2- Une population jeune et dynamique

En 1960, la population ivoirienne était estimée à 3,8 millions d'habitants contre environ 22 671 331 millions d'habitants selon le RGPH de 2014 et estimée à plus de 26 millions en 2020. Cette population, de plus en plus nombreuse, enrichie par l'apport étranger permet de disposer d'un marché de consommation important et d'une main d'œuvre fournie et bon marché, facteur stimulant d'investissement. Cette population est également composée d'une variété de groupes ethniques. Ce qui constitue une diversité culturelle et donc une richesse touristique.

La structure par groupe d'âge de la population indique une population relativement jeune en Côte d'Ivoire dont les moins de 15 ans représentent 45%. Cette jeunesse est une marque de sa régénération et cela constitue un espoir pour l'avenir même si elle pose actuellement des

problèmes d'emplois. Cette jeunesse bien que représentant une charge pour l'Etat (problème descolarisation, d'emploi, de logement...), est de plus en plus entreprenante et constitue une main-d'œuvre abondante et dynamique. Aujourd'hui, les jeunes diplômés encouragés par l'Etat se regroupent pour créer des PME et des PMI.

Activité d'application N°1

Classe dans les colonnes du tableau ci-dessous les atouts du développement de la Côte d'Ivoire ci-dessous :

Population dynamique ; climat pluvieux ; sous-sol riche ; façade maritime ; étrangers ; végétation diversifiée ; main-d'œuvre bon marché ; diversité ethnique ; système lagunaire ; relief plat.

ATOUS NATURELS	ATOUS HUMAINS

II-LES FONDEMENTS HISTORIQUES ET POLITIQUES

La Côte d'Ivoire a fait depuis 1960 le choix du libéralisme économique qui, cependant, a connu une évolution dans le temps.

1- Une politique économique en constante évolution

Le système économique ivoirien est caractérisé par :

♦ Une forte intervention de l'Etat.

L'Etat planifie l'économie en choisissant les secteurs à développer et en orientant les investisseurs par l'élaboration de lois-plans tels que les plans décennaux (10 ans) : 1960-1970 ; 1970-1980 et les plans quinquennaux (5 ans) : 1971-1975 ; 1976-1980 ; 1981-1986).

C'est donc un capitalisme dirigé ou capitalisme d'Etat dans lequel l'Etat est lui-même entrepreneur (SOTRA, NESTLE, PALMINDUSTRIE, CITELCOM, SIR, SODEMI, CAISTAB, SODESUCRE...)

◆ **La libre entreprise**

L'Etat encourage l'initiative privé nationale et surtout étrangère en adoptant des mesures favorables telles que :

- l'exonération et l'allègement fiscal ;
- un code des investissements souple ;
- la liberté de transfert des fonds à l'étranger ;
- l'engagement de l'Etat à ne jamais procéder à des nationalisations d'entreprises.

◆ **L'ouverture sur l'étranger**

Cette politique permet de bénéficier des capitaux étrangers, de la main-d'œuvre qualifiée étrangère et permettre l'exportation des produits ivoiriens sur les meilleurs marchés mondiaux.

Ce choix du libéralisme économique a permis à la Côte-d'Ivoire de mettre en place des infrastructures économiques, de développer l'agriculture et de diversifier les activités industrielles entre 1960 et 1980. Cependant, la crise économique des années 1980 va conduire l'Etat à réorienter sa politique économique.

2-Les réformes de la politique économique

Ces réformes se caractérisent par :

◆ **L'adoption des programmes d'ajustement structurel (PAS)**

La Côte d'Ivoire a conclu à partir de 1981 des programmes d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale en vue de créer les conditions de la relance son économie en crise et d'assurer une croissance saine et durable.

◆ **La privatisation et le désengagement de l'Etat**

Le programme de privatisation commence en 1990 et concerne des entreprises dans lesquelles l'Etat détient une part importante du capital. Les objectifs poursuivis sont :

- assurer une plus grande participation du secteur privé au financement de l'activité économique ;
- susciter un accroissement des investissements ;
- permettre à un nombre croissant d'ivoiriens de prendre une part active au développement économique ;
- et enfin permettre le financement des programmes d'investissement public.

Désormais, l'état organise l'espace économique, crée les conditions de la libre concurrence, mobilise les capitaux à travers des structures telles que le trésor public (emprunt obligataire),

attire des investisseurs par le biais du CEPICI (Centre de promotion et d'investissement en Côte d'Ivoire).

Il joue ainsi le rôle d'arbitre entre les acteurs économiques.

Cette politique permet à l'Etat de se désengager et de recentrer son action sur les secteurs régaliens tels que les infrastructures économiques (routes, autoroutes) et des services sociaux de bases (écoles, hôpitaux...). Le financement de ces secteurs se fait à travers une politique fiscale (impôt) assez souple dans tous les domaines.

Activité d'application N°2

Coche dans la colonne VRAI si l'affirmation est vraie et dans la colonne FAUX si elle est fausse.

AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1- L'impôt est la seule source de financement des secteurs régaliens de l'Etat.		
2- La politique économique de la Côte d'Ivoire est le libéralisme.		
3- Le libéralisme est caractérisé par la forte intervention de l'Etat dès 1960 dans les secteurs d'activités économiques.		
4- La Côte d'Ivoire a signé des programmes d'ajustement structurel (PAS) avec le FMI et la Banque Mondiale.		
5- Les PAS dès leur adoption ont permis à la Côte d'Ivoire d'avoir une croissance saine et durable.		
6- Un des objectifs de la privatisation est de permettre aux ivoiriens de participer activement au développement du pays.		
7- L'ouverture de la Côte d'Ivoire sur l'extérieur permet seulement d'attirer la main d'œuvre étrangère.		
8- L'Etat joue désormais le rôle d'arbitre entre les acteurs économiques.		

CONCLUSION

Les ressources naturelles et humaines constituent un atout pour le développement économique de la CI. Son choix pour une économie mixte au lendemain des indépendances, puis libérale depuis 1990, lui a permis de s'adapter au contexte national et international et de poursuivre son objectif de « pays émergent en 2020 ».

✓ Situation d'évaluation

Tu assistes à une conférence organisée par le club Histoire-Géographie de ton établissement sur l'économie de la Côte d'Ivoire. Le conférencier tient les propos suivants : « Le développement économique de la Côte d'Ivoire repose sur un milieu naturel riche et varié et sur le choix de la politique économique adoptée par l'Etat dès l'accession du pays à l'indépendance ».

Consignes

- 1- Dis de quoi il s'agit dans la situation.
- 2- Explique le passage suivant : « Le développement économique de la Côte d'Ivoire repose sur un milieu naturel riche et varié ».
- 3- Partages-tu l'avis du conférencier lorsqu'il affirme que le choix de la politique économique a joué un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire ?

❑ EXERCICES

✓ Activités d'application

Exercice 1

Tableau statistique de la population ivoirienne de 1960 à 2020

Année	1960	1970	1980	1990	1998	2014	2020
Population (nombre d'habitants)	3 780 0 00	5 240000	8 060 0 00	10 500 0 00	15 366 000	22 671 331	26 453 542

Source : document réalisé à partir de www.ins.ci, consulté le 26 août 2021 à 10h 56 mn.

Consigne :

Construis à partir du tableau la courbe d'évolution de la population ivoirienne de 1960 à 2020.

Echelle : 1 cm pour 10 ans et 1 cm pour 2 000 000 d'habitants.

Exercice 2

Entoure le numéro de l'affirmation juste dans chacun des énoncés ci-dessous.

1) Le relief de la Côte d'Ivoire est caractérisé par :

- a- sa monotonie
- b- sa platitude
- c- son accident
- d- sa diversité

2) Le sous-sol ivoirien contient :

- a- des richesses variées
- b- très peu de richesses
- c- de très grandes richesses
- d- quelques richesses

3) La forêt dense est :

- a- la végétation commune à toutes les régions de Côte d'Ivoire
- b- la végétation des régions situées au sud du huitième parallèle
- c- la végétation des plus grandes régions pluvieuses
- d- la végétation des régions côtières

4) En Côte d'Ivoire, le climat est :

- a- polaire
- b- désertique
- c- tempéré
- d- tropical

5) L'or est une ressource :

- a- énergétique
- b- agricole
- c- halieutique
- d- minière

6) On trouve le climat subéquatorial dans la ville de :

- a) Bouaké

- b) Danané
- c) Touba
- d) Odienné

Exercice 3

Mets une croix dans la case qui convient selon que l'affirmation soit juste ou fausse.

N°	Affirmations	vrai	faux
1	Le programme de privatisation commence en 1990 et concerne des entreprises dans lesquelles l'Etat détient une part importante du capital.		
2	La monotonie du relief signifie que la Côte d'Ivoire a un sous-sol riche		
3	Le système économique ivoirien repose sur le capitalisme.		
4	La structure par groupe d'âge de la population indique une population relativement jeune en Côte d'Ivoire dont les moins de 15 ans représentent 45%.		
5	Le pétrole et le gaz naturel sont des ressources minières de la Côte d'Ivoire.		
6	Le réseau hydrographique ivoirien comprend aussi des lacs.		

✓ Situations d'évaluation

Exercice 1

Tu es témoin d'un échange entre deux élèves de ta classe sur le développement économique de la Côte d'Ivoire. L'un d'eux affirme : « le pays a atteint un niveau de développement envié dans la sous-région. Les premiers dirigeants ont fait un choix économique pertinent. La politique d'ouverture sur l'extérieur a contribué à enrichir les ressources humaines ». L'autre rétorque en ces termes : « la politique d'ouverture n'a rien apporté à la Côte d'Ivoire. Au contraire, elle n'a fait qu'augmenter les problèmes socio-économiques ».

Consignes/ questions

- 1- De quoi s'agit-il dans cet échange ?
- 2- Explique le propos suivant: « *les premiers dirigeants ont fait un choix économique pertinent* ».
- 3- Partages-tu l'avis de l'élève selon lequel « *la politique d'ouverture n'a rien apporté à la Côte d'Ivoire* » ?

Exercice 2

Dans le cadre de ses activités pédagogiques, le Conseil d'Enseignement d'histoire-géographie de ton établissement organise une conférence sur l'économie de la Côte d'Ivoire .Toutes les classes de terminale ont été invitées. A la fin de son exposé, le conférencier conclut en disant que le poids économique de la Côte d'Ivoire repose sur un ensemble de fondements .Un débat éclate entre vous. Certains de tes amis de classe pensent que ce sont les fondements naturels qui en sont les piliers, tandis que d'autres ne partagent pas cet avis.

Consignes

1-De quoi est-il question dans ce texte ?

2-Explique cette prise de position : « c'est le fondement naturel qui est à la base de la puissance économique de la Côte d'Ivoire ».

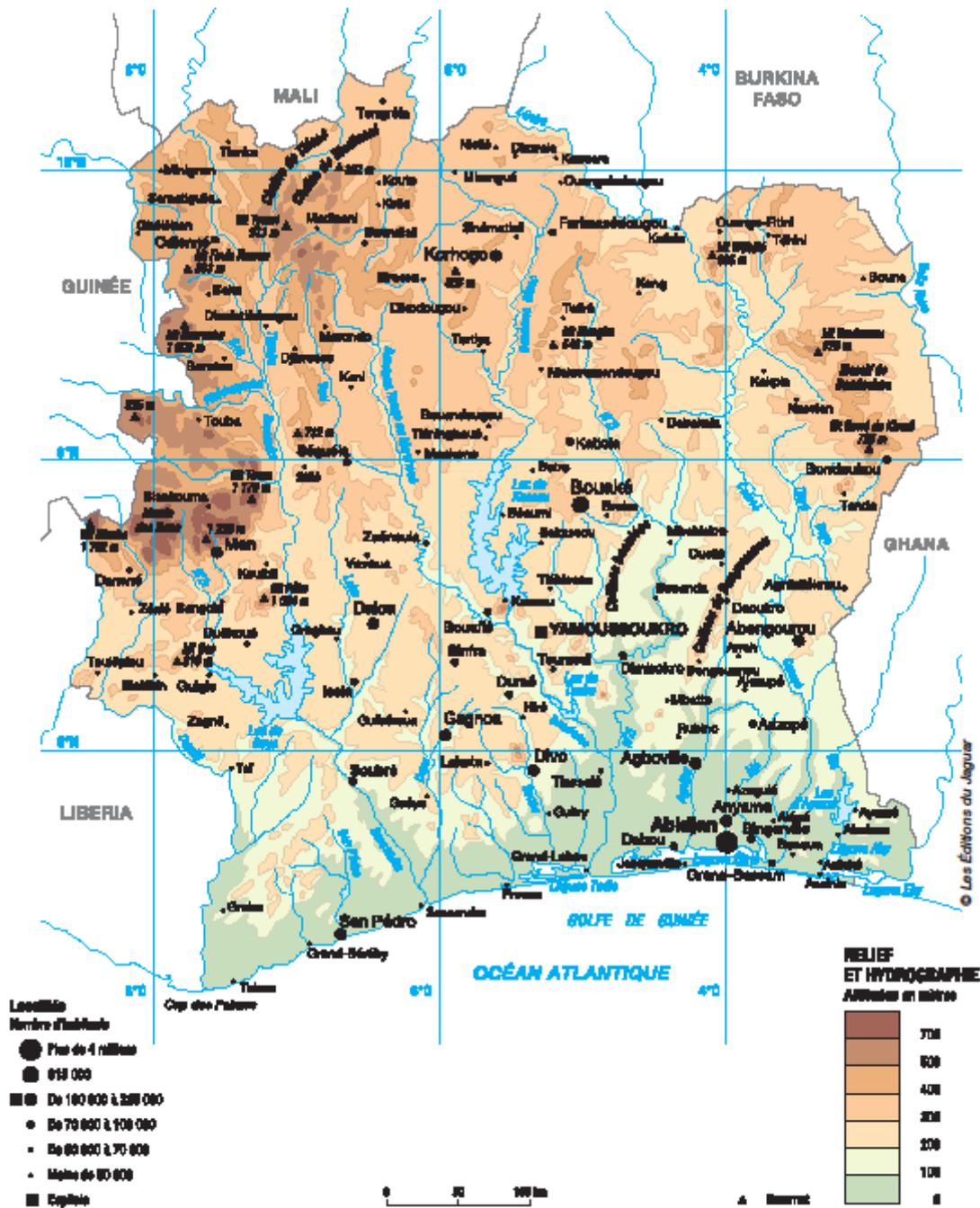
3-Partages-tu l'avis du second groupe qui pense que le poids économique de la Côte d'Ivoire est lié aussi à d'autres atouts ? Justifie ta réponse.

❑ DOCUMENTATION

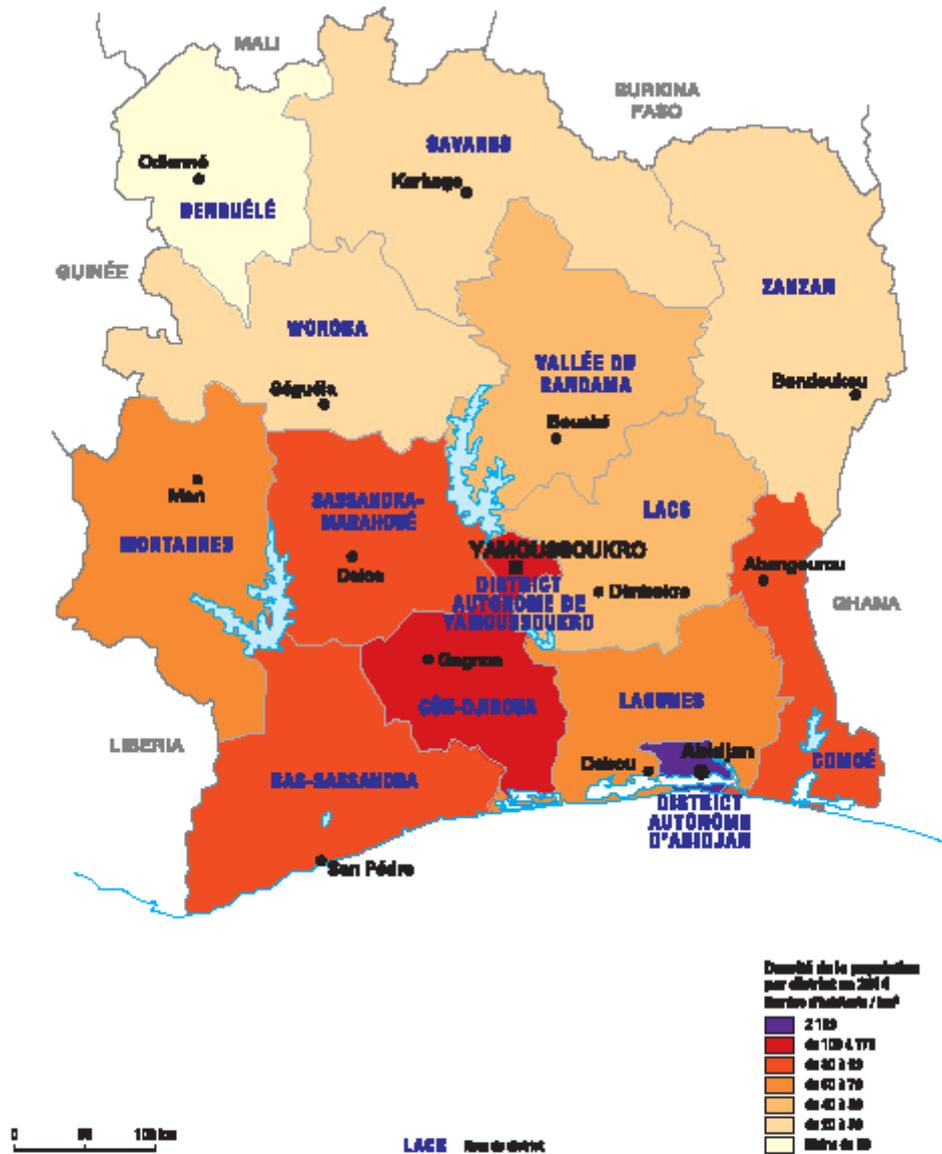
Orientations bibliographiques.

- 1- Atlas Côte d'Ivoire, édition JA, 1978, 72 P.
- 2- Plan National Développement (PND) 2016-2020, Ministère du plan et du Développement, 122 P.
- 3- Atlas national de l'aménagement et du développement du territoire, Ministère du Plan et du Développement, 2020, 167 P.

RELIEF, HYDROGRAPHIE



POPULATION



Niveau : Tle

Matière : Géographie

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 1 :

LA CÔTE D'IVOIRE : ETUDE ECONOMIQUE

LECON 2: LES SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES **DE LA CÔTE D'IVOIRE**

✓ **Situation d'apprentissage**

Vous, élève en classe de terminale entendez votre père rappeler ce dicton « l'économie de la Côte d'Ivoire repose sur la valorisation de tous les secteurs d'activités ». Après la première leçon de Géographie, l'occasion vous est donnée d'avoir au programme les secteurs d'activités à la deuxième leçon. Vous et vos camarades de classe décidez d'en être imprégné d'avance. Ensemble, vous constituez des groupes pour mener des recherches pour identifier les secteurs d'activités en Côte d'Ivoire, les caractériser et apprécier l'importance de chaque secteur dans l'économie de la Côte d'Ivoire.

□ **CONTENUS**

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, pour son développement économique, s'appuie sur plusieurs secteurs d'activités : primaire, secondaire et tertiaire. Chacun, selon son importance intervient dans le processus du développement du pays.

I- UN SECTEUR PRIMAIRE PREPONDERANT

Le secteur primaire est l'ensemble des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles en vue de produire des matières premières. Il comprend les ressources forestières, la pêche, l'élevage mais reste surtout dominé par l'agriculture.

1. l'agriculture, un pilier fort de l'économie ivoirienne

a- les conditions de développement de l'agriculture

La nature en Côte d'Ivoire est favorable au développement des activités agricoles. Ce pays a dans l'ensemble un relief plat qui facilite la pratique de ces activités.

Plus de 60% de la population active se consacre à l'agriculture, donc une main d'œuvre abondante composée de nationaux et d'étrangers et un important marché de consommation des différents produits agricoles.

Des instituts de recherche créés pour améliorer le rendement tels que : IRCC (institut de recherche sur le café et le cacao) IRCA (institut de recherche du caoutchouc en Afrique) IRHO (institut de recherche des huiles et oléagineux) CNRA (centre national de recherche agronomique). Il faut ajouter les structures d'encadrement des planteurs telles que CIDT (nord)-SATMACI (centre)-SODEPALM (sud) devenues depuis 1993, deux organes : ANADER et PNASA.

Une garantie des prix du binôme café-cacao avec la création de la BCC...

Les moyens financiers, matériels et techniques misent en place par l'Etat ont pour objectifs d'atteindre les performances de l'agriculture.

b- Les régions et types de productions agricoles

- Les régions agricoles

Elles sont fonction de la qualité du climat et de la morphologie des sols. Nous avons :

- **La région forestière au sud(cultures arborées** : cacao, café, hévéa, palmier à huile...)
- **La région des savanes au nord(cultures herbacées** : maïs, soja, arachide, coton, riz, haricot, sorgho, mil...) combinées souvent à une **arboriculture** : anacardier karité, manguier

En somme, ces régions offrent une agriculture variée et des produits agricoles divers.

- Les types de cultures

Les produits agricoles sont de deux types,répartis entre nord et le sud

- **Les cultures vivrières** assez variées et qui constituent l'essentiel de l'alimentation de la population ivoirienne. Elle occupe aussi une place dans le commerce intérieur.

- **Les cultures d'exportation ou industrielles** : Elles occupent une place importante dans l'économie ivoirienne.

c- l'importance de l'agriculture ivoirienne

L'importance de l'agriculture ivoirienne se voit à travers ses performances. Le cacao 1^{er} producteur mondial avec 1400000t, 40% de la production mondiale, le café 1230000t, 15^e producteur mondial en 2018. Au-delà du poids du binôme café-cacao, les autres productions agricoles n'en demeurent pas moins importantes. Leurs productions sont satisfaisantes et contribuent énormément au développement économique de la Côte d'Ivoire. Ces productions sont par exemple :

- celle du caoutchouc (1^{er} producteur africain en 2015 avec 340 000t) ;
- celle de la noix de cajou (1^{er} producteur mondial en 2017 avec 715 000t) ;
- celle du coton (3^e producteur africain en 2015 avec 450 000t) ;
- celle de l'igname (4^e producteur mondial avec 2 300 000t) ;
- celle de la noix de cola (1^{er} exportateur mondial avec 35 000t).

L'agriculture occupe 66 % de la population active et contribue à 70% des recettes d'exportation fait entrer d'énormes devises dans les caisses de l'Etat à travers les taxes et impôts divers. Elle contribue par exemple directement au budget de l'Etat à travers les droits uniques de sortie (DUS) appliqués aux exportations de café, de cacao et de bois. Egalement étant soumis à l'impôt foncier, les agriculteurs contribuent à renflouer les caisses de l'Etat.

2- les activités d'élevage et de pêche en Côte d'ivoire

a- l'élevage en Côte d'Ivoire

-La région nord de la Côte d'Ivoire est favorable au développement de l'élevage. Mais de plus en, se développement dans le sud un élevage sous palmeraies. L'élevage se pratique sous deux formes : traditionnelles et modernes et concerne deux types d'élevage : **le gros bétail** avec les bovins qui fournissent la viande et du lait (La Côte d'Ivoire demeure déficitaire). **Le petit bétail** : C'est celui des ovins, des caprins et des porcins qui se développe sur toute l'étendue du territoire.

Quant à l'**aviculture**(volailles : 27,290 millions), elle connaît un développement remarquable.

La production de bovins s'élève à 1,346 million de têtes ; celle des ovins et des caprins à 2,121 millions de têtes ; celle de porcins à 300 000 têtes. Les différentes productions de l'élevage n'arrivent pas à couvrir la consommation nationale.

b- la pêche en Côte d'Ivoire

Les atouts pour le développement de la pêche sont le réseau hydrographique dense de la Côte d'Ivoire avec surtout sa façade côtière sur le golfe de Guinée. Des infrastructures dynamiques des ports de pêche à Abidjan et San Pédro.

La pêche se pratique sous deux formes : La pêche industrielle pratiquée par des compagnies de pêches et des particuliers en haute mer avec des outils performants et la pêche artisanale pratiquée par les populations vivant sur la côte maritime et autour des lagunes. La production totale en 2019 est de 101000t. la production artisanale est de 59 590 tonnes et pour la pêche industrielle 41410 tonnes.

c- L'exploitation forestière, une activité en danger

L'exploitation forestière a joué, pendant plusieurs décennies, un rôle majeur dans l'économie de la Côte d'Ivoire. Cette exploitation a favorisé l'implantation des scieries au sud à Adzopé, au sud est à San-Pedro, au centre ouest à Gagnoa, à l'ouest à Guiglo et à l'est à Agnibilekro. De nombreuses autres essences sont par la suite exploitées aux fins d'exportation, parmi lesquelles le Makoré, le Sipo, le Tiama, le Niangon, le Samba, le Bété, le Fromager, l'Iroko, le Fraké, etc... Près de 70% de la production de bois est destinée à l'exportation sur les marchés internationaux. Le bois de Teck est la principale grume tropicale exportée. Il en résulte que le massif forestier ivoirien, se retrouve en 2008, fortement menacé par une exploitation abusive après avoir joué un rôle majeur dans l'essor économique du pays.

Activité d'application N°1

Coche uniquement les affirmations justes dans les cases vides.

1	Les activités d'élevage et de pêche demeurent encore pratiquées de manière traditionnelle dans l'ensemble en Côte-d'Ivoire.	
2	Les conditions sont réunies pour la pratique aisée de l'élevage sur tout l'étendu du territoire ivoirien.	
3	La pêche industrielle est une pêche qui est pratiquée traditionnellement en haute mer.	

4	Les productions halieutiques de la Côte d'Ivoire, bien que suffisantes, n'arrivent pas à couvrir la consommation nationale.	
5	L'exploitation forestière, une activité du secteur primaire qui connaît un développement croissant en Côte d'Ivoire jusqu'à nos jours.	
6	L'exploitation abusive de la forêt ivoirienne a occasionné sa destruction avancée.	

II- UN SECTEUR SECONDAIRE EN PLEIN ESSOR

1-les phases de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire et les types d'industrie

a- les phases de l'industrialisation en Côte d'Ivoire

Les différentes phases de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire sont ;

- la première phase (1960-1970) l'import substitution
- la deuxième phase (1970-1980) la régionalisation industrielle
- la troisième phase (1980-1994 avec la dévaluation du F CFA) ; stagnation de l'industrie
- la quatrième phase (de 1994 à nos jours). La reprise et diversification de l'industrie

b- les types d'industrie

- Les Industries Agro-Alimentaires : Elles demeurent le poumon de l'industrie ivoirienne (elles sont prédominantes). Ce sont les Brasseries (SOLIBRA, BRASSIVOIRE), les conserveries de poisson (pêche et froid)
- Les Industries Textiles et du Bois : Les premières industries sont des industries de fileries de tissage, de confection et de sacherie ce sont : GONFREVILLE (Bouaké), FILTISAC et UNIWAX (Abidjan)
- Les Industries Chimiques, Métallurgiques et Bâtiments : des engrais et produits phytosanitaires, la peinture, Seigneurie, CARENA, SOTACI, SOCIMAT...
- Les Industries d'extractions : chargées de l'exploitations des ressources minières et énergétiques RANDGOLD, SODEMI, PETROCI, LGL EQUIGOLD, Société des mines d'Ity...

2-les grands foyers industriels de la Côte d'Ivoire et les caractères de son industrie

a- les grands foyers industriels de la Côte d'Ivoire

Les grands centres industriels ivoiriens se localisent au sud, dans la région des lagunes (Abidjan) et du sud-Comoé (Grand-Bassam, Bonoua), au centre dans le district de Yamoussoukro et à Bouake, au nord à Korhogo, au sud-est à San-Pedro. La plupart des industries ivoiriennes se concentre dans le District d'Abidjan à 70%.

b- les caractères de l'industrie ivoirienne

Les différents caractères de l'industrie ivoirienne sont :

- la prédominance des industries légères ;
- l'importance de l'agro-industrie ;
- l'inégale répartition de l'appareil industriel ;
- la forte concentration des industries à Abidjan.

3-l'importance de l'industrie dans le développement économique de la Côte d'Ivoire

Employant 14% de la population active avec une valeur ajoutée de 30,8% du PIB et une valeur ajoutée de 15,2% de croissance annuelle en 2018 selon la Banque Mondiale, le secteur secondaire ivoirien est en pleine croissance surtout depuis la sortie de la crise postélectorale de 2010.

Il participe énormément au développement économique du fait des nombreux investissements.

En outre, le secteur secondaire ivoirien soumis à divers types d'impôt, permet de renflouer les caisses de l'Etat. En effet, étant soumis aux impôts directs dont les patente et les licences, aux impôts cédulaires dont l'impôt sur les bénéfices industriels, les industries de Côte d'Ivoire procurent des devises énormes à l'économie de la Côte d'Ivoire.

En 2015, la Côte d'Ivoire transformait déjà 35 % de sa production en cacao. Au cours de la campagne 2014-2015, environ la moitié de la production de coton graine a été transformée (égrenage) localement. L'intégralité de la production de caoutchouc subit une première transformation sur le sol ivoirien. La quasi-totalité de l'huile de palme est également usinée localement. Les noix de cajou sont transformées à hauteur de 5 % de la production.

Activité d'application N°2

Complète l'axe chronologique ci-dessous des phases de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire à l'aide des mots ou groupes de mots suivants : la reprise et la diversification de l'industrie ;

l'import- substitution ; la stagnation de l'industrie ; la régionalisation industrielle.

1960

1970

1980

1994



III- UN SECTEUR TERTIAIRE DYNAMIQUE

1- le commerce ivoirien

a- les types de commerce

-le commerce intérieur : animé par les grandes entreprises commerciales, les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants. Exemple : Les entreprises commerciales (SOCOGE, ORCA DECO, CASH CENTER,...), les grossistes et demi-grossistes (ESF, CENTAURES ROUTIERS, SDTM-CI,...), les détaillants (les boutiquiers, les femmes Gouro,...).

-le commerce extérieur : concerne les exportations et les importations. Il s'évalue à travers la balance commerciale. Les produits phares exportés sont les matières premières agricoles (le café, le cacao, le coton), le bois, le pétrole. Les produits importés sont manufacturés, les biens d'équipements, les véhicules utilitaires, les produits pétroliers, les produits pharmaceutiques.

Quelques clients et fournisseurs de la côte d'ivoire : La France, les Etats-Unis, les Pays-Bas, l'UE, l'UEMOA, la CEDEAO...

b- l'importance du commerce dans l'économie de la Côte d'Ivoire

L'importance du commerce dans l'économie se voit à travers :

-le commerce extérieur avec les exportations participant pour environ 40% à la formation du PIB ;

-les importations qui alimentent le marché national ;

-les devises qu'elle fait entrer dans les caisses de l'Etat à travers les taxes et impôts auxquels sont soumis les produits à l'exportation et à l'importation.

2-le tourisme en Côte d'Ivoire

a- les atouts du développement du tourisme en Côte d'Ivoire

Les atouts du développement du tourisme en Côte d'Ivoire sont :

-les belles plages de sable fin du littoral, les criques et les splendides lagunes ;

Ex : la lagune Ebrié, la lagune Abi, la lagune Ouladine

-les parcs nationaux et les multiples réserves ;

Ex : la réserve de Taï , la forêt du Banco, Azagny, le mont Péko.....

-la diversité culturelle de la soixantaine de peuples ivoiriens ;

Ex : les fêtes de générations, les sorties initiatiques, l'art culinaire.

-les monuments, édifices religieux ;

Ex : la basilique de Yamoussoukro, les mosquées séculaires de Kong, Bondoukou et de Mankono.

-les infrastructures modernes.

Ex : les autoroutes, les grands hôtels et les aéroports.

b- la place du tourisme dans le développement économique de la Côte-d'Ivoire

L'activité touristique en 2016 a contribué à hauteur de 7,5% au PIB.

Elle a généré 1543,9 milliards de F CFA.

Elle représente 62% de l'économie de la Côte d'Ivoire en matière de services.

L'activité touristique fait entrer d'énormes recettes dans les caisses de l'Etat. Elle est soumise à plusieurs types d'impôts comme les contributions des licences et taxes (taxes directes TVA, taxe sur le développement des activités touristiques) qui permettent de renflouer les caisses de l'Etat.

3-Les infrastructures de transport

- Le réseau routier : Il est l'un des plus performants réseaux de l'Afrique de l'Ouest. Il est long de 68000 km dont 6000 km de routes bitumées et d'autoroutes et assure le trafic urbain, inter urbain et international.
- Le réseau ferroviaire : La Côte d'Ivoire dispose d'une ligne de chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou long de 1156 km dont 638 km dans le territoire ivoirien. Le chemin de fer est géré par la SITARAIL.
- Le réseau aérien
La Côte d'Ivoire possède trois (03) aéroports internationaux qui sont : l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Bouaké, et Yamoussoukro. Le trafic aérien national est assuré par AIR- CÔTE D'IVOIRE. Cependant plusieurs autres compagnies aériennes internationales desservent la Côte d'Ivoire. Exemple air Sénégal, Kenya Airways, Ethiopian Airways, Air France...
- Le réseau maritime: la Côte d'Ivoire dispose de deux importantes infrastructures portuaires de la sous-région ouest africaine. Le Port Autonome d'Abidjan assure 90% du trafic maritime et le port de San-Pedro.

Aujourd'hui plusieurs compagnies assurent le transport maritime ce sont : SAGA-CI, SDV, MAERSK LINE.

- Le transport lagunaire est aussi inter urbain il est assuré par les bateaux bus de la Sotra et d'autres compagnies privées dont STL, qui assurent la liaison entre le Plateau - Abobo-Doumé - Treichville, et les pinasses entre Locodjro – Mossikro – Plateau –
- Treichville.

Activité d'application N°3

Tableau des statistiques d'échanges entre la Côte d'Ivoire et les autres pays de 2000 à 2017 :

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
EXPORT	Valeur (en milliards de FCFA)	5 063,15	5 232,21	5 538,24	6 782,30	6 254,24	7 423,76	6 404,41	7 302,31
	Poids (en milliers de Tonnes)	8 229,59	7 384,92	8 343,29	8 616,28	8 614,08	9 060,45	8 902,53	9 662,31
IMPORT	Valeur (en milliards de FCFA)	3 881,17	3 173,95	4 987,06	6 275,57	5 530,93	6 167,73	5 088,75	5 594,01
	Poids (en milliers de Tonnes)	8 673,27	7 230,71	10 391,67	11 157,12	11 012,41	12 648,92	13 039,97	14 163,70

Source : document conçu à partir de Côte d'Ivoire en chiffres 2017.

Calcule la balance commerciale pour chaque année.

CONCLUSION

Les différents secteurs d'activités de la Côte d'Ivoire sont en expansion. Le secteur primaire qui était dominant depuis l'indépendance voit sa place se réduire au profit des autres secteurs. Toutefois, l'économie ivoirienne est confrontée à différents types de problèmes auxquels des solutions sont envisagées.

✓ Situation d'évaluation

Pendant les révisions du baccalauréat, tu découvres qu'en 2019, la Côte d'Ivoire a produit 52.000 tonnes de ressources halieutiques soit 30 % de sa consommation nationale. Ce qui nécessite une importation massive pour couvrir les besoins. Cette situation entraîne un débat entre vous. Certains ne comprennent pas qu'avec toutes ses ressources hydrographiques, le pays soit déficitaire en produits halieutiques.

Consigne

- 1- Identifie le problème posé dans cette situation.
- 2- Explique le déficit des ressources halieutiques en Côte d'Ivoire.
- 3- Propose des solutions pour résorber ce déficit.

☐ EXERCICES

✓ Activités d'application

Exercice 1

Mets une croix dans la case qui convient selon que l'affirmation est vraie ou fausse.

		VRAI	FAUX
1	Les activités agricoles sont diversifiées en Côte-d'Ivoire.		
2	Les conditions naturelles ne sont pas réunies pour la pratique de l'agriculture sur toute l'étendue du territoire ivoirien.		
3	La Côte d'Ivoire est un grand pays de pêche.		
4	Les productions animales de la Côte d'Ivoire dans l'ensemble n'arrivent pas à couvrir la consommation nationale.		
5	L'élevage et la pêche sont des activités uniquement pratiquées dans le nord de la Côte d'Ivoire		
6	L'exploitation forestière est une activité du secteur primaire qui connaît un développement croissant en Côte d'Ivoire jusqu'à nos jours.		
7	L'exploitation abusive de la forêt ivoirienne a occasionné sa destruction avancée.		

Exercice 2

Entoure les numéros des affirmations justes :

- 1-Les performances du commerce ivoirien reposent seulement sur les activités du commerce intérieur.
- 2-Les exportations concernent tous les produits que la Côte d'Ivoire reçoit de l'extérieur.
- 3-Les atouts touristiques sont abondants mais mal exploités en Côte d'Ivoire.
- 4-Les infrastructures de transport de la Côte d'Ivoire sont un frein à son développement économique.
- 5-Le commerce extérieur est dominé par les matières premières agricoles.
- 6-L'aquaculture est une solution au problème de la pêche en Côte d'Ivoire.

Exercice 3

Classe les éléments suivants dans le tableau ci-dessous :

L'insécurité / les crises sociopolitiques / la promotion de la destination Côte d'Ivoire / la revalorisation de l'activité touristique / la faiblesse des investissements / la formation des agents du secteur du tourisme /

PROBLEMES DU TOURISME IVOIRIEN	SOLUTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

✓ Situations d'évaluation

Exercice 1

En vue de la préparation de l'examen du Baccalauréat, tu mènes des recherches au CDI de ton établissement. Tu découvres dans la revue « Marchés d'Afrique » de mars 2016 l'extrait ci-après : « Je m'engage à procéder à la transformation de notre économie en mettant en œuvre des réformes visant à assurer un meilleur partage des fruits de la croissance. L'industrialisation que nous allons promouvoir aura pour socle la transformation de nos produits agricoles pour générer des emplois notamment pour les jeunes tant en milieu urbain qu'en milieu rural » indiquait le président Alassane Ouattara dans son discours d'investiture du 3 novembre 2015.

Consignes

- 1- Dis de quoi il s'agit dans cet extrait de discours.
- 2- Explique les propos du président : « Je m'engage à procéder à la transformation de notre économie en mettant en œuvre des réformes visant à assurer un meilleur partage des fruits de la croissance ».
- 3- Apprécie ce souhait du président : « L'industrialisation que nous allons promouvoir aura pour socle la transformation de nos produits agricoles »

Exercice 2

Dans le cadre de ses activités pédagogiques, le Conseil d'Enseignement d'histoire-géographie de ton établissement organise une conférence sur l'exploitation forestière en Côte d'Ivoire. Toutes les classes de terminale ont été invitées. Le conférencier conclut en disant que la forêt ivoirienne est en danger car de 16 millions d'hectares en 1960, elle est passée à moins de 3 millions d'hectares. Un débat éclate entre vous. Alors que certains de tes amis soutiennent le conférencier, d'autres affirment le contraire au regard des mesures prises par l'Etat pour juguler ce problème.

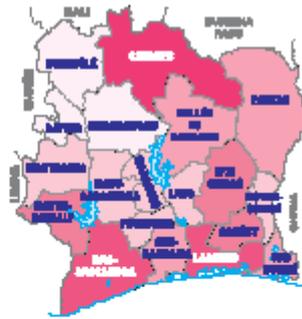
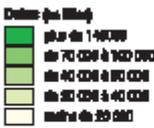
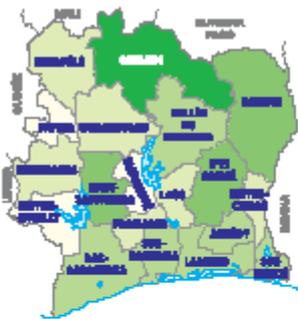
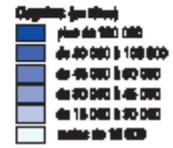
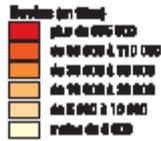
Consignes/Questions

- 1-De quoi est-il question dans cette situation ?
- 2-Explique cette conclusion du conférencier : « la forêt ivoirienne est en danger».
- 3-Es-tu d'accord avec le second groupe qui affirme que l'Etat prend des mesures pour juguler ce problème ? Justifie ta réponse.

DOCUMENTATION

ÉLEVAGE, PÊCHE

ÉLEVAGE



PÊCHE

Typologie de la production



Volumes de production



TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS



Infrastructures et communications
 Réseau routier et ferroviaire
 — Autoroute
 — Route principale bitumée
 — Route principale non bitumée
 ——— Voie ferrée

0 50 100 km

Transport aérien
 ✈️ Aéroport international
 ✈️ Aéroport ou aérodrome à piste bitumée
 ✈️ Aérodrôme à piste non bitumée
Transport maritime
 🚢 Port de commerce
Communications
 📡 Sites de transmission d'ondes radio et télévisées satellites, téléphonie fixe, télégraphe satellite, poste, internet

© Les Éditions du Jaguar

Niveau : Terminale
Discipline : Géographie

CÔTE D'IVOIRE - ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 1 :

LA CÔTE D'IVOIRE : ETUDE ECONOMIQUE

LEÇON 3: LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE

✓ Situation d'apprentissage

En suivant un reportage sur la RTI1 portant sur l'économie ivoirienne, vous apprenez que malgré les nombreuses potentialités dont elle dispose, la Côte d'Ivoire reste toujours confrontée à de nombreux problèmes qui entravent son développement économique. Vous faites part de ces informations à certains de vos amis de classe et désireux d'en savoir davantage, vous décidez de mener des recherches pour identifier les problèmes généraux du développement économique de la Côte d'Ivoire, analyser les problèmes sectoriels, et apprécier les politiques mises en œuvre pour tenter de résoudre ces nombreux problèmes.

CONTENU DE LA LECON

INTRODUCTION

Depuis l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu un relatif développement économique. Mais ce succès ne doit pas occulter les nombreux problèmes qui minent sa croissance économique.

Quels sont les principaux problèmes du développement économique de la Côte d'Ivoire ?

Nous analyserons successivement les problèmes généraux et les problèmes sectoriels de l'économie ivoirienne, avant d'apprécier les tentatives de solutions.

I. LES PROBLEMES GENERAUX DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE

Les problèmes généraux de développement de la Côte d'Ivoire peuvent se résumer en trois points : les problèmes économiques, le « fardeau » de la croissance démographique et la dégradation de l'environnement.

1- Les problèmes économiques

- *Une économie extravertie et dépendante des matières premières agricoles*

L'économie ivoirienne repose en grande partie sur le secteur primaire, qui occupe plus de 60 % de la main-d'œuvre. Cette prépondérance du secteur primaire plombe l'économie, surtout que l'essentiel de la production finale est destiné à l'exportation, sans la moindre transformation. La fluctuation des cours des matières premières sur le marché international et la détérioration des termes de l'échange font perdre d'importantes devises à la Côte d'Ivoire, ce qui limite ses capacités d'investissements productifs.

- *L'insuffisance des ressources financières*

- La dette de la Côte d'Ivoire est un véritable handicap pour son développement économique (Cf. Document 1). En septembre 2020, la dette totale de la Côte d'Ivoire s'élevait à **16 133 milliards de F CFA dont 10 587.3 milliards** de dette extérieure et **5 546 milliards** de dette intérieure. Le service de la dette pénalise lourdement le pays (Prévision de 2 132 milliards CFA en 2020).

-La faiblesse de l'épargne nationale due à la pauvreté, et l'insuffisance des recettes fiscales due à l'incivisme sont également des pesanteurs qui limitent le potentiel du développement économique de la Côte d'Ivoire. Le pays est obligé de recourir aux investissements étrangers pour financer son développement.

2- Le « fardeau » de la croissance démographique

En 2020, la Côte d'Ivoire compte plus de 26 millions d'habitants (contre 23 226 000 en 2015, 24 437 000 en 2017, 25 716 000 en 2019). Cette croissance démographique accélérée (TAN>2,5%/an) qui s'explique par une forte natalité doublée d'une immigration massive, constitue un réel défi pour le développement du pays. De larges pans de cette population jeune et croissante ne possèdent pas les capacités de bases pour participer à une économie productive et donc contribuer au développement. La mauvaise santé (taux de mortalité infantile élevé, impact négatif du VIH-sida sur la population etc.), la malnutrition, l'analphabétisme, les contraintes liées au manque de logements, d'emplois sont tous des indicateurs du faible niveau de vie des populations, donc de leur incapacité à être des acteurs et des agents dynamiques de développement.

De plus, l'Etat consacre l'essentiel des ressources disponibles aux investissements sociaux, au détriment des investissements productifs susceptibles de développer le pays.

3- La dégradation de l'environnement

Dès l'indépendance, la Côte d'Ivoire s'est orientée vers une économie fondée sur l'exportation de matières premières agricoles : la création des plantations et la pression démographique ont provoqué une déforestation galopante. A cela s'ajoutent les problèmes d'insalubrité chronique surtout dans les centres urbains, la prolifération des bidonvilles, les diverses pollutions aux conséquences dévastatrices (perturbations climatiques, maladies respiratoires et cutanées, intoxications des êtres vivants etc.).

Activité d'application N° 1

Coche la case qui convient, selon que l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	Affirmations	vrai	faux
1	La déforestation massive est un problème de développement.		
2	L'épargne nationale constitue la principale source de financement de l'économie ivoirienne.		
3	L'endettement excessif de la Côte d'Ivoire est un atout pour son développement économique.		
4	La croissance démographique accélérée en Côte d'Ivoire est un frein pour le développement économique.		
5	La détérioration des termes de l'échange enrichit la Côte d'Ivoire.		
6	L'agriculture ivoirienne dépend fortement des aléas climatiques.		

II. LES PROBLEMES SECTORIELS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ils concernent les principaux secteurs d'activités dont les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

1- Le secteur primaire

- *Une agriculture destructrice de l'environnement*

- Depuis l'époque coloniale, la Côte d'Ivoire a basé son développement économique sur l'exportation des matières premières agricoles. De ce fait, elle a promu une agriculture extensive dévoreuse de grands espaces, qui a détruit le couvert forestier originel qui est passé de plus de 16 millions d'hectares en 1960, à moins de 2 millions d'hectares aujourd'hui.
- L'agriculture itinérante sur brûlis, l'utilisation des herbicides, des engrais chimiques et des produits phytosanitaires contribuent à la destruction de

l'écologie : dégradation et appauvrissement des sols, pollution de la nappe phréatique et des eaux de surface, disparition de la flore et de la faune endémiques...

- ***Les méfaits des aléas climatiques sur les productions agricoles***

Excepté quelques plantations modernes, l'essentiel des exploitations agricoles dépend de la pluviométrie. Or la destruction du couvert forestier originel a eu pour conséquences les perturbations des cycles des saisons. A cela, s'ajoutent les effets du changement climatique en cours dans le monde : réchauffement des températures, baisse de la pluviométrie, cycles de sécheresses de plus en plus récurrents en alternance avec des pluies diluviennes et des inondations catastrophiques...

Tous ces fléaux décrits plus haut ont pour conséquence la baisse des productions agricoles d'une année sur l'autre : oscillation des productions de rente, insuffisance des productions vivrières... (Grand pays agricole, la Côte d'Ivoire est aussi un grand pays importateur de denrées comme le riz !)

- ***Autres problèmes***

De nombreux autres problèmes de l'agriculture peuvent être signalés : ceux-ci concernent le vieillissement des vergers et de la population rurale, l'absence d'entrepôts de stockage des produits agricoles, le déséquilibre entre l'offre et la demande des produits en fonction des saisons, la perte des récoltes « bord champ »...

2- Une industrialisation faible et déséquilibrée

L'industrie ivoirienne rencontre des difficultés aux plans interne et externe.

- **Au plan interne**

- Le tissu industriel ivoirien est peu développé et porte essentiellement sur l'agro-industrie, les industries textiles, les industries du bâtiment et l'extraction minière. On enregistre une quasi-absence des industries lourdes et de pointe, bases fondamentales de tout développement économique.

- On note aussi un déséquilibre régional dans l'industrialisation. Plus de 75 % des capacités industrielles se localisent dans le sud forestier notamment dans le district d'Abidjan.
- Les entreprises ivoiriennes sont de petite taille et peu intégrées : les grands groupes industriels sont des exceptions.

- **Au plan externe**

- La dépendance des industries ivoiriennes de l'étranger : plus de 60% des capitaux et près de 50 % des matières premières sont importés.
- L'industrie ivoirienne est aussi victime de la concurrence des pays d'Afrique du nord (Maroc), d'Asie du Sud-Est et des pays développés, tout comme de la libéralisation du commerce international par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).
- Enfin la porosité des frontières favorise la contrebande transfrontalière et la contrefaçon.

3- Les problèmes du secteur tertiaire

Les activités du secteur tertiaire ont connu un boom ces dernières années grâce aux filières des nouvelles technologies, mais rencontrent encore quelques difficultés. Analysons celles des transports, des échanges et du tourisme.

- ***Les difficultés des transports***

Dans le domaine des transports, plusieurs problèmes sont récurrents : l'anarchie qui règne dans la filière, la dégradation avancée des routes, les accidents mortels fréquents, les tracasseries policières et l'insécurité chronique avec le phénomène des « coupeurs de route ».

Tous ces méfaits ont pour conséquence le manque de compétitivité du secteur des transports.

- ***Les faiblesses du tourisme ivoirien***

Le cycle d'instabilité politique et de violence des années 2 000 a provoqué un marasme dans le domaine touristique, dont la Côte d'Ivoire s'est relevée progressivement. Cependant, de nombreux problèmes persistent : les difficultés d'accès aux sites touristiques, l'insécurité ambiante, l'insalubrité des villes, l'insuffisance de la formation des personnels...

Indépendamment de ce qui précède, le secteur a été récemment frappé de plein fouet par les effets de la pandémie du Coronavirus, avec la fermeture de nombreuses enseignes.

- ***Les limites des échanges***

Quelques écueils sont à signaler dans les échanges en Côte d'Ivoire :

- L'hégémonie des étrangers dans la distribution ;
- L'enclavement de nombreuses régions productrices de denrées alimentaires ou de matières premières agricoles ;
- L'absence de structures de stockage et de conservation des produits ;
- Le déséquilibre entre l'offre et la demande : la surproduction coexiste avec les pénuries récurrentes ;
- L'insuffisance de la promotion des produits nationaux ;
- Les effets de la crise internationale ;
- La concurrence des pays d'Afrique du nord, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique Latine.

Activité d'application N° 2

Choisis la bonne réponse parmi les propositions suivantes :

N°	Propositions	Réponses
1	La population active agricole ivoirienne est :	a- jeune. b-vieillissante.
2	Les aléas climatiques favorisent :	a-l'augmentation des productions agricoles. b-la baisse des productions agricoles

		c)-
3	Le tissu industriel ivoirien est dominé par :	a-les industries agroalimentaires. b-les industries lourdes.
4	L'essentiel du parc industriel ivoirien est localisé :	a-à l'intérieur du pays. b-au sud, dans le district d'Abidjan.
5	En Côte d'Ivoire, le secteur des transports se caractérise par :	a-une organisation rigoureuse. b-l 'anarchie et l'insécurité sur les routes.
6	Le commerce de distribution est dominé par :	a-les commerçants nationaux. b-les opérateurs étrangers.

III. LES TENTATIVES DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE

1- Les actions de l'Etat pour résoudre les divers problèmes de développement

Le développement de la Côte d'Ivoire a connu trois grandes phases :

- ***Des indépendances aux années 1990***

- L'adoption du libéralisme économique dès l'indépendance adossée à un capitalisme d'État catalyseur (interventionnisme étatique accrue dans la vie économique) a permis à la Côte d'Ivoire de connaître une réelle croissance jusqu'au début des années 1980 ;
- La crise économique des années 1980 a poussé le pays à appliquer les **PAS (*Programme d'Ajustement Structurel*)** qui lui ont permis d'assainir son économie et de la rendre plus compétitive (la diminution des services de l'État et de la masse salariale, la levée des obstacles au commerce international, la

dévaluation du Franc CFA, la privatisation des entreprises étatiques stratégiques etc.) ;

- ***La restructuration des années 2000***

Celle-ci s'est traduite par :

- La libéralisation de plusieurs filières de production ;
- La diversification des productions (anacarde, hévéa, hydrocarbures, ressources minières etc.) ;
- La promotion du civisme fiscal (sensibilisation par la DGI, uniformisation des factures, lutte contre la fraude fiscale) ;
- Les négociations pour l'atteinte de l'initiative PPTE.

- ***Depuis 2012***

L'Etat a entrepris une politique volontariste de développement économique tous azimuts, qui s'est traduite par plusieurs actions :

- La diversification des partenaires économiques ;
- La réforme en profondeur du CEPICI (**Centre pour la Promotion et l'Investissement en Côte-Ivoire**) pour attirer plus d'investisseurs et de capitaux ;
- La révision du code minier ;
- L'adoption de 3 Plans Nationaux de Développement (PND) : 2012-2015, 2016-2020 et 2021-2025 ;
- L'adoption du PNIA (**Programme National pour l'Investissement Agricole**) pour relancer le secteur agricole.
- La construction ou l'amélioration de diverses infrastructures : autoroutes, routes, ponts, aéroports, ports...

2- Les tentatives de solutions aux problèmes généraux

Quelques solutions peuvent être proposées aux problèmes généraux identifiés plus haut :

- La promotion du civisme fiscal et l'incitation à l'épargne nationale (campagnes de sensibilisation par la DGI, promotion de la micro finance) ;
- Le renforcement du tissu industriel et la transformation des matières premières locales (construction d'usines de transformation du cacao, de la noix de cajou, du caoutchouc, du riz...);
- L'adaptation de la croissance démographique à la croissance économique (maîtrise des naissances et de l'immigration) ;
- Le renforcement de la lutte contre la dégradation de l'environnement rural et urbain (protection des parcs nationaux et réserves, campagnes de sensibilisation des populations, lutte contre les dépôts d'ordures sauvages, journées nationales de salubrité, travaux d'assainissement des villes...).

3- Les tentatives de solutions aux problèmes sectoriels

Les grands secteurs d'activités rencontrent des difficultés auxquelles les pouvoirs publics tentent de remédier par plusieurs actions.

- ***Au niveau du secteur primaire***

- Modernisation de l'agriculture par la promotion d'une agriculture responsable, respectueuse de l'environnement : irrigation, mécanisation, agriculture intensive sur de petites surfaces fixes, utilisation de plants sélectionnés... ;
- Installation de jeunes agriculteurs modernes ;
- Meilleure organisation de la collecte et de la distribution des produits par les organisations de producteurs et les marchés spécialisés ;
- Promotion de la riziculture par l'ADERIZ (Agence de Développement de la Riziculture en Côte d'Ivoire) qui a succédé à l'ONDR (Office National de

Développement de la Riziculture en Côte d'Ivoire), en vue d'atteindre l'autosuffisance...

- **Au niveau du secteur secondaire :**

- Promotion de la compétitivité des entreprises face à la mondialisation ;
- Diversification et déconcentration du tissu industriel ;
- Encouragement des entrepreneurs nationaux...

- **Au niveau du secteur tertiaire**

- Efforts d'organisation du secteur des transports, construction de nouvelles routes, lutte contre le racket et l'insécurité sur les routes ;
- Réhabilitation des anciens et construction de nouveaux réceptifs hôteliers, promotion du tourisme à travers l'opération « Sublime Côte d'Ivoire », formation des personnels, développement de l'écotourisme et du tourisme d'affaires...
- Promotion des produits nationaux, encouragement des commerçants ivoiriens, lutte contre la fraude et la concurrence déloyale...

Activité d'application N° 3

Relie chaque problème de la liste A à sa solution dans la liste B.

Liste A

- L'endettement excessif ●
- La croissance démographique explosive ●
- L'insuffisance des ressources financières ●
- 75 % du parc industriel concentrés à Abidjan ●
- Fraude, contrebande et concurrence déloyale ●
- Le déficit des productions vivrières ●
- Taux de fiscalité élevé

Liste B

- La lutte contre la fraude et la concurrence déloyale.
- Le développement de la riziculture.
- La promotion du civisme fiscal et de l'épargne nationale.
- La régulation des naissances et le contrôle de l'immigration.
- La déconcentration industrielle.
- L'initiative PPTE.
- Réduction de l'impôt par l'Etat

CONCLUSION

Le développement économique de la Côte d'Ivoire est freiné par plusieurs problèmes. Les pouvoirs publics s'emploient à y apporter des solutions pour favoriser un développement économique durable.

✓ Situation d'évaluation

Le club d'Histoire-Géographie de ton établissement a organisé une conférence sur l'économie de la Côte d'Ivoire, à l'intention des élèves des classes de terminales. Dans son exposé liminaire, le conférencier a d'abord présenté les immenses potentialités du pays, avant d'insister sur ses difficultés économiques qui selon lui, se résument en quatre points : « l'endettement excessif, la destruction de l'environnement, la faiblesse de l'industrialisation et la démographie galopante ».

Consignes

1. Identifie le problème posé dans la situation.
2. Commente les propos du conférencier : « l'endettement excessif,... et la démographie galopante ».
3. Propose des solutions aux problèmes soulevés par le conférencier.

❑ EXERCICES

✓ Activités d'application

Exercice 1

Classe les problèmes de développement économique de la Côte d'Ivoire dans le tableau ci-dessous : **pollution de l'environnement- lourde dette- crises politiques- croissance démographique galopante-agriculture traditionnelle-**

disparition du couvert végétal- insuffisances de capitaux, rationnement de l'électricité, Corruption.

Problèmes structurels	Problèmes conjoncturels

Exercice 2

Complète ce texte lacunaire ci-dessous avec les mots et groupes de mots suivants : **3 millions d'hectares- population jeune- manque d'infrastructures- dégradation- lourde dette-instabilité politique- pauvreté- vols-problèmes.**

Pays modèle de la sous-région, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui confrontée à beaucoup de.....D'abord sa.....entraîne un.....et une.....grandissante, cause de beaucoup de.....Mais les problèmes les plus importants se résument à sa et une.....chronique. La.....de son couvert forestier inquiète de plus en plus car celui-ci est réduit à.....aujourd'hui.

Exercice 3

Relie par un trait plein chaque problème de la liste A à sa solution correspondante de la liste B

Liste A

1-Insuffisance de la fiscalité et de l'épargne.

2-Forte croissance démographique

3-Déforestation

4-Instabilité politique

5-Expansion du VIH/SIDA

Liste B

● a- Mener une vie saine et un comportement responsable

● b- Créer et protéger des parcs nationaux

● c- Créer un climat de paix dans le pays

● d-Sensibiliser les populations au paiement de l'impôt

● e-Encourager le planning familial

✓ Situations d'évaluation

Exercice 1

Au cours de son adresse à la nation lors de la célébration du 61^{ème} anniversaire de la Côte d'Ivoire, le président de la république dresse le bilan de l'économie de la Côte d'Ivoire. Il a affirmé que la Côte d'Ivoire a une économie solide et est la locomotive de la sous-région. Il a ajouté que le gouvernement met tout en œuvre pour le bien-être des populations.

Ayant suivi ce discours, vous, élèves de Terminale ne partagez pas cet optimisme du chef de l'Etat car vous estimez que la Côte d'Ivoire reste encore confrontée à divers problèmes et que les populations vivent de plus en plus difficilement.

Consignes/Questions

1-Identifie le problème posé dans cette situation.

2-Explique les propos du Chef de l'Etat quand il affirme : « La Côte d'Ivoire a une économie solide. »

3-Partages-tu l'avis des élèves qui estiment que malgré ses « performances économiques » reste encore confronté à ces problèmes.

✓ Exercice 2

Regardant un documentaire sur l'économie de la Côte d'Ivoire à la RTI, vous , élèves de la Terminale , découvrez à travers les grandes réalisations que le pays est l'un des pays les plus développés de la sous-région.

à la fin de la documentaire, vous vous exclamez : « Notre pays est aussi bien présenté et la plupart des ivoiriens souffrent comme ça »

Consignes/Questions

1-Dis de quoi il est question dans cette situation.

2-Explique l'étonnement de ces élèves : « notre pays est aussi bien présenté, et la plupart des ivoiriens souffrent comme cela ».

3-Es-tu d'accord quand on dit que la Côte d'Ivoire est un « géant aux pieds d'argile.» ?

❑ DOCUMENTATION

Document 1

Les bonnes performances économiques n'échappent pas le fait que le pays reste marqué par la persistance de disparités socio-économiques et géographiques majeures (...). Près de la moitié de la population vivrait en-dessous du seuil de pauvreté (...). Des disparités géographiques majeures persistent entre Abidjan, la capitale économique et financière du pays, et le reste du territoire : 80% de l'activité économique du pays relèverait de la seule ville d'Abidjan qui abrite pourtant moins du quart de la population (...). Par ailleurs, l'économie reste encore largement informelle avec une part estimée entre 30 et 40% du PIB, l'emploi informel occupant quant à lui plus de 90% de la force de travail. Le pays doit à présent travailler à consolider un régime de croissance plus inclusive.

(...) Les projections budgétaires pour l'année 2020 sont mises à mal en raison de l'impact du Covid-19 sur les dépenses publiques et la mobilisation des recettes. Des mesures de riposte sanitaire et de soutien à l'économie ont été adoptées par le Gouvernement, se chiffrant respectivement à 95 Mds FCFA et 1700 Mds FCFA.

L'amélioration du climat des affaires demeure une condition sine qua non au maintien d'un régime de croissance soutenu à moyen terme. Depuis 2011, de nombreux progrès ont été réalisés notamment sur les plans juridiques (...) et institutionnel (...). Néanmoins de nombreux obstacles demeurent s'agissant notamment de la gouvernance (...) ou encore de l'insécurité foncière. L'émergence d'un secteur privé local reste également entravée par les difficultés d'accès aux financements.

Source : Côte d'Ivoire : situation économique et financière, document en ligne sur le site tresor.economie.gouv.fr, consulté le 29 avril 2021.

Document 2

Evolution de la dette publique de la Côte d'Ivoire de 2018 à 2020.

Année	2018	2019	2020
Dette(en milliards de FCFA)	11 607.8	13 300.2	16 133.3*

Source : www.sikafinances.com, consulté le 26 avril 2021.

**Chiffres de septembre 2020.*

Document 3

(...) La résolution des problèmes de la population constitue un défi majeur pour le développement de nos jeunes nations. Aucun développement n'est envisageable, si le volume de la population n'est pas maîtrisé pour le mettre en cohérence avec celui de la création des richesses.

(...) Si dans nos sociétés traditionnelles l'enfant était toujours le bienvenu, on doit reconnaître qu'aujourd'hui, il peut être un lourd fardeau pour nos familles, s'il vient compléter une famille déjà nombreuse (...).

En outre, une trop forte pression démographique pèse lourdement sur l'ensemble de la communauté. La demande en services sanitaires, éducatifs et sociaux est de plus en plus difficile à satisfaire, la pression sur le marché de l'emploi est de plus en plus lourde, engageant un sous-emploi chronique, germe de graves foyers de pauvreté et d'exclusion sociale.

La densité excessive de certaines zones urbaines entraîne des nuisances considérables sur l'hygiène du milieu et l'environnement, sans compter les effets en zone rurale sur le déboisement.

Seule l'éducation est capable de générer un courant favorable à la responsabilisation des familles envers la délicate problématique démographique.

Maurice Kakou Guikahué, Discours à la journée mondiale de la population, in Fraternité Matin N° 1274 du 13 juin 1997, p.3.

Document N° 3

Le nouveau Plan National de Développement (PND) 2016-2020 adopté par la Côte d'Ivoire fera l'objet d'une présentation (...), à l'occasion des festivités de la 4^{ème} édition de l'Africa Céo Forum. Cette présentation du PND porte sur une bourse de 12 projets prioritaires pour booster l'économie ivoirienne en plein essor. Ces projets conduits par le Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés (CNP-PP) nécessitent, pour leur exécution, une enveloppe globale de 2 700 milliards de francs CFA, soit 5 milliards de dollars. Sept secteurs-clés ont été identifiés. Ils concernent l'énergie, le transport, l'industrie, les infrastructures, les ressources animales et halieutiques, le commerce et enfin l'artisanat, l'entrepreneuriat et les PME. Les différents ministres en charge des secteurs concernés animeront la session du panel de présentation.

Notons que la Côte d'Ivoire est un pays en plein essor économique et social. Les opportunités sont grandissantes, les infrastructures et les chantiers économiques sont fleurissants. A l'occasion de ce carrefour d'échanges, de rencontres d'expériences, de recherche de financements et de partenariats, les autorités ivoiriennes ont décidé de mettre les bouchées doubles. Le ministre du plan et du Développement est à pied d'œuvre pour la mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre du PND 2016-2020.

Source : Abidjan.net, 23/03/2016, consulté le 30 avril 2021 sur le site plan.gouv.ci.

Niveau : Tle

Discipline : GEOGRAPHIE

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



COMPÉTENCE 1 : Traiter une situation en rapport avec l'économie d'un pays développé ou d'un Pays émergent

THEME II :

LA COREE DU SUD : UN EXEMPLE DE PAYS EMERGENT

LEÇON 1 : LES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COREE DU SUD

✓ Situation d'apprentissage

Au cours d'un débat télévisé portant sur la Corée du Sud, l'animateur de l'émission pose la question suivante aux invités : « ***comment expliquez-vous mesdames et messieurs que la Corée du Sud qui a connu l'occupation étrangère, une guerre fratricide, classée parmi les pays en voie de développement dans les années 1960, ait pu connaître une croissance économique si fulgurante jusqu'à devenir aujourd'hui une puissance économique à l'échelle mondiale ?*** »

Intéressé par cette interrogation de l'animateur et désireux d'en savoir davantage sur la Corée du Sud, tu fais part de tes intentions à tes camarades de classe. Ensemble, vous menez des recherches pour comprendre les fondements naturels, humains et économiques du développement économique de la Corée du Sud et apprécier leur impact sur le développement.

❑ CONTENU DE LA LEÇON

INTRODUCTION

La République de Corée (Corée du Sud) occupe la moitié sud de la péninsule coréenne. La moitié nord est occupée par la République Populaire Démocratique de Corée (Corée du Nord).

La Corée du Sud est à l'ouest par la mer jaune et à l'Est par la mer du Japon. Avec une superficie de 98 480 km² et une population estimée à plus de 51 millions d'habitants en 2017. Sa Capitale est Séoul.

Comment se présente le territoire sud-coréen ? Quelle est l'importance des ressources humaines dans le développement et quelle est la politique économique mise en place par les autorités coréennes pour promouvoir le développement ?

I. UN TERRITOIRE RESTREINT AUX POTENTIALITES VARIABLES

1. *Un relief à tendance montagneux*

La Corée du Sud est un pays essentiellement montagneux (70% du territoire). Une grande chaîne de montagnes, la chaîne du Taebaek, court tout le long de la côte Est. Le Mont Seorak localisé dans le massif de Taebaek est l'un des plus pittoresques sites touristiques protégé par la biosphère de l'Unesco.

Des chaînes secondaires de montagnes dont celle de Sobaek et de Kwangju s'allongent vers le Sud-Est.

À 100 km au sud de la péninsule, l'île de Jeju-do abrite le plus haut sommet du pays (le Hallasan qui cumule à près de 1950 m). C'est une curiosité car elle présente un relief volcanique unique au cœur d'une végétation luxuriante.

Les plaines occupent moins du cinquième de la superficie du pays. Elles sont concentrées principalement le long du littoral occidental et méridional avec de fortes densités humaines.

2. *Un climat fortement contrasté*

Par sa position géographique, la Corée est principalement caractérisée par un climat continental. L'été et l'hiver sont des saisons rudes tandis que le printemps et l'automne sont plus modérés.

L'hiver qui commence en décembre, s'achève en mars. Il est froid et sec, avec des températures qui varient entre -5°C et 5°C.

L'été qui s'étale de juin à septembre contraste avec l'hiver. Les températures ici, sont plus chaudes (20°C à 26°C) avec d'abondantes précipitations du fait de la mousson.

Les deux autres saisons, le printemps et l'automne qui s'étalent respectivement d'avril à juin et d'octobre à décembre sont des saisons clémentes, propices aux activités touristiques.

La Corée du Sud subit périodiquement des sécheresses et aussi des typhons. Ce climat influence fortement les types de végétation.

3. Une végétation en pleine mutation

La végétation présente sur l'ensemble du territoire coréen est une végétation de climat tempéré. On y trouve des forêts de conifères (pins, sapins) et des arbres à feuilles caduques (chêne blanc oriental, érables, peupliers etc.).

Dans les hautes montagnes, nous avons aussi une végétation constituée de conifères. Les plaines côtières du sud sont couvertes de forêts de bambous, de lauriers et de chênes verts.

La Corée du Sud a subi une forte dégradation de son couvert forestier pendant l'occupation japonaise. Aujourd'hui, ces superficies détruites ont été régénérées grâce à un vaste programme de reforestation engagé par l'État.

Des espèces d'arbres fruitiers à haute valeur marchande, comme le châtaignier d'Amérique et des espèces pour la production de bois, telles que le mélèze du Japon, le pin de Corée et le cyprès du Japon, ont été plantées.

4. D'insuffisantes ressources minières et énergétiques

La Corée du Sud possède quelques gisements de houille, d'argent, de zinc, de tungstène, de fer et de kaolin dont le poids économique est négligeable.

5. Des ressources en eau variées, propices au développement

L'hydrographie sud-coréenne est liée de près au relief car les principaux cours d'eau prennent naissance au cœur des plus hautes montagnes du pays.

Le plus grand fleuve de Corée du Sud est le Nakdong (gang), qui s'étend du Nord au Sud sur une distance de 521 kilomètres. Il est suivi de très près par le fleuve Han (gang) au Nord-Ouest (514 kilomètres) qui coupe la capitale Séoul en deux, puis du fleuve Geum (gang) sur la partie Ouest (401 kilomètres) et du fleuve Yeonsan (gang) sur le Sud-ouest (115 kilomètres).

Bordée par la mer Jaune et la mer Orientale (Mer du Japon), la Corée du Sud dispose de 2 413 km de littoral. L'exploitation de ces diverses ressources en eau renforce le potentiel du développement économique à travers les activités portuaires, l'hydroélectricité, la pêche industrielle, les loisirs, l'agriculture irriguée, la navigation etc.

Activité d'application n°1

Écris Vrai ou Faux selon que l'affirmation est vraie ou fausse

N°	Affirmation	Vrai	Faux
1	Le relief sud-coréen est très peu accidenté.		
2	Le climat de la Corée du Sud est un climat continental.		
3	Le printemps et l'automne sont des saisons propices aux activités touristiques.		
4	L'occupation japonaise a favorisé la conservation du couvert végétal sud-coréen.		
5	L'État a engagé un vaste programme de reforestation.		
6	La Corée du Sud ne dispose pas d'importantes ressources minières.		
7	La Corée du Sud ne possède pas de façades maritimes.		

II. LE CAPITAL HUMAIN, UN FACTEUR FONDAMENTAL DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1) Une population dynamique mais vieillissante

La Corée du Sud compte une population estimée à plus de 51 millions d'habitants en 2017. Le pays dispose d'indicateurs de développement socioéconomiques très performants.

Il convient de relever que la baisse démographique continue, commence à impacter l'activité économique avec le vieillissement de la main-d'œuvre.

Au niveau religieux, la société coréenne se compose ainsi : Bouddhisme (46%), protestantisme (39%), catholicisme (13%). La pratique du confucianisme (doctrine philosophique et religieuse du philosophe chinois Confucius) et ses valeurs ont permis d'inculquer et de perpétuer les notions de priorité au groupe, du respect de la hiérarchie, du dévouement et de l'engagement dans le travail.

2) L'éducation et la formation, piliers du développement

La faiblesse des ressources du sous-sol de la Corée du Sud contraste avec la vitalité de son capital humain. En effet, dépourvue de ressources naturelles, le pays a fait le choix d'optimiser son capital humain. Pour les différents dirigeants, le développement du système éducatif doit précéder le développement économique du pays.

La « **révolution éducative** » a commencé dès la libération du pays en 1945. Bénéficiant déjà de l'expérience acquise au cours de la colonisation japonaise (1910-1945), les Coréens du Sud, sous l'influence des États-Unis et sous l'impulsion des présidents Syngman Rhee (1948-1960) et Park Chung-hee (1963-1979), ont massivement investi dans l'éducation. 4,5% du PIB sont consacrés aux dépenses de l'éducation. Ainsi, le taux d'alphabétisation de 22 % en 1945 est passé à près de 88 % en 1970).

Cette politique d'éducation d'excellence a joué un rôle clé dans l'amélioration de la qualité des ressources humaines et largement contribué au développement économique. La démocratisation de l'éducation et l'accès à l'enseignement supérieur a permis à la Corée du Sud de former ses propres cadres dirigeants qui sont aujourd'hui à la tête des principales multinationales du pays.

Activité d'application n°2

Mets dans le texte à trous ci-dessous les mots et groupes de mots qui conviennent :

Ressources naturelles, capital humain, modèle coréen, ressources humaines, développement économique, compétents et forts, renaissance de la nation, la hiérarchie.

Dépourvue de, la Corée du Sud a fait le choix d'optimiser son L'éducation est au centre du dans son organisation patriarcale et conservatrice et à la base l'amélioration de la qualité des, ce qui a largement contribué à son En effet, les coréens sont, non seulement, mais chacun d'entre, par son travail, eux contribue à la En fait, l'éducation a permis d'inculquer et de perpétuer les notions de priorité au groupe, du respect de

III. LA POLITIQUE ECONOMIQUE SUD-COREENNE

1) La Corée du Sud et l'influence extérieure

La Corée du Sud a subi la colonisation japonaise de 1910 à août 1945. Dans le contexte géopolitique de la Guerre froide et de la lutte contre le communisme, les États-Unis deviennent un des alliés principaux de la Corée du Sud.

Ils lui assurent une protection militaire et un soutien économique massif sous forme de subventions et de prêts. Entre 1953 et 1961, l'aide américaine représente 8 % du PNB, 64 % des investissements et 70% des importations.

2) Un Etat-développeur dominant

Pratiquant une économie libre de marché, la Corée du Sud adopte un modèle de développement basé sur la mise en place par étapes successives, de plans quinquennaux, de planifications et d'orientations économiques impulsés par les dirigeants. Malgré la libéralisation de l'économie, l'État conserve un rôle de stratège pour identifier les filières d'avenir et mettre en œuvre sa politique économique. Il va procéder ainsi à la création de grandes institutions publiques.

Dès 1961, l'État crée un Bureau de planification économique chargé de concevoir les grandes directions du développement afin de maîtriser les progrès de l'industrialisation dans le cadre d'une stratégie globale.

En 1971, le gouvernement fonde par une loi spéciale le *Korea Advanced Institute of Science and Technology (KAIST)* afin de développer la recherche scientifique et la formation technologique, faisant appel dans un premier temps à des professeurs et chercheurs de haut niveau formés aux États-Unis.

Ce train de réformes est aussi marqué par :

- une politique commerciale nettement tournée vers les marchés extérieurs (subventions à l'exportation accordées sous forme de prêts à taux d'intérêt réduit, exemptions partielles d'impôts sur les bénéfices et exonérations de taxes sur les matières premières importées destinées à fabriquer des produits d'exportation) ;
- une politique monétaire axée sur la mobilisation de l'épargne intérieure.

Les autorités politiques, tout en définissant les choix économiques majeurs facilitent également la structuration de l'économie par de grands conglomérats appelés les *chaebols*. Ce sont des regroupements d'entreprises de domaines variés, disposant d'une puissance et d'un rayonnement économiques très importants à l'échelle nationale et internationale.

3) Les grandes phases de développement de la Corée du Sud

Le développement économique de la Corée du Sud est caractérisé par trois principales phases entre 1953 et 1980 :

- *Une phase de substitution aux importations (1953 - 1961)*

La première phase du développement s'inscrit dans la dynamique de la reconstruction de la Corée après l'armistice de 1953. Syngnam Rhee met en place une politique primaire de substitution d'importation : ce processus, fondé essentiellement sur la production locale de biens de consommation non durables et sur l'industrie manufacturière légère, engendra une croissance économique modérée. Il s'agissait d'activités à haute intensité de main-d'œuvre peu qualifiée proche de l'artisanat. Les secteurs d'activités concernés sont en premier lieu l'agriculture, en particulier le développement des « **trois blancs** » (**coton, sucre, farine**), mais également la pêche, l'industrie agro-alimentaire. On assiste progressivement à la mise en place d'une industrie de la confection, puis de tissage, de production de fils et de biens d'équipement.

- *Une phase d'exportation audacieuse (1961 - 1973)*

À partir des années 1960, les autorités politiques redéfinissent la politique économique sud-coréenne en fondant la croissance économique du pays sur une politique de promotion d'exportations à partir des industries mises en place lors de la première phase

d'importation-substitution. Les produits des industries légères (textiles, vêtements et chaussures) font l'objet d'exportation massive.

De 1960 à 1977, les exportations passent de 3.3% du PNB à 48%. Les exportations manufacturières qui ne représentaient que 1% de la valeur ajoutée des industries manufacturières en 1960 passent à 96% en 1977.

- ***La phase des industries lourdes (1973 - 1980)***

A partir du début des années 1970, la Corée du sud effectue un redéploiement industriel vers des marchés jugés porteurs au niveau mondial. Sous l'impulsion du général Park Chung-Hee, des investissements massifs sont faits dans les infrastructures nécessaires à l'industrialisation lourde et de grands parcs industriels ont été construits. Des systèmes de formation pour fournir des ingénieurs et des ouvriers qualifiés et des institutions de recherches ont été mis en place dans cette dynamique.

Une étroite coopération s'installe entre l'Etat et les Chaebols (Samsung dans l'électronique et la Pohang Iron and Steel Company ou POSCO dans la sidérurgie). Comme résultat de cette politique, l'industrie lourde qui ne représentait que 25% de l'industrie manufacturière en 1962 passe à 55% en 1979.

A partir de 1990, l'industrie sud-coréenne renforce ses capacités de production dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique grand public.

Activité d'application n°3

Classe les éléments suivant dans le tableau ci-dessous :

Etroite coopération entre l'Etat et les Chaebols, investissement massif dans les infrastructures industriels – Promotion des exportations – substitution aux importations – politique des industries lourdes – développement des « ***trois blancs*** ».

<i>1ère phase</i>	<i>2ème phase</i>	<i>3ème phase</i>

CONCLUSION

Pays à la géographie plus ou moins contraignante et contrastée, la Corée du Sud longtemps soumise aux occupations et aux influences étrangères, a fini par se forger un modèle de développement économique particulier à partir 1953. Les planifications et orientations économiques audacieuses, la priorité absolue accordée au développement du capital humain, l'étroite collaboration entre l'État et le secteur privé ont permis à la Corée du Sud de s'industrialiser de façon fulgurante et de s'imposer sur la scène internationale comme une puissance économique stratégique.

✓ *Situation d'évaluation*

En parcourant une parution du mensuel Jeune Afrique au CDI de ton établissement, tu lis un extrait d'article à propos de la Corée du Sud : « la Corée du Sud aujourd'hui fait partie des puissances majeures de l'économie mondiale. Ses indicateurs sociaux témoignent d'une qualité de vie très élevée ; cependant sa croissance démographique connaît un recul inexorable. Ce pays autrefois qualifié de royaume ermite doit sa performance économique et industrielle actuelle aux influences étrangères, surtout japonaise et américaine ».

Consignes / Questions

- 1) Dégage l'idée générale de cette situation.
- 2) Explique le passage suivant du texte : « *Ses indicateurs sociaux témoignent d'une qualité de vie très élevée ; cependant sa croissance démographique connaît un recul inexorable* ».
- 3) Que penses-tu de cette affirmation : « *La Corée du Sud doit sa performance économique et industrielle actuelle aux influences étrangères, surtout japonaise et américaine* ».

❑ EXERCICES

✓ *Activités d'application*

Exercices 1

Écris Vrai ou Faux selon que l'affirmation est vraie ou fausse

N°	Affirmation	Vrai	Faux
1	La Corée du Sud s'est inspirée du modèle de développement des États-Unis		
2	L'éducation a été un pilier du développement sud-coréen		
3	Les ressources en eau sont d'une importance capitale dans le développement sud-coréen		
4	L'aide des États-Unis a été déterminante dans la reconstruction de la Corée du Sud		
5	L'État sud-coréen n'entretient pas de collaboration dynamique avec les Chaebols		
6	La politique des « trois blancs » s'est mise en place dans la 3 ^{ème} phase du développement économique		

Exercices 2

Relis par un trait chaque action de développement à la grande phase de développement économique qui convient :

Action de développement		Grande phase de développement
Etroite collaboration entre l'Etat et les Chaebols	•	
Production locale de biens de consommation et de produits manufacturiers légers	• *	Phase de substitution aux importations
Développement de l'agro-alimentaire	• *	Phase d'exportation audacieuse
Promotion de l'exportation massive des produits industriels légers	• *	Phase des industries lourdes

✓ *Situations d'évaluation*

Exercice 1

A l'occasion de la commémoration de la journée nationale de libération de la Corée le 15 août, la chaîne nationale RTI1 y consacre un reportage au journal télévisé de 20h que tu suis. Le journaliste, vantant les mérites du dynamisme économique de ce pays tient les propos suivants : **« la Corée du Sud, un des quatre dragons d'Asie est un modèle édifiant de développement économique. Les autorités politiques dès 1953, conscientes des insuffisances naturelles de leur pays, ont rapidement choisi l'optimisation du capital humain. Elles se sont également engagées dans l'élaboration d'un modèle de développement unique qui s'est construit par étapes successives. Ce pays a réussi de façon spectaculaire à se hisser au rang de puissance économique stratégique sur la scène internationale. »**

Consignes / Questions

- 1) Dis de quoi il est question dans cette situation.
- 2) Explique le passage suivant du texte : **« Les autorités politiques, dès 1953, conscientes des insuffisances naturelles de leur pays, ont rapidement choisi l'optimisation du capital humain. »**
- 3) Es-tu d'avis avec le journaliste lorsqu'il affirme que les autorités sud-coréennes ont élaboré un modèle de développement qui s'est construit par étapes successives ?

Exercice 2

Dans le cadre de ses activités extra-scolaires, le Club d'histoire-géographie de votre établissement organise une conférence sur la Corée du Sud. Le conférencier au cours de son exposé affirme ceci : **« le processus de développement de la Corée du Sud a été parsemé d'embûches. Elle a longtemps subi les influences extérieures et la nature ne lui offre pas de réelles potentialités de développement. Toutefois, pour pallier ces difficultés, la politique interventionniste étatique dans le domaine économique s'est avérée très décisive car elle a favorisé l'ascension fulgurante de la Corée du Sud. »**

Consignes / Questions

- 1) Identifie le problème soulevé dans cette situation.

- 2) Explique le passage suivant du texte : « *la nature ne lui offre pas de réelles potentialités de développement* »
- 3) Partages-tu l'avis du conférencier lorsqu'il affirme que : « la politique interventionniste étatique dans le domaine économique s'est avérée très décisive car elle a favorisé l'ascension fulgurante de la Corée du Sud » ?

❑ DOCUMENTATION

Document 1 : Le drapeau sud-coréen



Document 2



Source : <http://nationalatlas.ngii.go.kr>

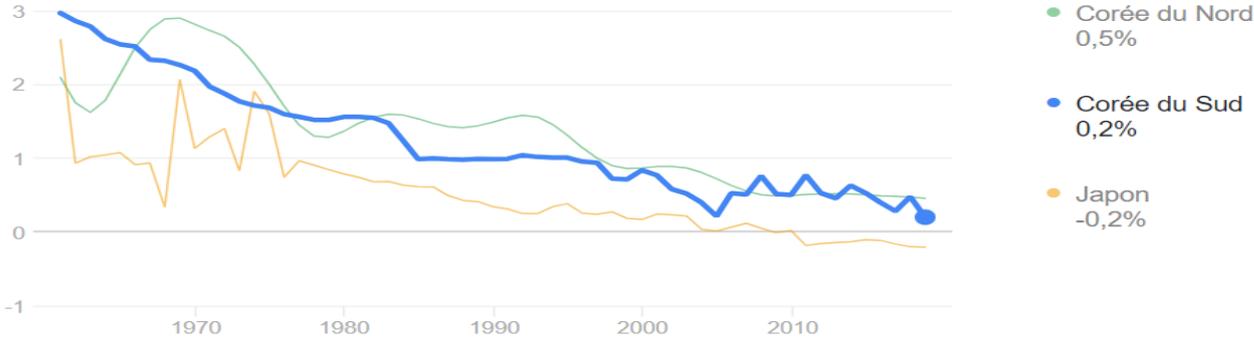
Document 3



Document 4

Corée du Sud / Taux de croissance de la population

0,2% de variation annuelle (2019)



Sources : Banque mondiale

Document 5

Indicateurs sociaux	Valeurs
Croissance démographique	-0,24% / an
Taux de natalité	0,59%
Taux de mortalité	0,57%
Espérance de vie	82 ans
Taux d'alphabétisation	100% (2020)
Taux de chômage	4,9%

Source : www.populationdata.net



Thème 3 : REGROUPEMENTS ET COOPERATION ECONOMIQUE

Leçon 1: LA CEDEAO : UNE ORGANISATION REGIONALE A CARACTERE ECONOMIQUE



Situation d'apprentissage

Tes camarades de classe et toi avez observé la mobilisation des Chefs d'État de la CEDEAO dans la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ébola qui a sévi en Guinée, en Sierra Léone et au Libéria en 2013-2014.

Appréciant cet élan de solidarité des Chefs d'État, vous décidez de faire des recherches afin de présenter l'espace CEDEAO, de comprendre son fonctionnement et d'apprécier ses actions.

Introduction

A leur accession à l'indépendance, les États africains sont morcelés et fragiles. Conscients de leurs faiblesses, ceux de l'Afrique de l'ouest décident de mettre ensemble leurs potentialités et de se regrouper au sein d'une organisation sous régionale. Ainsi est créée, le 28 mai 1975 à Lagos, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Comment se présente-t-elle ?

Comment est-elle organisée ?

Et, quelles sont ses forces et ses insuffisances ?

I- Présentation de la CEDEAO

1- La CEDEAO : une création par la volonté des Chefs d'États.

L'idée de la création d'une union de l'Afrique de l'ouest a été émise en 1968 au Ghana par le Président du Libéria, Williams TOLBERT.

Cette idée a été reprise par les Chefs d'États du Nigeria et du Togo en 1972.

Finalement, c'est le 28 mai 1975 qu'est née la CEDEAO à Lagos au Nigeria

à l'initiative de 16 États, tous de l'Afrique de l'ouest. Cependant, la Mauritanie va se retirer de l'organisation en 1999.

La CEDEAO, avec une superficie d'environ 5,1 millions de km² et une population de plus de 300 millions d'habitants, compte quinze (15) États membres, répartis par espace linguistique comme suit :

Espace linguistique	Nombre	Identification des États
Francophone	08	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

Anglophone	05	Gambie, Ghana, Libéria, Nigéria, Sierra Léone
Lusophone	02	Cap-Vert, Guinée-Bissau.



Les pays membres de la CEDEAO

2- Les objectifs et les principes de la CEDEAO

➤ Des objectifs visant l'intégration sous régionale.

✚ **Objectif principal:** l'intégration sous régionale par la coopération et la création d'une union économique de l'Afrique de l'ouest afin de :

- ✓ élever le niveau de vie de ses peuples,
- ✓ maintenir et d'accroître la stabilité économique,
- ✓ renforcer les relations entre les états membres,
- ✓ contribuer au développement du continent africain.

✚ **Objectifs spécifiques :**

- ✓ la suppression des barrières douanières entre les états membres,
- ✓ la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux,
- ✓ la création d'une monnaie commune,
- ✓ la construction d'infrastructures routières et de télécommunications régionales,
- ✓ l'harmonisation des politiques agricoles, industrielles et énergétiques.

➤ Des principes de paix et de bonne gouvernance.

- ✓ l'égalité et l'interdépendance des États membres,
- ✓ la non-agression entre les États membres,
- ✓ la promotion et la consolidation d'un système démocratique de gouvernement dans chaque état membre,
- ✓ le règlement pacifique des différends entre les Etats membres.
- ✓ La non ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres
- ✓ L'intervention de la communauté dans un Etat à sa demande ou à la demande de la conférence des chefs d'Etat

ACTIVITÉ D'APPLICATION N°1

Coche, par une croix l'affirmation selon qu'elle est vraie ou fausse

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	La CEDEAO a été créée en 1957.		
2	La superficie de la CEDEAO est de 5.900.162. km ²		

3	La CEDEAO est composée de 15 Etats membres.		
4	L'un des objectifs de la CEDEAO est de contribuer au développement du continent africain.		
5	la non-agression entre les États membres est l'un des principes de la CEDEAO.		

II- Structure et fonctionnement de la CEDEAO

1-Les principaux organes et institutions de la CEDEAO

Les organes de Direction sont :

➤ **La Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement.**

C'est l'organe suprême de décision.

- ✓ Elle donne les orientations générales et veille à la bonne marche de l'organisation.
- ✓ Elle se réunit une fois par an en session ordinaire. Mais la conférence des chef d'Etat se réunit en session extraordinaire en cas de situation grave et le Président est élu pour un an.
- ✓ L'actuel Président de la conférence est depuis le 30 juin 2019 le
- ✓ Président de **la République** du NIGER, Monsieur Issoufou MAHAMADOU.

➤ **Le Conseil des ministres**

- ✓ Il prépare la conférence des Chefs d'États et de Gouvernements.
- ✓ Il regroupe les Ministres des affaires étrangères et tient ses réunions 2 fois par an.
- ✓ Il veille à l'application des décisions prises par les Chefs d'États.

➤ **La Commission**

- ✓ Elle assure l'administration quotidienne de l'organisation.
- ✓ Le président de la commission est nommé par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement pour 4 ans.
- ✓ L'actuel président de la Commission est l'Ivoirien, Jean Claude BROU.



2- Les autres organes et institutions

Ils se déclinent en organes législatif, judiciaire, économique, social et environnemental.

➤ **Le parlement de la communauté.**

- ✓ Il a été créé en 2006 et est composé de 120 députés provenant des différents États membres.
- ✓ Il est chargé de légiférer sur des lois uniformes.
- ✓ Il peut se saisir de toute question intéressant la Communauté notamment en matière de respect des droits de l'Homme.

➤ **La cour de justice de la communauté**

- ✓ Elle veille au respect des traités et règle les différends entre les États membres portés devant elle
- ✓ Les citoyens de la communauté victimes de violations des droits de l'homme peuvent la saisir. Le siège est à Abuja (Nigeria).

➤ **Le conseil économique social et environnemental.**

C'est un organe consultatif, composé des groupes sociaux professionnels des États membres.

➤ **La banque d'investissement et de développement de la communauté (BIDC) .**

- ✓ Elle finance les projets de développement et sert aux indemnités et compensations par suite d'implantation d'entreprises communes.

- ✓ Elle aide les pays membres à réguler leur retard de développement.
- ✓ Son siège est à Lomé au Togo

➤ Les commissions techniques

Il existe plusieurs commissions techniques dont les principales sont :

- ✓ *l'organisation ouest africaine de la santé,*
- ✓ *le système d'échange d'énergie électronique ouest africaine,*
- ✓ *l'unité de coordination des ressources en eau,*
- ✓ *l'agence monétaire ouest africaine.*

ACTIVITÉ D'APPLICATION N°2

Range, selon leur nature, les éléments suivants dans le tableau ci-dessous : *La Conférence des Chefs d'États et de Gouvernements ; Le Conseil économique et social ; La cour de justice de la communauté ; Le Parlement de la communauté ; La banque d'investissement et de développement de la communauté ; Le Conseil des ministres ; La commission.*

Organes politiques et administratifs	Organes économiques et sociaux	Organes judiciaires

III- forces et faiblesses de la CEDEAO

1-De nombreux atouts dans l'espace CEDEAO

❖ Des atouts naturels importants

➤ *Un sous-sol riche en ressources minières et énergétiques*

- ✓ *or (Mali, Burkina, Ghana, Côte-d'Ivoire...) ;*
- ✓ *uranium (Niger, Mali,..);*
- ✓ *diamant (Liberia, Sierra Léone, Côte d'Ivoire)*
- ✓ *fer (Guinée, Liberia,, Nigeria...),*
- ✓ *phosphate (Sénégal, Togo) ,*
- ✓ *bauxite (Sénégal, Mali....),*
- ✓ *phosphate (Sénégal, Togo,...),*
- ✓ *manganèse etc. avec par endroits des gisements de classe mondiale.*
- ✓ *Pétrole et gaz naturel (Nigeria, Ghana, Côte-d'Ivoire*

L'Afrique de l'ouest est passée première région minière aurifère devant l'Afrique du sud. Outre l'or, la sous-région fournit 10% du manganèse, 8% de la bauxite et 7% de l'uranium mondial. **Elle détient le tiers (30%) des réserves de pétrole et de gaz naturel du continent noir.** La CEDEAO est un espace exportateur net en hydrocarbure, grâce aux 2,3 millions de barils / jour du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Cette abondance de ressources minières et pétrolières place ainsi la région au cœur des enjeux géostratégiques.

- **La diversité climatique** (*subéquatorial, tropical, sahélien*) permet une variété de cultures. De nombreuses cultures commerciales et vivrières sont développées dans l'espace CEDEAO. Ainsi, le secteur primaire domine l'économie dans la plupart des pays.

L'agriculture représente le moteur économique des États de l'Afrique de l'ouest, car elle emploie 75% de la population rurale et contribue énormément aux Produits Intérieurs Bruts (PIB) des pays.

La situation géographique et climatique permet des ressources en eau (*hydrographie et longue façade océanique*) pour développer les échanges avec l'extérieur et les activités de la pêche.

- ❖ **Sur le plan Humain**, avec une population de plus de 300 millions d'habitants, la CEDEAO est un vaste marché de consommation. Elle dispose d'une main-d'œuvre jeune et abondante pour les différents secteurs d'activités.
- ❖ **Au niveau de la politique économique.**
La CEDEAO dispose d'institutions financières pour le développement des projets dans les pays membres. Exemple : la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ; l'Institution Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) ; l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) ; ECOBANK, une banque commerciale dynamique à l'échelle régionale.

2- Les réalisations appréciables de la CEDEAO.

➤ Des actions sur le plan politique et militaire :

- ✓ libre circulation des personnes (*carte d'identité CEDEAO, permis de conduire CEDEAO*), des biens et des capitaux ;
- ✓ condamnation des régimes anticonstitutionnels, notamment des coups d'Etats, chaque fois qu'ils se sont produits (*Burkina Faso, Gambie*) ;
- ✓ interventions militaires par l'ECOMOG (*Libéria, Sierra Léone, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau...*) pour aider au rétablissement de la paix.

➤ Des réalisations sur le plan économique :

- ✓ réalisation d'infrastructures de transport, amélioration des liaisons téléphoniques ;
- ✓ mise en place commune de projets agricoles (*projet ADRAO de RIZ*) ;
- ✓ facilité d'échanges commerciaux intracommunautaires et monétaires ;
- ✓ production industrielle (construction d'une usine de ciment au Togo) avec le soutien d'une banque communautaire, la Banque Ouest-Africaine de Développement (*BOAD*).

➤ Des activités socio –culturelles et environnementales :

- organisation d'activités sportives (*UFOA en football*) et culturelles (*Miss CEDEAO*),
- projet de la « ceinture verte » consistant en un planting d'arbres contre l'avancée du désert.

Les réalisations de la CEDEAO sont nombreuses, cependant, il existe des limites.

3- De nombreuses insuffisances.

➤ Une instabilité politique liée à :

- ✓ la faible gouvernance démocratique des États (*Guinée, Niger, Guinée Bissau...*)
- ✓ *les modifications fréquentes des constitutions.*
- ✓ *les contestations fréquentes des résultats des élections présidentielles*
- ✓ *l'influence des puissances occidentales*
- ✓ l'absence d'anticipation des crises post-électorales (*Togo, Guinée, Guinée Bissau, Gambie, Côte d'Ivoire ...*) ;
- ✓ des tentatives de coup d'État (*plus de 25 entre 1990 et 2019*). Exemples : Guinée, en décembre 2008, par le capitaine Moussa Dadis Camara ; Côte d'Ivoire, en décembre 1999, par le Général Robert GUEI ; Burkina Faso, en septembre 2015, par le Général DIENDERE ; etc.

➤ Une insécurité chronique liée à :

- ✓ la montée des mouvements terroristes (Mali, Burkina, Niger, Nigeria...),
- ✓ le manque d'efficacité de l'ECOMOG face aux mouvements terroristes (Mali, Burkina, Nigéria, ...) et appel à des forces extérieures (G5Sahel).

➤ Quelques entraves à la libre circulation encore observées dans certains pays,

- la mise en avant de la souveraineté des États sur plusieurs sujets.
- une lutte hégémonique (Côte d'Ivoire / Nigéria, groupe anglophone/groupe francophone...).

- **Des faiblesses économiques structurelles :**
 - ✓ économies largement dépendantes de l'agriculture de rente (qui subit la fluctuation des prix du marché mondial) ;
 - ✓ faible industrialisation des économies ouest africaines ;
 - ✓ extraversion générale des économies (économies dépendantes de l'extérieur) ;
 - ✓ inégalités des niveaux de développement entre les pays ;
 - ✓ multiplicité des monnaies dans la région :
 - problème de convertibilité des monnaies, ce qui freine les échanges commerciaux,
 - retard dans la mise en œuvre de la monnaie commune dite ECO;
 - ✓ Problème de gouvernance économique :
 - corruption généralisée dans les milieux d'affaires,
 - retard dans les cotisations des États membres,
 - faiblesse des échanges intra régionaux, etc.

- **Des limites sociales et culturelles :**
 - ✓ paupérisation de nombreuses populations dont une grande part d'analphabètes;
 - ✓ accès difficile aux infrastructures socio-économiques de base (*eau potable, hôpitaux, écoles, ...*) ;
 - ✓ insuffisance ou manque des infrastructures de communication ;
 - ✓ chômage chronique de nombreux jeunes et immigration clandestine ;
 - ✓ barrières linguistiques entre les peuples (*francophone / anglophone / lusophone*).

ACTIVITÉ D'APPLICATION N°3

Complète le texte ci-dessous avec les mots ou groupes de mots suivants : *la signature d'un traité ; conflits ; le problème de leadership ; la construction d'une cimenterie ; sur le plan politique ; Dans le domaine des échanges ; force d'interposition ; succès ; la non application.*

Les problèmes de la CEDEAO sont nombreux. _____, Il s'agit par exemple de _____ des décisions prises par les chefs d'Etat. Par ailleurs, de nombreux _____ entre les pays mettent en mal _____. On aussi _____ entre certains Etats.

Toutefois, de nombreux _____ sont à enregistrer. Dans le domaine de l'industrie on a _____ au Togo contrôlée par le Togo et le Ghana. _____, la liberté de circulation des personnes, des biens et des capitaux est un exemple. Dans le domaine politique et militaire on a _____ de non-agression et d'assistance en 1978, formation d'une _____ (ECOMOG) pour le règlement de nombreux conflits : Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire.

Conclusion

LA CEDEAO est l'une des plus importantes organisations d'Afrique. Malgré ses faiblesses structurelles et sécuritaires, elle est l'un des espaces d'intégration sous régionale le mieux organisé du continent.

La mise en circulation de sa monnaie commune propre, l'option pour l'industrie comme moteur de sa croissance économique, dans un environnement sécuritaire et de paix, l'aideront à impulser le développement et à élever le niveau de vie de ses peuples.

III- SITUATION D'EVALUATION

Tes camarades et toi avez observé ensemble la mobilisation des Chefs d'État de la CEDEAO dans la lutte contre l'épidémie de maladie à virus Ébola qui a sévi dans certains pays ouest africains en 2013-2014.

Pourtant, dans vos échanges, les actions de cette organisation sont diversement appréciées.

Le premier groupe tient les propos suivants : « la solidarité occasionnelle des Chefs d'État ne peut cacher les obstacles à la construction de l'intégration de la CEDEAO. Bien de ressortissants de cet espace n'y croient pas ».

Le second groupe soutient ceci : « la CEDEAO a pourtant déjà réalisé beaucoup d'actions au regard de ses objectifs. En matière d'intégration, elle est un exemple en Afrique ».

Consignes/ Questions

1-Dis le problème que soulève cette situation.

2-Explique les propos suivants du premier groupe :« la solidarité occasionnelle des Chefs d'État ne peut cacher les obstacles à la construction de l'intégration de la CEDEAO ».

3-Partages-tu l'opinion de ceux qui disent que la CEDEAO est un exemple d'intégration en Afrique ? Justifie ta réponse.

EXERCICES

SUJET DE DISSERTATION :

La CEDEAO : enjeu géostratégique pour le monde ?

SUJET DE COMMENTAIRE DE TEXTE

L'idée d'une harmonisation des politiques tarifaires et douanières dans un espace où la plupart des pays ont une même monnaie, le franc CFA, a conduit les autorités politiques des pays de l'Afrique de l'Ouest à lacer, précisément en mai 1975, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'objectif principal est la construction d'un marché ouest africain et la réalisation de l'Union monétaire. Les chefs d'Etats et de gouvernement s'étaient donné 30 ans pour atteindre ces objectifs... Faire sauter la barrière des langues coloniales ou privilégier l'intérêt des nations est devenu un idéal politique fort qui enjambe les frontières,(...)

Face à l'étroitesse des marchés intérieurs n'offrant aucune perspective sérieuse aux Etats ouest - africains face aux grands blocs commerciaux, il a été décidé la suppression des droits de douane, l'établissement d'un tarif extérieur commun, l'harmonisation des politiques économiques et financières et la création d'une zone monétaire. Mais ces nobles intentions ont engendrés la création d'une multitude d'institutions qui n'ont pas su répondre aux attentes.

Le commerce et les échanges à l'intérieur de l'espace CEDEAO sont restés très faibles. N'atteignant que péniblement le seuil de 11%. Par rapport au commerce avec les pays tiers. Ces faiblesses sont imputables à l'instabilité politique, à la mauvaise gouvernance, à l'inadaptation des infrastructures nationales aux exigences d'une économie moderne (....)

Source :Didier Samson, CEDEAO ? les illusions perdues, www.rfi/actufr/, article publié le 19/01/2005

Consignes/Questions

1-Dégage l'idée générale du texte

2- Explique ce passage du texte : « **Faire sauter la barrière des langues coloniales ou privilégier l'intérêt des nations est devenu un idéal politique fort qui enjambe les frontières** »

3-Partages-tu l'opinion de l'auteur selon laquelle « **les faiblesses de la CEDEAO sont imputables à l'instabilité politique, à la mauvaise gouvernance** » ?

SITUATION COMPLEXE

Les élèves de Terminale de votre établissement, mènent des recherches en vue d'approfondir leurs connaissances sur la CEDEAO à la salle multimédia. Ces recherches aboutissent à ces documents que vous décidez de manipuler.

DOCUMENT 1

Réunis ce vendredi en mode virtuel, les voisins du Mali ont maintenu la pression. Ils ont donné douze mois à la junte pour tenir des élections ramenant les civils à la direction du pays, c'est même l'une des conditions à la levée de leurs sanctions. Le chef d'État nigérien, **Mahamadou Issoufou**, a demandé en sa qualité de président en exercice de la CEDEAO à la junte « d'engager une transition civile immédiatement » et la « mise en place rapide d'un gouvernement pour (...) préparer les élections législatives et présidentielle dans un délai de 12 mois », a-t-il déclaré dans son discours de clôture. La CEDEAO a précisé qu'elle souhaitait la « nomination », pour présider la transition, d'une « personnalité, civile, reconnue (...) pour sa probité intellectuelle et morale », ainsi que d'un « Premier ministre civil ». Elle souligne « qu'aucune structure militaire ne devrait être au-dessus du président de la transition ».

Les sanctions prises contre le Mali lors du premier sommet extraordinaire de la Cedeao sur la question le 20 août, deux jours après le coup d'État, « seront levées progressivement en fonction de la mise en œuvre (de ces) décisions », a-t-il dit, alors que la junte plaidait pour la levée des sanctions, à commencer par l'embargo sur les échanges. Des demandes qui sont loin d'aboutir, d'autant plus que la CEDEAO a différents motifs d'inquiétude quant à la contestation de la légitimité de certains dirigeants de la région et d'une aggravation de l'instabilité au Sahel.

Lors de son premier sommet par vidéoconférence le 20 août, elle a dénié toute légitimité aux putschistes et ordonné la fermeture des frontières de ses États membres avec le Mali, et stoppé tous les flux financiers et commerciaux. Le président de la Cedeao n'a pas évoqué spécifiquement une autre disposition prise le 20 août, la suspension du Mali de tous les organes de décision de la Cedeao. L'embargo commercial et financier préoccupe les colonels nouveaux maîtres de Bamako, tant la population de ce vaste pays enclavé a un besoin vital d'échanges.

SOURCE : https://www.lepoint.fr/afrique/mali-la-cedeao-maintient-la-pression-sur-la-junte-28-08-2020-2389440_3826.php consulté le 19/5/2021 à 02h 30

DOCUMENT 2



ATTAQUES TERRORISTES EN COTE D'IVOIRE

COMMUNIQUÉ

C'est avec une profonde indignation que la Commission de la CEDEAO a appris les attaques terroristes qui ont été perpétrées dans la nuit du 28 au 29 mars 2021 dans les localités de Kafolo et de Kolobougou en Côte d'Ivoire, et qui ont coûté la vie à plusieurs membres des Forces de défense et de sécurité et fait plusieurs blessés en leur sein.

En condamnant ces attaques lâches avec la plus grande fermeté, le Président de la Commission assure le Gouvernement et le Peuple ivoiriens de sa profonde solidarité. C'est dans cet esprit qu'il leur présente, ainsi qu'aux familles endeuillées, les condoléances les plus attristées de tous les Chefs d'Institution de la CEDEAO, avec leurs vœux de prompt rétablissement aux blessés.

La Commission de la CEDEAO saisit cette occasion pour réitérer ses appels en faveur d'une plus grande solidarité de la communauté internationale avec les États membres de la CEDEAO dans leur mobilisation contre le terrorisme, ainsi qu'avec la Commission de la CEDEAO dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire 2020-2024 sur l'éradication du terrorisme en Afrique de l'Ouest.

Abuja, le 30 mars 2021

La Commission de la CEDEAO

Source : <https://www.ecowas.int/communique-dsur-les-attaques-terroristes-en-cote-divoire/?lang=fr> consulté le 19/5/2021 à 10h

CONSIGNES

- 1- Identifier la thématique commune à ces trois documents
- 2- Expliquer ce passage du document 1 « Lors de son premier sommet par vidéoconférence le 20 août, elle a dénié toute légitimité aux putschistes et ordonné la fermeture des frontières de ses États membres avec le Mali, et stoppé tous les flux financiers et commerciaux »
- 3- En vous appuyant, sur les deux documents, appréciez la résolution des crises dans l'espace CEDEAO.

Critères

- C1 : Identification correcte du problème posé
C2 : Explication pertinente du passage de l'auteur
C3 : Appréciation pertinente et cohérente
C4 : Justesse des informations

Points

- 01
02,5
02,5
01

CORRIGE

- 1- La gestion des crises dans l'espace CEDEAO
- 2- Cette phrase signifie que la CEDEAO ne reconnaît pas les militaires qui détiennent le pouvoir au Mali suite au coup d'État. Aussi a-t-elle décidé d'isoler le Mali en demandant à tous ses pays voisins de rompre toute relation directe en empêchant tout échange à partir de ses frontières. Ce qui empêche toutes échanges commerciaux (produits agricoles et industriels) et financiers (suspension de transfert d'argent et toute autre transaction bancaire) avec les pays membres de la CEDEAO.
- 3- A travers les deux documents, l'on se rend compte la résolution des crises se fait de plusieurs manières. En effet, la CEDEAO procède par la prise de sanctions contraignantes ou par la prise de position à travers des communiqués. Cependant, toutes ces mesures n'empêchent pas la résurgence de foyers de crises d'où l'obligation d'indiquer aux populations (hommes politiques, religieux, société civile et investisseurs économiques...) l'importance du choix de la paix pour une économie sous régionale plus florissante et compétitive.

SITUATION D'EVALUATION

Les élèves de la classe de Terminale de votre établissement menant des recherches sur la CEDEAO lisent un article du " Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest " sur le site internet www.futuribes.com. Dans cet article, l'on présente la CEDEAO comme une organisation sous régionale attractive. En effet, la CEDEAO regorge de plusieurs potentialités économiques. Ce qui attire le Maroc et l'amène en février 2017 à poser sa candidature à l'adhésion à la CEDEAO.

CONSIGNES

- 1- Dites de quoi s'agit il dans cette situation
- 2- Expliquez la phrase suivante « la CEDEAO regorge de plusieurs potentialités économiques »
- 3- Pensez vous qu'une adhésion du Maroc à la CEDEAO est possible ? justifiez votre réponse

CORRIGE

- 1- Dans cette situation, l'on montre les potentialités attractives de la CEDEAO
- 2- Cette phrase renvoie aux ressources dont dispose la CEDEAO. EN effet, la CEDEAO dispose de plusieurs atouts à savoir :
 - Les ressources naturelles importantes
 - Ressources minières et énergétiques (or, bauxite, uranium, diamant, manganèse, pétrole et gaz naturel)
 - Ressources agricoles (café, cacao, arachide, palmier à huile, riz, maïs,) et bois
 - Diversité climatique (subéquatoriale, tropicale, sahélienne) et façade maritime
 - Ressources humaines (population 300 millions d'habitants)
- 3- Non, une candidature du Maroc n'est pas possible pour plusieurs raisons à savoir :

- Non appartenance à l'espace CEDEAO
- Concurrent économique du Nigéria
- Une tendance à conquérir plus rapidement différents secteurs économique dont particulièrement le secteur financier

Les crises et les conflits qui affectent l'Afrique de l'Ouest depuis plus d'une décennie, constituent dans une certaine mesure le revers des dynamiques de transformation qu'a connues la région. Ils sont également la conséquence des changements qui ont eu lieu à l'intérieur de la région comme à l'extérieur sur les plans institutionnel, économique, politique, social et culture.

Les mutations que vit l'Afrique de l'Ouest, sont avec les tensions corrélatives, porteuses de risques et défis. Dans la région, se côtoient une richesse naturelle et un niveau de pauvreté sociale élevé, accentués par des écarts importants entre élites et masses. Cette contradiction constitue une donnée structurelle fondamentale dans la détermination des conflits. Il s'agit notamment : Des coups d'état ou tentatives de putsch, alors que ces formes

illégales d'accès au pouvoir étaient supposées presque révolues, dans le contexte qui a suivi les conférences nationales ; - Du développement puis la multiplication de foyers de rébellions armées très déstabilisatrices pour toute la région ; - D'une récurrence des contentieux électoraux dans bon nombre de pays et une crise de gouvernance qui débouchent sur la paralysie ou l'isolement de certains appareils d'Etat ou gouvernements ; - De l'acuité des problèmes de sécurité humaine. L'ensemble de ces difficultés - qui constituent autant de risques et défis pour la région - ne doit pas occulter et empêcher la prise en charge de l'enjeu essentiel dont elles procèdent et qu'elles indiquent : il s'agit de la construction de la paix et la démocratie en Afrique dans un contexte de profondes mutations. Cela passe par une maîtrise des évolutions des conflits qui mettent à rude épreuve la stabilité régionale, l'équilibre sociopolitique et le potentiel des économies. Dans ces conditions, il est important d'identifier les questions stratégiques vitales pour l'avenir de la région.

Source : www.oecd.org/fr/csao/publications/38510426.pdf consulté le 17/5/2021 à 04h 46, Perspectives régionales de développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest, Symposium organisé à l'occasion du 30ème anniversaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) , Abuja (Nigeria) 25 et 26 mai 2005, p 39-40

QUESTIONS

1- Dégagez l'idée générale du texte

2- Expliquez le passage du texte « Dans la région, se côtoient une richesse naturelle et un niveau de pauvreté sociale élevé, accentués par des écarts importants entre élites et masses

3- Pensez vous que l'intégration économique sous régionale est elle réalisable dans un contexte de multiplication de conflits armés permanents ? justifiez votre reponses

CORRIGE

1- Les difficultés politiques de l'Afrique de l'Ouest

2- Cette phrase veut dire que l'Afrique de l'Ouest regorge de nombreuses potentialités économiques à savoir :

- ✓ un sous -sol riche en ressources minières et énergétiques (or, bauxite, uranium, diamant, manganèse, pétrole et gaz naturel) ,
- ✓ une diversité climatique permettant une variété de productions agricoles (café, cacao, arachide, palmier à huile, riz, maïs),
- ✓ Une population de plus 300millions d'habitants

Quant au niveau de pauvreté sociale, il reflète le faible niveau de revenu de la majorité des populations rurales et urbaines de la CEDEAO. Ces populations sont dans la précarité tandis que les hommes politiques et autres hauts fonctionnaires sont dans l'opulence

Niveau : Tle

Matière : Géographie

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 3 :

REGROUPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE

LEÇON 2 : LES RELATIONS UE/ACP : UN EXEMPLE

DE COOPERATION NORD-SUD

✓ **Situation d'apprentissage**

Vous, élèves de la TA2 du Lycée Moderne Inagohi de San Pedro, suivez un débat sur la chaîne de télévision RTI 1, dont le thème est : « *la nature des relations entre l'UE et les ACP après 2020, date de la fin de l'accord de Cotonou* ».

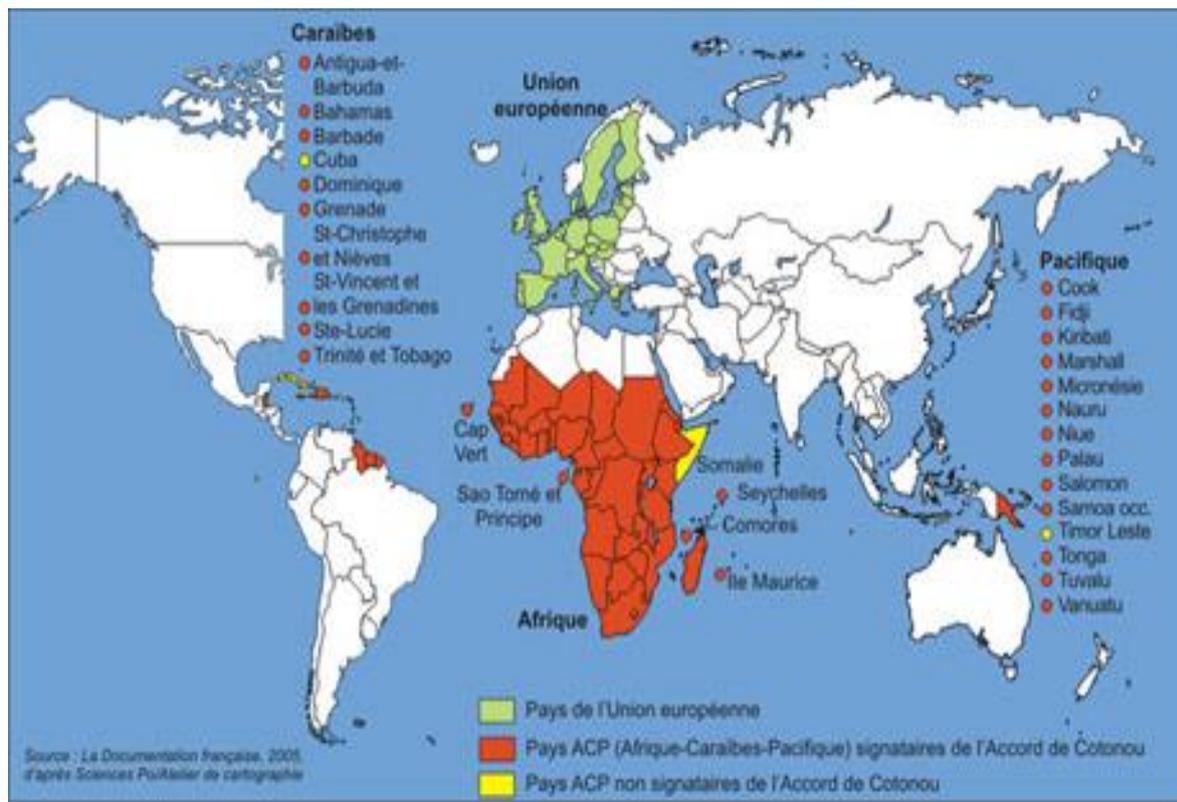
Un des spécialistes tient les propos suivants : « si l'Europe n'y prend garde, la Chine risque de prendre sa place auprès des ACP ; notre vieille histoire de coopération prendrait alors un coup ». Ces propos éveillent votre intérêt sur la coopération UE/ACP. Vous décidez avec le soutien de votre professeur d'exploiter divers documents en vue de présenter les partenaires UE-ACP, de caractériser ces accords et d'en apprécier les forces et les faiblesses.

INTRODUCTION

La coopération entre l'Union Européenne (U.E) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) s'est manifestée dès 1957 avec le Traité de Rome. Ces relations entre les pays fournisseurs de matières premières (ACP), et les pays transformateurs de matières premières (U.E), ont longtemps été considérées comme un modèle de coopération Nord-Sud.

Comment se traduisent-elles ?

I - PRESENTATION DES PAYS DE L'UE ET DES ACP



Source : euractiv.fr, consulté le 31/03/2020

1. L'Union Européenne : une puissance mondiale de 27 Etats membres depuis décembre 2019

La seconde guerre mondiale (1939-1945) a affaibli l'Europe sur le plan politique et économique. Pour la reconstruire, certains Etats décident de s'unir au sein de différentes organisations telles que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) qui deviendra en 1957 la Communauté Economique Européenne (CEE). Cette organisation va finalement devenir en 1992 l'Union Européenne (UE) par le traité de Maastricht (Pays-Bas). Ce regroupement construit sur des bases économiques, en s'élargissant, touche les domaines politiques, militaires et sociaux.

1.1- une puissance agricole et industrielle

-**Grande productrice agricole** (première puissance agricole mondiale avec 405 milliards d'Euro en 2016) : céréales, agrumes, viandes, lait, etc. C'est une agriculture

industrielle dans la majeure partie de l'Europe Occidentale et de l'Europe du nord. Cette réussite agricole est liée à la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC).

-Grande puissance industrielle :

- **de nombreuses firmes d'automobiles de notoriété mondiale** (Mercedes-Benz, Volkswagen, BMW en Allemagne ; Renault, Peugeot en France ; FIAT en Italie ; VOLVO en Suède, etc.) ;
- **de grandes firmes pharmaceutiques** (Bayer en Allemagne, Sanofi en France, etc.) et **chimiques** (BASF, Rhône-Poulenc) ;
- **des firmes aéronautiques mondialement connues** (Airbus, Ariane etc.) ;
- **de grandes industries agroalimentaires** (Danone, production de vins Bordeaux et de spiritueux). L'industrie de la mode et du luxe (Chanel, Dior etc.).

Les performances industrielles sont favorisées par une disponibilité de ressources minières et énergétiques appréciables (nucléaire, hydraulique et éolienne).

1.2- une puissance commerciale et de services

- Avec une population totale de 446 millions d'habitants en 2020, l'UE constitue un vaste marché de consommation avec une classe moyenne importante et une main - d'œuvre de qualité.

- Le développement des entreprises de services présentes dans le monde (15% du commerce mondial de biens et services en 2017): **Banques** (Société Générale, BNP Paribas etc.). **Assurances** (Axa, etc.). **Compagnies aériennes** (Air France, Lufthansa etc.). **Haute technologie, Commerce de luxe** etc. et **d'activités touristiques**.

2. Les ACP : un regroupement de 79 Etats producteurs de matières premières

2.1. Les étapes de la construction des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

-Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) avant 1960 regroupaient surtout les colonies françaises. Plusieurs étapes ont été observées dans l'évolution des ACP.

-Début des années 1960 : 18 Etats regroupés au sein des Etats Africains et Malgaches Associés (EAMA) qui sont des anciennes colonies européennes, notamment françaises.

-1969 : dans sa politique d'ouverture vers l'Afrique anglophone, la CEE signe l'accord d'Arusha (Tanzanie) qui permet l'entrée de 3 Etats de l'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Tanzanie) dans le groupe des Etats associés.

-1972 : adhésion de l'Île Maurice ;

-1973 : l'adhésion de la Grande Bretagne à la CEE favorise l'entrée dans le groupe des Etats associés de 21 pays membres du Commonwealth répartis sur 3 régions : Afrique, Caraïbes, Pacifique ;

-1975 : l'accord de Georges Town (Guyana) **institue le groupe ACP.**

Aujourd'hui, les ACP regroupent 79 Etats (48 pays d'Afrique ; 16 pays des Caraïbes ; 15 pays du Pacifique) ayant des relations privilégiées avec l'UE basées sur des échanges commerciaux et la coopération financière et technique.

Ils regroupent une population totale de **1.122 .516.83 habitants.**

2.2 Les potentialités des ACP

➤ D'importantes réserves minières et énergétiques

-**Les minerais** (or, diamant, bauxite, uranium, fer, manganèse, phosphate, aluminium etc.) qui constituent 21% des réserves mondiales.

-**Les ressources énergétiques :**

Pétrole : *La production totale représente 10,1% de la production mondiale ; dont des réserves importantes au Nigeria.*

Gaz naturel : *2,45% des réserves mondiales (Nigeria).*

➤ Des productions agricoles importantes et variées

-Café, Cacao, Bois, Coton, Huile de palme, Hévéa, Bananes, Fleurs...

Maïs : 50% de la production mondiale, **Haricots** : 6 millions de tonnes soit 1/3 de la production mondiale, **Tomates** : 22,8 millions de tonnes soit 17,6% de la production mondiale.

Les viandes : représentent 27% de la production mondiale.

La production du lait représente 133 millions de tonnes soit 19,6% de la production mondiale.

- produits primaires représentent 80% des exportations africaines. Les services rapportent 84 milliards de dollars)

Activité d'application N°1

Indique par une croix si l'affirmation est Vraie ou Fausse.

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	La coopération UE-ACP remonte au Traité de Rome.		
2	L'accord qui institue le groupe ACP date de 1975.		
3	L'UE regroupe aujourd'hui 28 Etats.		
4	Certains pays du continent asiatique sont impliqués dans cette coopération Nord-Sud.		
5	La population des ACP est estimée à plus d'un milliard d'habitants.		
6	Les ACP regorgent d'énormes ressources agricoles, minières et énergétiques		

II – LES ACCORDS DE COOPERATION UE/ACP

1. Raisons, objectifs et organes de la coopération UE/ACP

1-1-Les multiples raisons de ce partenariat

Cette coopération est liée à plusieurs raisons :

-les raisons historiques : les ACP sont pour la plupart des anciennes colonies de l'UE (Pays-Bas, France, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Portugal...). Ainsi, à leur indépendance, les ACP ont gardé des liens privilégiés avec leurs anciennes métropoles ;

-les raisons politiques et culturelles : les Européens veulent renforcer leurs espaces culturels avec la création de la francophonie pour les pays francophones et le Commonwealth pour les anglophones ;

-les raisons économiques : les ACP sont pour l'essentiel des pays tropicaux, producteurs de matières premières dont les anciennes métropoles ont besoin. ***Les ACP sont aussi des marchés potentiels pour l'industrie européenne.***

En outre, les ACP constituent des lieux d'investissement rentables pour l'UE.

Pour les ACP, l'UE a constitué pendant longtemps le principal bailleur de fonds des pays ACP. En plus il y a des aides multiformes : aides humanitaires, financement des projets agricole, industriel et de construction ou de réhabilitation d'infrastructures socio-économiques. Le système de stabilisation des prix des produits agricoles (stabex) et le système de stabilisation des prix des produits miniers (sysmin) permettent de réduire les pertes des recettes d'exportation. On note aussi l'entrée des matières premières et certains produits industriels des pays ACP sur le marché européen sans droit de douane.

Toutes ces raisons sont à la base de l'établissement de relations privilégiées entre les ACP et l'UE, qui vont s'exprimer sous forme de convention.

1-2-Les objectifs et principes du partenariat UE-ACP

➤ Les objectifs se résument comme suit :

- promouvoir et accélérer le développement économique, politique et culturel des ACP ;
- approfondir et diversifier les relations dans un esprit de solidarité et d'intérêt mutuel ;
- maintenir les relations économiques entre l'Europe et les anciennes colonies.

➤ Les principes sont les suivants :

- l'égalité des partenaires ;
- le droit de chaque Etat à déterminer ses choix.

1-3-Les institutions de la coopération

-Le Conseil des ministres ACP/UE : c'est l'organe de décision et d'orientation, il se réunit une fois par an en session ordinaire et en session extraordinaire lorsque la présidence le juge nécessaire.

-Le Comité des ambassadeurs ACP/UE : organe exécutif, il comprend les représentants permanents de l'UE, de la Commission européenne et les ambassadeurs des Etats ACP auprès de l'UE.

-l'Assemblée parlementaire paritaire (APP) :c'est l'organe consultatif. Elle comprend un nombre égal de représentants du parlement et de membres des parlements des Etats ACP. Les recommandations et les résolutions débattues en son sein sont soumises au Conseil des ministres ACP/UE.

-Le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) : son but est d'accompagner le développement des entreprises du secteur privé des ACP et de favoriser les projets communs avec les entreprises européennes.

-Le Centre Technique de Coopération Agricole (CTA) :

Il améliore l'accès des pays ACP à l'information sur le développement agricole et rural.

2. L'évolution des accords UE/ACP

Les accords ont évolué à travers les conventions suivantes :

2-1-La 1^{ère} convention d'association (1958-1962)

Il s'agit d'un traité d'association entre la CEE et les PTOM (Pays et Territoires d'Outre-mer).

Son but est d'assurer des relations suivies dans 2 grands secteurs : **l'aide et le commerce**. Elle crée le **Fonds Européen de Développement (FED)** pour financer les équipements de base dans les PTOM. **Cette aide est non remboursable**. L'enveloppe financière allouée au 1^{er} FED est de **581millions d'écus**.

2-2-Les conventions de Yaoundé (1963-1975)

➤ La convention de Yaoundé I (1963-1969)

Elle a été signée entre les 6 pays de la CEE et 18 Etats africains et Malgaches Associés (EAMA). Cette convention favorise la suppression des droits de douanes et des coûts d'importations en faveur des **EAMA**. Elle favorise également la coopération financière et technique par l'élargissement du champ d'action du FED. Elle crée la BEI (Banque Européenne d'Investissement), envoie les techniciens dans les pays ACP, attribue des bourses d'étude aux étudiants des pays ACP, crée des infrastructures socio-économiques, aide à la diversification et à l'amélioration des produits agricoles. Elle adopte le 2^{ème} FED **d'un montant de 666 millions d'écus.**

➤ La convention de Yaoundé II (1969-1975)

La convention est signée entre 6 pays CEE et 19 Etats africains et Malgaches Associés (EAMA). Elle encourage la coopération inter africaine et élargit l'éventail des aides dont la priorité est accordée **au secteur de l'industrie et du commerce.** Elle adopte le 3^{ème} FED dont le montant s'élève à **843 millions d'écus en plus des 90 millions d'écus de la BEI.**

2-3-Les conventions de Lomé (1975-2000)

➤ La convention de Lomé I (1975-1980)

Lomé I est signée le 28 février 1975 entre **46 pays ACP et 9 pays CEE.**

-Création du STABEX (Système de Stabilisation des Recettes d'Exportation des Produits Agricoles des pays ACP). C'est une caisse qui permet de compenser les pertes de recettes d'un pays ACP à la suite de la chute des prix de ses produits d'exportation de base ou en cas de mauvaise récolte, par des prêts en partie remboursables.

-Création d'un comité et d'un centre pour le développement industriel.

-La promotion des échanges et la garantie des débouchés des produits ACP et surtout le libre accès des produits ACP au marché de la CEE.

-Coopération financière : 4^{ème} FED 3,072 milliards d'écus et la BEI 390 millions d'écus.

➤ **La convention de Lomé II (1980-1985)**

Elle est signée le 31 octobre 1979 par 10 pays de la CEE et 58 pays ACP. Elle favorise :

- la création du Système de Stabilisation des Recettes d'Exportation des Produits Miniers des pays ACP (SYSMIN) ?

-l'adoption du **5^{ème} FED 4, 724 milliards d'écus et 1685 millions d'écus pour la BEI.**

➤ **La convention de Lomé III (1985-1990)**

Elle est signée le 8 décembre 1984 par 10 pays CEE et 65 pays ACP. L'accent est mis sur :

- le développement autonome des ACP,

-la garantie des droits de l'homme,

-la coopération culturelle et sociale,

-l'aide exceptionnelle aux réfugiés et aux victimes des catastrophes naturelles (sécheresse).

La coopération financière : **6^{ème} FED 7, 4 milliards d'écus et BEI 1,100 milliards d'écus.**

➤ **La convention de Lomé IV (1990-2000)**

Elle est signée le 15 décembre 1989 par 12 Etats CEE et 68 pays ACP. Sa durée est de 10 ans. L'accent est mis sur :

-le non- remboursement des fonds versés aux ACP (transferts Stabex et Sysmin)

-le respect des droits de l'homme,

-le soutien aux ACP devant procéder à des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS),

-la promotion du secteur privé des ACP.

-la coopération financière : **7^{ème} FED 10,8 milliards d'écus et BEI 1,2milliards d'écus.**

La révision à mi-parcours de Lomé IV (signé en octobre 1995 en Ile Maurice) propose :

-un allègement de la dette des ACP ;

-la reconnaissance et l'application des principes démocratiques ;

-la consolidation de l'Etat de droit et la bonne gestion des affaires publiques.

2-4-L'accord de Cotonou (2000-2020) : la transition vers la fin d'un processus

Il est signé le 23 juin 2000 pour 20 ans par l'Union Européenne et les pays ACP avec une clause de révision tous les 5 ans. Les principaux points de cet accord sont :

- l'éradication de la pauvreté ;
- le respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit ;
- la bonne gestion des affaires publiques (bonne gouvernance) ;
- l'élargissement du partenariat à la société civile et aux secteurs privés ;
- la consolidation de la paix, la prévention et la résolution de conflits ;
- l'allocation de ressources complémentaires aux pays plus performants ;
- l'amélioration des stratégies de développement.

La particularité des accords de Cotonou, c'est qu'ils annoncent un nouveau type de coopération : les **Accords de Partenariat Economique (APE)** entre les organisations sous-régionales des ACP et l'UE.

Les Accords de partenariat économique (APE) marquent un nouveau cycle de négociation commerciale à partir d'octobre 2003 et prévoient la fin des préférences commerciales pour les produits ACP sur le marché européen.

3. Les domaines de coopération UE/ACP

Les accords UE/ACP s'exercent dans deux principaux domaines.

3.1 Le domaine économique et financier

- Le libre accès des produits ACP sur le marché de l'Union Européenne ;
- les aides financières commerciales et le financement de projets ;
- la mise en place du système de stabilisation des exportations agricoles des ACP (STABEX) et minières (SYSMIN) ;
- l'aide à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la désertification ;
- la coopération technique et financière par le Fonds Européen de Développement (FED) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ;

- la priorité accordée à l'industrialisation des ACP avec un accent particulier sur les PME-PMI ;
- l'aide au Programme d'Ajustement Structurel.

3.2 Le domaine politico- humanitaire et culturel

- L'aide aux réfugiés ;
- la consolidation de la paix et la prévention des conflits ;
- la promotion et le respect des droits de l'homme ;
- le respect des principes démocratiques et de la bonne gouvernance ;
- l'appui à la coopération décentralisée (société civile, collectivités locales...);
- la coopération culturelle.

Activité d'application N° 2

Associe chaque élément de la colonne A à sa réponse dans la colonne B en utilisant le numéro et la lettre de chaque élément.

A
1-STABEX
2-APE
3-l'aide aux réfugiés
4-le libre accès des produits ACP sur le marché
5-amélioration des stratégies de développement
6- la suppression des droits de douanes et des coûts d'importations en faveur des EAMA
7- l'allègement de la dette des ACP

B
a-domaine humanitaire de la coopération UE/ACP
b-Accord UE/ACP
c-accord de Cotonou (2000-2020)
d-convention de Yaoundé I (1963-1969)
e-convention de Lomé IV (1990-2000)
f-caisse de compensation des pertes de recettes d'un pays ACP
g-prévoit la fin des préférences commerciales pour les produits ACP

III-BILAN DE LA COOPERATION UE/ACP

1. Des acquis importants

Il ressort de la coopération entre l'UE et les ACP de nombreux points positifs :

1-1- Pour les ACP

- de nombreux projets sont financés par le FED et la BEI ;
- l'octroi de bourses d'études pour la formation des cadres des pays ACP ;
- des aides financières sous forme de dons non remboursables, de prêts spéciaux, des subventions pour le développement des ACP ;
- le soutien financier aux secteurs-clés des économies des ACP à travers le STABEX et le SYSMIN.

1-2- Pour l'UE

- des matières premières agricoles et minières à bas prix pour les industries de l'UE ;
- les ACP sont un vaste marché pour les produits industriels européens ;
- l'extension de l'influence politique et culturelle de l'UE sur les ACP.

2. Des relations limitées

Après plus d'une cinquantaine d'années de coopération, on relève que les accords UE/ACP n'ont pas eu les résultats escomptés. Les ACP ont du mal à décoller économiquement et croulent sous le poids de nombreuses difficultés :

- la persistance d'une économie agricole des ACP toujours fournisseurs de matières premières ;
- le déficit commercial et la détérioration des termes de l'échange ;
- les produits ACP ouverts au marché mondial, connaissent une forte concurrence à cause de leur manque de compétitivité ;
- l'endettement excessif des Etats ACP ;
- la réticence de certains pays de l'UE à contribuer au financement des ACP.

Activité d'application n°3

Classe dans le tableau ci-dessous, les affirmations suivantes concernant la coopération pour les ACP

Des matières premières agricoles et minières à bas prix ; le soutien financier aux secteurs-clés des économies ; le retard dans le paiement des fonds de garantie ; des aides financières sous forme de dons non remboursables ; des subventions pour le développement.

Aspects positifs	Aspects négatifs

CONCLUSION

Les relations UE/ACP qui devrait constituer un bel exemple de coopération Nord-Sud restent mitigées après plus de soixante années de partenariat.

Pour donner un nouveau souffle à leur partenariat, ils s'engagent dans de nouveaux accords de partenariat économiques (APE).

Ces accords aideront-ils à renforcer cette coopération ?

✓ Situation d'évaluation

Lors du sommet France-Afrique organisé à Cotonou, le président français dans son allocution a souligné que les relations entre la France et les pays africains remontent loin dans le temps et ces relations ont permis aux deux entités de tirer des profits réciproques. Il a même ajouté qu'au delà de l'Afrique, cette coopération s'est étendue aux Caraïbes et que les pays ACP ont même connu un développement. Ayant suivi ce discours, tu n'es pas entièrement d'accord avec le président français.

Consignes/questions

1. Dis de quoi il est question dans cette situation.

2. Explique les propos du président français qui affirme : « ces relations ont permis aux deux entités de tirer des profits réciproques ».

3. Es-tu d'accord quand le président français affirme que les pays ACP ont connu un développement ?

EXERCICES

✓ **activités d'application**

Exercice 1

Classe dans le tableau ces réalisations et limites des Relations UE-ACP/ : **1-écoles, bourses eau potable pour les ACP ; 2-pauvreté non éradiquée dans les ACP ; 3- Décaissement tardif puis suppression du Stabex et du Sysmin ; 4- promotion des droits de l'homme ; 5- Liens néocolonialistes ; 6- soutien du FED aux ACP ; 7-Accès aux matières premières pour l'UE et débouchés pour les ACP.**

	DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL	DOMAINE POLITIQUE
LES SUCCES		
LES ECHECS		

Exercice 2

Remets dans ce texte lacunaire les mots ou groupes de suivants : **Complémentarité-intérêts-union- puissances colonisatrices- outre-mer-Caraïbes-accords-pacifique-espoirs- ACP.**

Les relations entre l'UE et les pays de l'Afrique, des..... Et dusont nées à la faveur de la signature du Traité de Rome le 25 mars 1975

instituant la En effet, parmi les six pays de la communauté économique européenne, quatre étaient des.....Ces pays décident d'associer des pays et territoires d'.....à leur efforts d'.....Le but est de valoriser les.....des habitants de manière à les conduire au développement économique. Cette relation vise aussi à créer une.....entre le Nord et le Sud. Mais il faut relever que lesUE/ACP n'ont pas eu les résultats escomptés. Lessuscitées se sont effondrés. Lescroulent sous le poids de nombreuses.....

Exercice 3

Mets une croix dans la case selon que l'affirmation est vraie ou fausse.

N°		Faux	Vrai
01	Les relations UE/ACP ont permis de développer des infrastructures dans les pays ACP.		
02	Les produits ACP étaient bien vendus sur le marché européen.		
03	La coopération UE/ACP tiennent compte de plus en plus de l'action humanitaire.		
04	Les ACP sont les grands bénéficiaires de cette coopération.		
05	Des APE ont été très bénéfiques pour les ACP.		
06	Les produits de l'UE ont envahis les pays ACP.		

Situations d'évaluation

Exercice 1

Pendant que vous faites vos révisions pour préparer l'examen du Baccalauréat, un ami de classe te fais lire une interview accordée au quotidien français « l'opinion », en octobre 2018, par Robert Dussey, ministre des affaires et de la coopération du Togo et négociateur en chef des ACP dans le cycle de négociations entre la commission de l'union européenne et les 79 pays du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur l'avenir de l'accord de Cotonou. Voici sa réponse à l'une des questions posées : « L'accord de Cotonou a relayé les Conventions de Lomé dans l'histoire du partenariat ACP-UE. Il est globalement positif en matière d'aide au développement. Mais il n'a pas pu tenir ses promesses sur le plan des échanges commerciaux, des investissements et du progrès économique. Le commerce bilatéral entre les ACP et l'UE est aujourd'hui largement déséquilibré au profit de l'Europe. »

Consignes

- 1- A quoi se rapportent les propos de Robert Dussey ?
- 2- Explique le passage suivant: « *L'accord de Cotonou a relayé les Conventions de Lomé dans l'histoire du partenariat ACP-UE. Il est globalement positif en matière d'aide au développement.* »
- 3- Que penses-tu de l'opinion exprimée dans ce passage : « *Mais il n'a pas pu tenir ses promesses sur le plan des échanges commerciaux, des investissements et du progrès économique* » ?

Exercice 2

Pendant les festivités de fin d'années de ton établissement, une conférence est organisée sur le thème des Relations UE-ACP. Le représentant de l'UE en Côte d'Ivoire qui est le conférencier conclut ses propos en affirmant que : « Les relations UE-ACP ont permis aux ACP de connaître un réel développement. ». A sa suite, un débat éclate entre les élèves. Certains sont d'accord avec les propos du conférencier alors que d'autres estiment que ces relations ont plutôt ruiné les ACP et retardé leur développement.

Consignes

- 1- Identifie le problème posé dans cette situation.
- 2- Explique les propos du conférencier qui affirme : « Les relations UE-ACP ont permis aux ACP de connaître un réel développement. ».
- 3- Partages-tu l'avis des élèves qui estiment que ces relations ont retardé le développement des ACP ?

❑ DOCUMENTATION

Document 1 :

« Les enseignements qui ressortent de l' évolution dans le temps et dans l'espace des relations ACP-UE peuvent se ramener à deux constats principaux. Il s'agit d'un partenariat bâti sur l'héritage colonial qui lie certains Etats membres de l'Union européenne, d'une part, et les Etats ACP, d'autre part. Dans cette perspective historique, les préférences commerciales non réciproques et l'aide au développement (piliers originels du partenariat) accordées par l'Union européenne en faveur des pays ACP sont parfois, et à juste titre, analysées comme la juste rétribution de l'exploitation des colonies par les métropoles consacrées par le pacte colonial.

De ce passé, les relations ACP-UE ont conservé un relent néo- colonial qui ne saurait être nié, *en dépit des éléments de modernisation apportés par l'Accord de Cotonou. Perçues comme un partenariat de solidarité, les relations ACP- UE n'en conservent pas moins un caractère visiblement asymétrique (préférences commerciales non réciproques et aide au développement exclusivement offertes par la partie européenne) qui place les Etats ACP dans une posture fragile de dépendance à l'égard de l'Union européenne.

Le débat sur l'avenir du Groupe ACP et les appréhensions notées quant au possible désengagement de l'Union européenne, traduisent bien cet état de fait.

Pour en revenir au cas spécifique de la coopération ACP-UE, cette relation me paraît être encore prisonnière des biais qui inhibent l'efficacité du dialogue Nord –Sud en général. »

Source : Interview de Xinhua au Professeur Albert Tévoédjrè sur le partenariat UE/ACP le 15/01/2014, mise en ligne afriquinfos.com , ce 18/04/2020 .

N .B : Xinhua est une agence de presse chinoise

Le Prof Albert Tévoédjrè, est l' ancien médiateur du Bénin , représentant spécial du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan de 2003 à 2005 lors de la crise ivoirienne.

Document 2

L'Union européenne est non seulement un espace de solidarité à l'intérieur de ses frontières (...) mais elle est l'acteur phare de la solidarité mondiale, à destination des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en particulier.

Cette politique de coopération avec les pays les plus pauvres existe depuis maintenant 50 ans puisque les pères fondateurs de l'Europe étaient convaincus de la nécessité d'un monde de paix et de prospérité pour la stabilité globale. Ce sont des millions de personnes qui ont bénéficié de cette coopération au développement : lutte contre la faim, accès à l'eau, routes, écoles, hôpitaux, etc. Ces actions reflètent les valeurs qui sont au cœur du projet européen : solidarité, respect des droits de l'homme, Etat de droit.

50 ans, c'est le moment de dresser un bilan, de tirer des leçons et de regarder vers l'avenir. Le bilan, ce sont ces millions de vies sauvées, des populations aux existences plus dignes, des économies qui se développent grâce notamment à l'Europe, le plus grand donateur mondial d'aide et l'acteur économique ayant le plus largement ouvert ses marchés aux pays pauvres. Mais cela n'a pas suffi pour éradiquer la pauvreté dans le monde. La pauvreté, cette peste du XXIe siècle

Les leçons sont nombreuses : elles ont conduit à refondre les relations avec les ACP sur la base du principe central du partenariat.

Source : Bernard Petit in *le Courrier* de Mars 2008 (édition spéciale 50 ans de coopération ACP- UE), p.2